

Échelle d'observation de la qualité éducative
LES SERVICES DE GARDE EN POUPONNIÈRE



Juin 2004

Échelle d'observation de la qualité éducative
LES SERVICES DE GARDE EN POUPONNIÈRE

Conception et rédaction

Louise Bourgon, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance, Collège Édouard-Montpetit
Carole Lavallée, enseignante en techniques d'éducation à l'enfance, Cégep du Vieux Montréal

Coordination générale

Carl Drouin, coordonnateur de l'enquête Grandir en qualité, Institut de la statistique du Québec
Marie Moisan, coordonnatrice de l'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs, Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Édition

Direction des communications
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Pour obtenir un exemplaire de ce document

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
600, rue Fullum, Montréal (Québec) H2K 4S7
425, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 4Z1

Numéros de téléphone :

Région de Montréal : (514) 873-2323

Région de Québec : (418) 643-2323

Ailleurs au Québec : 1 800 363-0310

Courriel : famille@messf.gouv.qc.ca

Internet : www.messf.gouv.qc.ca

Le document peut être consulté à la section « Publications » du volet Famille du site Internet du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

Dépôt légal – 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-42661-4

© Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille au nom du gouvernement du Québec, 2004.

Toute reproduction, autre qu'à des fins de consultation personnelle, doit faire l'objet d'une autorisation préalable des [Publications du Québec](#).

Collaboration à la conception et à la rédaction

Les autres membres du Comité d'élaboration des outils d'évaluation de la qualité des services de garde et du Comité de révision des échelles d'observation de la qualité éducative :

Madeleine Baillargeon, consultante

Ginette Beaudoin, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Stéphane Bernard, agent de recherche, Institut de la statistique du Québec

Lyne Des Groseilliers, statisticienne-méthodologiste, Institut de la statistique du Québec

Carl Drouin, coordonnateur, Institut de la statistique du Québec

Daniel Fines, agent de recherche et de planification socio-économique, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Johanne Gasse, conseillère en développement de programmes, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Hélène Lavoie, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Marie Moisan, conseillère en évaluation de programme, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Expertise méthodologique

Lyne Des Groseilliers, statisticienne-méthodologiste, Institut de la statistique du Québec

Pierre Valois, professeur, Département des fondements et pratiques en éducation, Université Laval

Révision linguistique

Geneviève Laplante, Institut de la statistique du Québec

Soutien technique

Lucie Desroches, Institut de la statistique du Québec

Nathalie Massé, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Karine Michel, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Francine Talbot, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Nadia Tremblay, Institut de la statistique du Québec

Remerciements

L'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus, l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial et l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière comportent une base commune. La construction de ces trois échelles, élaborées suivant la même démarche et les mêmes principes, est le fruit de plusieurs collaborations.

Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille remercie toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la production de ces outils. Des remerciements particuliers s'adressent aux représentants et représentantes des milieux de garde qui ont commenté le plan des échelles. Un merci spécial s'adresse aux conseillères pédagogiques, France Farley du CPE Les copains d'abord de Montréal, Claudine Guilbault du CPE La Prairie et Sylvie Melsbach du CPE les Mousses du Mont, à Renée Harrison, responsable d'un service de garde en milieu familial ainsi qu'à l'enseignant et aux enseignantes en techniques d'éducation à l'enfance, Gilles Cantin du Collège de St-Jérôme, Sylvaine Léger du Collège Édouard-Montpetit et Céline Poulin du Collège de Ste-Foy, qui ont commenté le contenu de l'une ou l'autre échelle. Des remerciements s'adressent aussi aux membres du Comité aviseur qui ont encadré la démarche de l'enquête Grandir en qualité et parmi lesquels plusieurs ont commenté le contenu des échelles d'observation : Francine Lessard¹ de la Fédération des centres de la petite enfance², Sylvain Lévesque² de l'Association des garderies privées du Québec, Louise Valiquette de Concertation inter-régionale des centres de la petite enfance du Québec², Nathalie Bigras de l'Université du Québec à Montréal, Ellen Jacobs de l'Université Concordia, Marie Jacques et Pierre Pagé de l'Université Laval, Carole Lavallée du Cégep du Vieux Montréal, Carl Drouin et Lyne Des Groseilliers de l'Institut de la statistique du Québec, Ginette Beaudoin, Hélène Lavoie et Marie Moisan du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (auparavant ministère de la Famille et de l'Enfance). Enfin, la précieuse collaboration des membres du personnel des milieux de garde qui ont collaboré à la validation des échelles en permettant l'observation au moment des essais sur le terrain ou dans le cadre du prétest est aussi soulignée.

1. Madame Francine Lessard est maintenant au Conseil québécois des centres de la petite enfance.

2. Concertation inter-régionale des centres de la petite enfance du Québec et la Fédération des centres de la petites enfance forment, depuis mars 2003, l'Association québécoise des centres de la petite enfance.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION	1
DES NOUVEAUX OUTILS D'OBSERVATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS.....	3
La structure de l' <i>Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière</i>	4
Les principes de gradation de l'échelle.....	5
La validité et la fidélité des échelles d'observation de la qualité éducative	6
Utilisation à des fins de recherche de l' <i>Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière</i>	9
Contexte d'utilisation de l'échelle	10
Déroulement de l'observation.....	11
Utilisation de l'échelle : Que faut-il observer et comment noter les observations?	12
Utilisation de l'échelle : Qui observer?	12
1. STRUCTURATION DES LIEUX	17
1.1 L'aménagement des lieux	17
1.1.1 Les lieux sont sains	17
1.1.2 Les lieux sont accueillants.....	18
1.1.3 L'ameublement et l'équipement sont mobiles et polyvalents.....	18
1.1.4 Les lieux sont aménagés afin de permettre aux poupons de se retirer	18
1.1.5 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des poupons.....	19
1.1.6 Les lieux répondent aux besoins moteurs de tous les poupons	19
1.1.7 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de l'éducatrice	20
1.1.8 L'aménagement des lieux permet aux poupons d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger	20
1.1.9 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains poupons.....	21
1.2 Le matériel	23
1.2.1 Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des poupons	23

1.2.2	Le matériel favorise toutes les dimensions du développement	24
1.2.3	Le matériel stimule les sens du poupon.....	25
1.2.4	Le matériel et l'équipement sont adaptés aux différentes étapes du développement des poupons	26
1.2.5	Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles	27
2.	LA STRUCTURATION ET LA VARIATION DES TYPES D'ACTIVITÉS	29
2.1	La planification des activités par l'éducatrice.....	29
2.1.1	L'éducatrice planifie adéquatement les activités de son groupe (entrevue).....	29
2.1.2	La planification est appliquée avec souplesse (entrevue)	29
2.1.3	L'éducatrice utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification (entrevue).....	30
2.1.4	Des sources d'inspiration pertinentes orientent l'éducatrice pour planifier les activités du groupe de poupons (entrevue)	30
2.2.	L'observation des poupons	31
2.2.1	L'éducatrice s'organise pour observer les poupons.....	31
2.2.2	À la suite de ses observations, l'éducatrice note de l'information pertinente (entrevue).....	31
2.2.3	L'éducatrice donne suite à ses observations (entrevue).....	32
2.3	L'horaire de la journée	33
2.3.1	L'organisation du groupe permet aux poupons de développer un sentiment d'attachement et de confiance envers l'éducatrice	33
2.3.2	La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des poupons d'équilibrer leur énergie.....	33
2.3.3	La séquence des activités de la journée tient compte des besoins individuels des poupons	34
2.3.4	Les formes de regroupement des poupons sont stables au cours de la journée	34
2.3.5	Les types d'activités proposées aux poupons tiennent compte de leurs besoins	34
2.4	Les activités	35
2.4.1	Les jeux libres sont valorisés	35
2.4.2	Au cours des activités proposées, le poupon peut faire des choix significatifs	35
2.4.3	Les activités proposées par l'éducatrice aux poupons de son groupe sont appropriées	36
2.4.4	Les activités proposées par l'éducatrice aux poupons de son groupe favorisent l'apprentissage actif	36
2.4.5	L'éducatrice organise le matériel et l'équipement nécessaires à l'ensemble des activités	37
2.4.6	Les périodes en groupes jumelés permettent aux poupons de vivre des moments agréables.....	37
2.4.7	Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme	38
2.4.8	Les périodes de rassemblement permettent aux poupons de vivre une expérience communautaire en toute sécurité.....	39
2.4.9	Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme	40

3. L'INTERACTION DE L'ÉDUCATRICE AVEC LES POUpons	41
3.1 La valorisation du jeu	41
3.1.1 L'éducatrice respecte le jeu des poupons.....	41
3.1.2 L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des poupons dans leurs jeux	41
3.1.3 L'éducatrice crée un climat propice au développement du jeu des poupons	42
3.1.4 Au cours des périodes de jeu, l'éducatrice fait preuve de flexibilité	42
3.1.5 L'éducatrice soutient les poupons dans la prise de conscience de leurs réalisations	43
3.1.6 L'éducatrice intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local.....	43
3.2 L'intervention démocratique	45
3.2.1 L'éducatrice partage la prise de décision avec les poupons en tenant compte de leurs capacités	45
3.2.2 L'éducatrice attribue graduellement des responsabilités aux poupons	45
3.2.3 L'éducatrice incite les poupons à participer à la résolution des conflits interpersonnels et les soutient dans ce processus	46
3.2.4 L'éducatrice fournit aux poupons des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome	46
3.2.5 L'éducatrice formule des consignes adaptées aux poupons	47
3.2.6 L'éducatrice établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe	47
3.2.7 L'éducatrice s'assure que les poupons ont bien compris les consignes	48
3.2.8 L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes	48
3.2.9 L'éducatrice s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe de poupons	49
3.2.10 L'éducatrice intervient de façon appropriée auprès d'un poupon qui a un comportement dérangeant.....	49
3.2.11 L'éducatrice soutient le poupon qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement.....	50
3.3 La communication et les relations interpersonnelles	51
3.3.1 L'éducatrice est à l'écoute des poupons	51
3.3.2 L'éducatrice soutient le développement du langage des poupons	51
3.3.3 L'éducatrice favorise l'expression verbale des poupons.....	52
3.3.4 L'éducatrice favorise l'expression non verbale des poupons (expression corporelle, gestuelle et faciale).....	52
3.3.5 L'éducatrice décode efficacement les messages des poupons	52
3.3.6 L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux poupons	53
3.3.7 L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les poupons.....	53
3.3.8 L'éducatrice suscite l'expression des besoins et des sentiments des poupons	54
3.3.9 L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments	54
3.3.10 L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les poupons.....	55
3.3.11 Tout autre membre du personnel en présence du groupe de poupons – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de la journée – contribue au climat harmonieux	55

4.	L'INTERACTION DE L'ÉDUCATRICE AVEC LES PARENTS	57
4.1	La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est privilégiée par des échanges (entrevue).....	57
4.2	Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité (entrevue).....	57
4.3	L'éducatrice collabore avec les parents d'un poupon en difficulté (entrevue)	59
4.4	L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue).....	59
5.	LES ACTIVITÉS DE BASE	61
5.1	L'accueil.....	61
5.1.1	L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles (1.1.10).....	61
5.1.2	À l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde (1.1.11).....	62
5.1.3	À l'accueil, les poupons peuvent faire des choix (2.4.10).....	63
5.1.4	À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.12).....	64
5.1.5	À l'accueil, l'éducatrice aide les poupons à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde (3.3.13).....	64
5.1.6	À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.5)	65
5.2	Les collations et les repas	67
5.2.1	La collation est saine (1.1.12)	67
5.2.2	La collation se déroule dans un climat détendu (3.2.12)	68
5.2.3	Les boires sont saines (1.1.13)	68
5.2.4	Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées (1.1.14).....	69
5.2.5	L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu (1.1.15).....	70
5.2.6	Le repas fourni aux poupons est sain (1.1.16).....	70
5.2.7	Au dîner, les besoins des poupons sont respectés (3.2.13).....	71
5.2.8	L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié (3.3.14)	71
5.2.9	La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les poupons (2.3.6).....	72
5.3	Les soins personnels	73
5.3.1	Le changement de couche est sain (1.1.17).....	73
5.3.2	L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque poupon au moment du changement de couche (3.3.15)	73
5.3.3	Le lavage des mains des poupons est fréquent (1.1.18).....	74
5.3.4	L'éducatrice se lave les mains fréquemment (1.1.19)	74
5.3.5	Les soins personnels répondent aux besoins de chaque poupon (2.4.11)	75
5.4	Les jeux extérieurs	77
5.4.1.S	La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.S).....	77
5.4.1.N	La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.N)	78

5.4.2.S L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux poupons dans la cour et au parc favorisent le développement global des poupons (1.2.6.S)	79
5.4.2.N L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux poupons dans la cour et au parc favorisent le développement global des poupons (1.2.6.N)	80
5.4.3 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement (2.3.7)	81
5.4.4 Les activités à l'extérieur sont valorisées (2.4.12)	82
5.4.5 Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des poupons (3.3.16)	82
5.4.6 Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein (3.2.14)	83
5.4.7 Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire (1.1.21)	83
5.4.8 Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par le poupon (entrevue avec l'éducatrice) (2.4.13)	83
5.5 Les périodes transitoires	85
5.5.1 Les périodes de rangement sont organisées de façon à être stimulantes pour les trottineurs (2.4.14)	85
5.5.2 Au cours des périodes de rangement, les poupons ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer (3.1.7)	85
5.5.3 Les périodes de transition sont bien organisées (2.4.15)	85
5.5.4 L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur (3.1.8)	86
5.6 La fin de la journée	87
5.6.1 À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille (1.1.22)	87
5.6.2 À la fin de la journée, les poupons peuvent faire des choix (2.4.16)	88
5.6.3 À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.17)	88
5.6.4 À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les poupons (3.3.18)	89
5.6.5 À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.6)	89
5.6.6 À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication avec l'éducatrice (4.7)	90
ENTREVUE EN COMPLÉMENT À L'OBSERVATION	91
GUIDE D'ENTREVUE (Y COMPRIS LES SYNONYMES)	91
PRÉSENTATION	91
1. LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS	92
2. L'OBSERVATION DES ENFANTS	97
3. LES SORTIES À L'EXTÉRIEUR	99
4. LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS	100

ANNEXE 1 – LA SIESTE	105
5. LES ACTIVITÉS DE BASE	105
5.5 Les périodes transitoires	105
Contexte de la préparation de la sieste des poupons.....	105
5.5.5 Le début de la sieste se déroule dans un lieu reposant pour les poupons (section 1.1).....	105
5.5.6 L'éducatrice est sécurisante pour le poupon au moment d'aller le coucher (section 3.3).....	106
5.5.7 Au réveil d'un poupon, l'éducatrice est sécurisante (section 3.3).....	106
ANNEXE 2 – MODIFICATIONS APPORTÉES À L'ÉCHELLE APRÈS L'ENQUÊTE <i>GRANDIR EN QUALITÉ</i>.....	107
ANNEXE 3 – DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS DANS L'ÉCHELLE D'OBSERVATION	111
BIBLIOGRAPHIE.....	115

Présentation

Au printemps 2001, le ministère de la Famille et de l'Enfance³ décidait de mener une vaste enquête sur la qualité des services de garde québécois dont il est responsable. Cette enquête, nommée plus tard *Grandir en qualité* et menée par l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec le Ministère, devait traiter de la qualité de tous les types de services de garde régis, soit les installations des centres de la petite enfance (CPE), les milieux familiaux coordonnés par les CPE et les garderies. L'enquête devait porter aussi bien sur les services offerts aux poupons que sur ceux fournis aux enfants âgés de 18 mois à 5 ans.

Une question s'est immédiatement posée, celle des instruments de mesure de la qualité à utiliser. À l'été 2001, un comité composé d'experts en recherche et en évaluation et d'experts en services de garde provenant du Ministère, du domaine de la formation des futurs éducateurs et éducatrices des services de garde et du milieu universitaire a été formé pour étudier cette question. Après avoir examiné les outils de mesure existants, le comité a jugé qu'il était souhaitable de concevoir trois nouvelles échelles d'observation de la qualité pour tenir compte des particularités des différents milieux de garde régis par le Ministère. La présente échelle sert à observer la qualité offerte aux enfants de moins de 18 mois dans les pouponnières des centres de la petite enfance et des garderies⁴. Deux autres échelles ont été élaborées et lui sont étroitement apparentées (*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* et *Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial*).

L'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* a été conçue la première. Les deux autres ont ensuite été élaborées pour rendre compte des particularités des milieux où elles seront utilisées. Dans le cas de la présente échelle d'observation de la pouponnière, il s'agit des particularités des lieux où les enfants sont gardés et des particularités qui tiennent à l'âge et au degré de développement des enfants gardés (enfants de moins de 18 mois). Une partie importante de l'échelle est néanmoins semblable à celle qui sert à observer la qualité en installation.

À diverses étapes de leur élaboration, les échelles ont été soumises à des chercheurs universitaires, à des représentants du milieu des services de garde et à des enseignants qui forment le personnel des services de garde pour valider leur contenu. Des experts de la mesure ont été consultés pour assurer la validité et la fidélité des échelles.

La présente échelle, ainsi que celles qui servent à observer la qualité offerte aux enfants de 18 mois ou plus en installation et la qualité en milieu familial, a été utilisée pour la première fois au prétest du printemps 2002 de l'enquête *Grandir en qualité*. Certains changements ont été introduits après le prétest et l'échelle a ensuite servi pour l'enquête *Grandir en qualité*, en 2003. Des modifications mineures ont de nouveau été apportées après l'enquête pour tenir compte des commentaires des personnes qui ont administré les trois échelles et pour assurer une meilleure cohérence entre celles-ci. La version actuelle de l'échelle d'observation de la qualité offerte en pouponnière comporte donc quelques différences par rapport à celle utilisée pour *Grandir en qualité* 2003. Comme ces différences sont mineures, les comparaisons demeurent pertinentes entre les résultats de *Grandir en qualité* 2003 et ceux qui pourront être obtenus avec la présente version de l'échelle.

3. Le ministère de la Famille et de l'Enfance et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ont fusionné en 2003 pour devenir le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

4. On appelle «poupons» les enfants de moins de 18 mois et on désigne par le terme «pouponnière» les lieux qui leur sont réservés dans les installations des CPE ou des garderies.

Fruits de plus de deux années de travail, non seulement les échelles d'observation contribuent-elles de façon notable à une meilleure connaissance de la qualité des services de garde offerts aux enfants, mais elles peuvent aussi être adaptées à des fins de formation ou d'autoévaluation. Dans tous les cas, elles sont des outils nouveaux et importants de soutien de la qualité des services de garde éducatifs. Les nombreuses personnes qui ont contribué à leur élaboration méritent toute notre gratitude.

Marie Moisan

Coordonnatrice du projet d'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs

Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique de la Direction générale des politiques familiales

Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Des nouveaux outils d'observation de la qualité des services de garde éducatifs

La décision de créer de nouvelles échelles d'observation de la qualité des services de garde s'explique d'abord par l'importance de mesurer la qualité telle qu'on l'entend dans le programme éducatif⁵ dont le Ministère fait la promotion depuis 1997 dans l'ensemble des services de garde régis⁶.

Le programme éducatif a notamment pour objet d'assurer la qualité éducative des services. Il met « l'accent sur le processus de développement plutôt que sur l'acquisition d'habiletés spécifiques ou sur le produit qui pourrait résulter de l'action de l'enfant. Chaque activité s'inscrit dans une perspective qui intègre l'ensemble des dimensions du développement : socio-affective, morale, langagière, cognitive et psychomotrice » (MFE, 1997, p.15). Le programme éducatif s'appuie sur les principes suivants :

- Chaque enfant est un être unique;
- Le développement de l'enfant est un processus global et intégré;
- L'enfant est le premier agent de son développement;
- L'enfant apprend par le jeu;
- La collaboration entre le personnel éducateur et les parents contribue au développement harmonieux de l'enfant.

Selon le programme éducatif, ces principes trouvent des applications dans les trois domaines suivants : la structuration des lieux, la structuration des activités et les interventions du personnel éducateur auprès des enfants et des parents. Dans les échelles d'observation mises au point par le Ministère, ces domaines d'application deviennent les grandes dimensions de la qualité à évaluer. Chaque dimension s'opérationnalise en sous-dimensions et en indicateurs, qui découlent des applications proposées par le programme éducatif.

En plus du programme éducatif, le comité de travail qui a élaboré les échelles d'observation s'est appuyé sur la loi et les règlements québécois qui régissent les services de garde. Il s'est également inspiré des outils de mesure existants de la qualité en service de garde, en plus de mettre à profit l'expérience de ses membres. Les échelles ainsi conçues permettent de rendre compte de la qualité de l'expérience quotidienne des enfants en service de garde.

5. Ce programme est destiné aux centres de la petite enfance, en installation tout comme en milieu familial, mais il doit aussi être appliqué dans les garderies qui ont conclu une entente avec le gouvernement pour offrir des places à contribution réduite. Au moment de l'enquête *Grandir en qualité* en 2003, pratiquement toutes les garderies du Québec avaient signé une telle entente.

6. Pour plus d'information sur les raisons d'être de l'enquête et le choix des instruments de mesure de la qualité, voir : Moisan, Marie et Ginette Beaudoin (2002).

La structure de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière⁷

L'échelle d'observation de la qualité en pouponnière compte un total de 115 indicateurs appelés « items ». Quatre grandes dimensions de la qualité, qui correspondent aux quatre premières sections de l'échelle, sont mesurées : la structuration des lieux (21 items), la structuration des activités (21 items), l'interaction de l'éducatrice avec les poupons (28 items) et les relations avec les parents (4 items). La cinquième et dernière partie de l'outil reprend ces dimensions au regard de leurs particularités dans les activités de base de la journée (41 items) : l'accueil, les repas, les soins personnels, les périodes de transition, les jeux extérieurs et le départ⁸. Quand on rattache chaque item des activités de base à la dimension correspondante (lieux, activités, intervention auprès des poupons, relations avec les parents), on obtient le nombre suivant d'items par dimension :

- Structuration des lieux : 38 items
- Structuration des activités : 30 items
- Interaction de l'éducatrice avec les poupons : 40 items
- Relations du personnel avec les parents : 7 items

Dans l'analyse des données sur la qualité, on inclura donc, par exemple, la qualité des lieux à l'accueil des poupons dans l'analyse générale de la qualité des lieux, mais on pourra aussi analyser séparément la qualité de l'accueil en considérant les lieux, les activités, les interactions avec les poupons et les relations avec les parents à ce moment particulier de la journée.

De façon plus détaillée, les cinq sections de l'échelle couvrent les éléments suivants :

1) La structuration des lieux

Cette première section est basée sur les principes formulés dans le programme éducatif. On y évalue donc dans quelle mesure l'aménagement correspond aux intérêts et aux besoins de tous et s'il stimule le développement des poupons en leur donnant un accès direct à du matériel varié et approprié.

2) La structuration et la variation des types d'activités

La deuxième section porte sur l'organisation de l'horaire et la variété des activités qui y sont intégrées. Encore une fois, les critères de qualité qui ont été privilégiés sont tirés du programme éducatif, à savoir : la régularité de l'horaire de base, la possibilité pour les poupons de faire des choix ainsi que la variation des modes d'encadrement des poupons. La planification des activités par l'éducatrice et l'observation qu'elle fait des poupons sont aussi examinées.

7. La présente section et la suivante sont inspirées de Bourgon, Lavallée et Lavoie (2002, document non publié).

8. Les items relatifs à la sieste ont été élaborés mais ils n'ont pas été observés dans *Grandir en qualité* pour éviter de perturber cette période et parce que le moment de la sieste était souvent utilisé pour faire l'entrevue avec l'éducatrice. Ils sont présentés en annexe.

3) **L'interaction de l'éducatrice avec les poupons**

La troisième section de l'échelle, qui mesure la qualité de l'intervention, s'appuie sur l'approche préconisée par le programme éducatif. On s'intéresse à la valorisation du jeu des poupons par l'éducatrice, à l'intervention démocratique et au soutien apporté au poupon dans l'apprentissage graduel des responsabilités et de la résolution de problèmes, ainsi qu'à l'écoute et aux stratégies utilisées par l'éducatrice pour stimuler l'expression des poupons.

4) **Les interactions des membres du personnel avec les parents**

La quatrième section traite de la continuité entre la famille et le service de garde, de la collaboration et des relations constructives que le personnel du service de garde doit établir avec les parents pour fournir, selon le programme éducatif, un service de qualité au poupon.

5) **Les activités de base**

Cette section permet à l'observatrice de repérer facilement les items qui se rapportent spécifiquement à certains moments de la journée. Le regroupement dans une section des items relatifs à toutes les dimensions (lieux, activités, etc.) des activités de base facilite l'observation. Les activités de base comprennent à la fois des moments où on donne des soins (repas, hygiène) et des activités quotidiennes qui ne rassemblent pas nécessairement les poupons en groupe d'appartenance (accueil, jeux extérieurs et fin de la journée).

Les principes de gradation de l'échelle

L'échelle comprend des items qui sont formulés comme des objectifs à atteindre. Chaque objectif est suivi d'une liste à cocher, composée d'éléments observables (éléments du matériel, comportements de l'éducatrice, types d'activités, etc.). Pour certains items qui ne sont pas observables, l'information est recueillie en entrevue et retranscrite par la suite dans la liste à cocher.

Le nombre d'éléments cochés pour chaque item correspond à l'un des quatre degrés de qualité suivants : inadéquat, minimal, bien, très bien.

- La **cote « 1 » - inadéquat** - est attribuée lorsque l'observation montre l'absence ou la quasi-absence d'éléments favorisant la qualité éducative. Elle est aussi attribuée quand on constate la présence d'au moins un élément mettant en cause la sécurité, la santé ou l'intégrité des enfants ou encore l'absence d'un ou de plusieurs éléments qui les garantissent.
- La **cote « 2 » - minimal** - est attribuée lorsque les conditions de base pour assurer la santé, la sécurité et l'intégrité des enfants sont présentes mais que peu d'éléments favorisant la qualité éducative sont observés.
- La **cote « 3 » - bien** - est attribuée lorsqu'un nombre assez satisfaisant d'éléments favorisant la qualité éducative est observé.
- La **cote « 4 » - très bien** - est attribuée lorsqu'un nombre très satisfaisant d'éléments favorisant la qualité éducative est observé.

En général, plus il y a d'éléments cochés, plus le degré de qualité est élevé. Le nombre requis d'éléments cochés pour atteindre un niveau de qualité varie cependant d'un item à l'autre, puisqu'il est déterminé en fonction de critères qualitatifs propres à chaque item. La correspondance

entre le nombre d'éléments et le degré de qualité n'apparaît pas dans le présent document; elle fait l'objet du document intitulé *Guide de cotation de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière*⁹.

Par ailleurs, certaines listes regroupent des éléments à proscrire ou à éviter, ou encore des éléments obligatoires. Les éléments à proscrire ou à éviter sont souvent des éléments dangereux, des comportements répressifs ou des comportements relevant de la négligence; ils entraînent l'attribution de la cote « inadéquat », peu importe le nombre d'éléments positifs observés. Le poids des éléments obligatoires est relativement plus élevé que celui des autres éléments. Ces éléments obligatoires peuvent par exemple être exigés pour atteindre le niveau « bien » ou « très bien ».

La validité et la fidélité des échelles d'observation de la qualité éducative¹⁰

À diverses étapes de l'élaboration de l'échelle, celle-ci a été soumise à des experts provenant du milieu des services de garde, du milieu universitaire, du domaine de la formation des futurs éducateurs et éducatrices des services de garde et du Ministère, afin d'assurer la validité de contenu de l'échelle.

Une procédure de validation convergente (ou concourante) a également été utilisée dans le prétest de l'enquête *Grandir en qualité* pour comparer l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus* et le *Early Childhood Environment Rating Scale (ECERS)*¹¹, outil d'observation couramment utilisé dans les recherches sur la qualité des services de garde. La version française de l'ECERS a ainsi été administrée, à quelques jours d'intervalle de l'échelle d'observation des services en installation, à un sous-échantillon sélectionné au hasard de 32 groupes d'enfants de 18 mois ou plus en installation de CPE de la région de Québec.

« Cette procédure de validation convergente a permis de mesurer l'association entre les mesures de la qualité obtenues par les deux outils. La corrélation mesurée entre les deux échelles d'observation est de 0,36, ce qui est conforme aux attentes initiales. Il était souhaitable d'obtenir un coefficient de corrélation ni trop faible, ni trop élevé, soit entre 0,3 et 0,6 » (Drouin et autres, à paraître). En effet, bien qu'elles mesurent toutes deux la qualité, l'échelle d'observation de la qualité en installation et l'ECERS diffèrent notamment parce que la première se base précisément sur

9. Pour assurer plus d'objectivité lors de l'administration de l'échelle, on a en effet jugé préférable de faire une cotation « à l'aveugle », c'est-à-dire que l'observatrice coche les comportements observés, mais ne sait pas précisément à quel degré de qualité cela correspond.

10. La présente section s'inspire fortement du rapport de l'enquête *Grandir en qualité*, puisque c'est dans le cadre de cette enquête que la validité et la fidélité de l'échelle ont été analysées.

11. La désignation française est plus rarement employée : Échelle d'évaluation de l'environnement préscolaire (EEEP-R).

la compréhension de la qualité véhiculée par le programme éducatif¹². Mentionnons que l'administration des deux échelles lors de deux journées différentes peut expliquer aussi une partie des différences entre leurs résultats.

Nous rapportons ces résultats ici, même s'ils ne concernent pas directement l'échelle d'observation de la pouponnière parce que celle-ci est étroitement liée à l'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus*, et que l'ECERS est très proche de l'échelle apparentée (ITERS) qui est conçue pour la pouponnière. On peut donc raisonnablement penser que la convergence entre l'échelle utilisée pour les services en installation et l'ECERS pourrait aussi être observée entre notre échelle d'observation de la pouponnière et ITERS.

Au chapitre de la fidélité, des mesures ont été prises dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité* pour assurer d'abord la fidélité inter-juges entre les juges expertes, puis pour atteindre un degré élevé d'accord entre les 28 observatrices de l'enquête et les juges expertes. Au moment de commencer la formation des observatrices de l'enquête, l'accord entre les expertes s'est avéré très élevé aux échelles d'observation des services de garde en installation et en pouponnière (kappa pondéré de 0,92 et 0,87 respectivement), de sorte que les observatrices pouvaient pareillement être comparées à l'une ou l'autre juge experte.

Deux exercices d'accord inter-juges derrière une vitre sans tain dans deux services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus, réalisés à trois jours d'intervalle dans des milieux différents, ont permis de s'assurer que les observatrices notaient la réalité d'un milieu de garde de façon semblable et que leur degré d'accord dépassait le seuil de 0,50 pour le *kappa pondéré*¹³. Le tableau suivant montre, pour le deuxième exercice, de bons degrés d'accord mesurés avec trois coefficients : le kappa, l'accord parfait et l'accord proche; on voit aussi la progression entre le premier et le second test d'accord. Comme le souligne le rapport de l'enquête *Grandir en qualité*, 27 des 28 observatrices ont obtenu, de plus, un kappa pondéré supérieur à 0,70 dans le deuxième exercice¹⁴.

-
12. Plus concrètement, l'échelle d'observation de la qualité en installation se distingue de l'ECERS de la manière suivante au chapitre du contenu : elle tient compte de la réglementation québécoise des services de garde; elle distingue clairement les concepts de qualité des lieux, des activités, des interactions de l'éducatrice avec les enfants et des relations avec les parents, qu'on trouve dans le programme éducatif, et donne de chacun un portrait détaillé; elle permet une étude plus fine de chacun des moments d'une journée en service de garde; elle approfondit la dimension de l'interaction éducatrice-enfants; elle est basée sur une approche développementale et non disciplinaire des activités offertes aux enfants; elle accorde explicitement une place importante aux choix de l'enfant. Au chapitre de sa structure et de son administration, l'échelle pour les 18 mois ou plus se distingue de l'ECERS en ce qu'elle est complétée à l'aide d'inventaires d'éléments observables plutôt qu'à partir d'un jugement qualitatif porté par l'observatrice. Cet inventaire permet de répertorier l'ensemble des éléments positifs indépendamment les uns des autres, alors que dans l'ECERS, certains éléments positifs sont répertoriés seulement à partir de certains niveaux de qualité. De plus, l'échelle pour les 18 mois ou plus distingue de façon claire les items qui font l'objet d'une observation et ceux qui sont traités en entrevue. Les items d'entrevue sont standardisés de manière à éviter les biais, ils sont en nombre très limité et ils portent strictement sur des éléments non observables.
 13. Les valeurs des *kappas pondérés* peuvent varier de -1 à 1, où les valeurs négatives indiquent que le degré d'accord entre les deux codeurs est plus faible que celui qui serait obtenu sur la seule base du hasard. L'atteinte d'un coefficient *kappa pondéré* de 0,50 au dernier exercice d'accord entre observatrices et expertes était jugé nécessaire pour qu'une observatrice fasse partie de l'enquête. De façon générale, il était toutefois souhaitable que la majorité des coefficients se situent au-delà de 0,60, seuil d'accord élevé selon la grille d'interprétation de Landis et Koch (1977). Selon ces auteurs, ≤ 0 = accord nul; $]0$ à $0,2]$ = accord faible; $]0,2$ à $0,4]$ = accord suffisant; $]0,4$ à $0,6]$ = accord modéré; $]0,6$ à $0,8]$ = accord élevé; $]0,8$ à $1]$ = accord presque parfait (Drouin et autres, à paraître).
 14. Soulignons que dans le cas des exercices d'accord, chacune devait observer et noter individuellement, comme lors d'une visite en milieu de garde. Aucune discussion entre les observatrices n'était permise.

Sommaire des accords inter-juges à l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus, formation des observatrices dans Grandir en qualité

	Nombre d'observatrices évaluées	Kappa pondéré			Accord parfait	Accord proche
		Médiane	Minimum	Maximum	Moyenne	
Accord 1	28	0,65	0,42	0,79	0,66	0,92
Accord 2	28	0,78	0,66	0,87	0,75	0,97

Comme il n'existe pas de laboratoire d'observation pour la pouponnière ni pour le milieu familial, il était plus difficile de s'assurer d'un bon degré d'accord inter-juges entre les 28 observatrices et les expertes pour les échelles d'observation de ces deux types de milieu. Il est de plus peu recommandable d'assigner plus de deux observatrices à la fois en pouponnière ou en milieu familial. La procédure a donc été la suivante : cinq observatrices ont été sélectionnées au hasard pour chacune des échelles pouponnière et milieu familial et ont observé l'un ou l'autre milieu en compagnie d'une juge experte, afin de mesurer les degrés d'accord inter-juges. Des degrés d'accord satisfaisants ont permis de conclure que la capacité d'observer la qualité offerte aux enfants de 18 mois ou plus en installation était transférable à la pouponnière et au milieu familial, et que la formation avait bel et bien préparé les observatrices au travail dans ces trois types de milieu.

Accords inter-juges pour l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière

	Kappa pondéré	Accord parfait	Accord proche
		%	%
Observatrice 1	0,61	0,61	0,91
Observatrice 2	0,78	0,75	0,98
Observatrice 3	0,74	0,77	0,94
Observatrice 4	0,60	0,63	0,86
Observatrice 5	0,58	0,59	0,90

Au cours de l'enquête *Grandir en qualité*, deux formations complémentaires de deux jours chacune et du soutien individualisé aux observatrices ont permis de maintenir un degré satisfaisant d'accord inter-juges.

On a aussi apprécié la fidélité de l'échelle d'observation de la pouponnière en mesurant sa consistance interne dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*. La cohérence de chacune des quatre dimensions de la qualité, ainsi que la cohérence d'ensemble de l'échelle, a été évaluée à l'aide du coefficient alpha (α) de Cronbach. La valeur de l'alpha standardisé est de 0,956 pour l'ensemble de l'échelle. Quant au degré de consistance interne des dimensions 1, 2 et 3, il va de « très bon » à « élevé », selon la grille d'interprétation de Murphy et Davishofer (1994). Comme le

coefficient alpha varie selon le nombre d'items et que celui-ci est faible dans la section 4, la consistance interne de cette dimension est difficile à évaluer et n'est donc fournie qu'à titre indicatif (Drouin et autres, à paraître)¹⁵.

Analyse de consistance interne des dimensions de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière¹⁶

	Nombre d'items	Alpha de Cronbach (standardisé)
Échelle pouponnière (n = 236)		
Dimension 1 : Structuration des lieux	38	0,871
Dimension 2 : Structuration des activités	30	0,831
Dimension 3 : Interaction éducatrice-poupons	40	0,938
Dimension 4 : Interaction éducatrice-parents	7	0,641

Utilisation à des fins de recherche de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière¹⁷

L'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière a été conçue comme instrument de recherche et d'évaluation devant être administré par une observatrice externe, neutre et formée à son utilisation. L'échelle n'a pas été conçue pour l'autoévaluation, pour l'évaluation par une personne travaillant au service de garde ni pour la formation ou le soutien pédagogique, même si elle peut être utile à ces fins. Le cas échéant, des consignes différentes de celles qui apparaissent dans le présent guide d'utilisation devraient être énoncées.

L'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière est un outil très complet. Même s'il peut paraître lourd à administrer à cause du grand nombre d'éléments d'observation qu'il comporte, l'enquête *Grandir en qualité* a démontré qu'il permettait de fournir de l'information non seulement riche, mais aussi fiable et valide sur la qualité. Pour une utilisation appropriée de l'échelle à des fins de recherche, nous recommandons toutefois que les observatrices¹⁸ reçoivent une formation de 5 à 6 jours¹⁹ donnée par une personne qui maîtrise l'échelle et l'approche éducative sur laquelle elle s'appuie. La formation servira à préciser les détails qui n'apparaissent pas ici au sujet de l'administration de l'échelle; elle devrait aussi comprendre des séances d'observation de milieux de garde et assurer un bon degré d'accord entre les observatrices avant le début de la recherche.

15. Pour un complément d'information de la consistance interne de l'échelle, on peut consulter le tableau des corrélations items-total qui est présenté dans le rapport de l'enquête *Grandir en qualité* 2003.

16. Tiré du rapport de l'enquête *Grandir en qualité*.

17. Un certain nombre de termes utilisés dans cette section ainsi que dans l'échelle sont définis en annexe.

18. Dans ce texte, le féminin est utilisé sans discrimination et pour alléger le texte. Le féminin rend compte du fait que, dans le milieu des services de garde, le personnel éducateur ainsi que le personnel qui est embauché dans les enquêtes comme *Grandir en qualité*, est encore essentiellement féminin.

19. Dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*, la formation a duré 10 jours. Elle portait cependant sur les trois échelles (services aux 18 mois ou plus en installation, pouponnière et milieu familial), en plus de comporter une partie d'information administrative relative à l'enquête.

Contexte d'utilisation de l'échelle

- L'*Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière* est conçue pour évaluer la qualité des services de garde offerts à un groupe d'enfants de moins de 18 mois dans une pouponnière d'un CPE ou d'une garderie. Elle n'est pas faite pour être utilisée auprès d'un groupe d'enfants de plus de 18 mois en installation ni en milieu familial. Dans ces deux milieux, on doit plutôt avoir recours à deux instruments apparentés à la présente échelle²⁰.
- L'échelle d'observation est conçue pour évaluer la qualité lors d'une journée « normale » d'un service de garde et non pas lors de journées spéciales, par exemple à l'occasion de sorties, de fêtes ou d'autres événements du même genre. De plus, l'observation devrait se faire seulement si la majorité des poupons qui composent habituellement le groupe sont présents, et il faut qu'au moins trois poupons soient présents.
- Puisque l'échelle couvre l'ensemble des moments de la journée d'un milieu de garde sauf la sieste²¹, il faut prévoir une journée complète d'observation pour la remplir (environ 9 heures), allant de l'accueil des enfants le matin à leur départ en fin d'après-midi.
- Au début de l'échelle, et au début de chaque sous-section du chapitre 5 qui porte sur un moment particulier de la journée, certains éléments de contexte (heure, température, nombre d'enfants présents, etc.) doivent être notés. Ces éléments ne mesurent pas la qualité mais peuvent avoir une incidence sur celle-ci. Dans certains cas (ex. : âge du poupon le plus jeune et du plus vieux), il faut s'informer auprès de l'éducatrice.
- Chaque item de l'échelle d'observation comporte une liste d'éléments que l'observatrice doit cocher s'ils sont présents. L'observation au moyen de l'échelle se fait « à l'aveugle », puisque l'observatrice ignore à quel degré de qualité le nombre d'éléments cochés correspond. La correspondance entre le nombre d'éléments et le degré de qualité se fait plus tard par une autre personne à l'aide d'un document complémentaire de l'échelle, le *Guide de cotation de l'Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière*.
- La plupart des items de l'échelle sont remplis exclusivement grâce à l'observation directe qui permet de cocher les éléments observés parmi une liste de possibilités. Certains items n'étant cependant pas observables, ils sont plutôt traités en entrevue : il s'agit des items qui portent sur la planification des activités par l'éducatrice, sur l'observation qu'elle fait des poupons et sur certains aspects des relations entre l'éducatrice et les parents. La mention « entrevue » apparaît à côté des items concernés.
- Les items d'entrevue sont remplis de la façon suivante :
 - Les questions de l'entrevue apparaissent à la suite de l'échelle.
 - Afin d'éviter d'introduire des biais, elles doivent être posées exactement comme elles sont écrites. Pour les mots soulignés, on peut toutefois donner les synonymes qui apparaissent en petits caractères sous la question.

20. *Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en installation pour les enfants de 18 mois ou plus et Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial.*

21. Rappelons que les items relatifs à la sieste ont quand même été élaborés et qu'ils apparaissent en annexe.

- Les réponses de l'entrevue sont notées de façon abrégée et sont reportées ensuite dans l'échelle par l'observatrice.
- L'entrevue, d'une durée de 15 à 30 minutes, devrait idéalement être réalisée au moment de la pause de l'éducatrice, qui coïncide souvent avec la sieste des poupons, ou au moment du dîner de l'éducatrice. L'éducatrice ne doit pas avoir à s'occuper des enfants au moment où elle est interviewée.
- La réalisation de l'entrevue ne doit pas faire manquer de moments d'observation. Si l'entrevue ne peut se tenir pendant la sieste, elle pourra être réalisée à la fin de la journée, après l'observation.

Déroulement de l'observation²²

- L'observation débute avec l'accueil²³ des enfants (section 5.1 de l'échelle). Il faut observer l'accueil des poupons du groupe sélectionné. Si ces poupons sont répartis dans plus d'un local, choisir le local qui doit accueillir le plus grand nombre de poupons du groupe sélectionné qui ne sont pas encore arrivés.
- Après avoir observé l'accueil d'au moins trois poupons du groupe sélectionné et rempli la section 5.1, on peut, avec l'accord de l'éducatrice, commencer à observer le matériel et l'équipement du local d'appartenance de ce groupe avant l'arrivée des poupons.
- Quand les poupons sont réunis dans le groupe d'appartenance, l'observatrice doit se présenter et expliquer qu'elle passera la journée avec le groupe.
- L'observatrice doit s'installer à l'endroit qui lui offrira la meilleure vue de l'ensemble du local et un confort adéquat. Elle doit suivre le groupe dans ses déplacements, mais éviter d'en déranger le fonctionnement. Elle doit tenter de se faire oublier.
- L'observation est autant que possible entrecoupée d'une pause au moment où les enfants se préparent à la sieste²⁴ et d'une pause-repas que l'observatrice devrait prendre à l'extérieur du service de garde. L'observation se poursuit jusqu'à la fin de la journée et se termine quand au moins trois enfants du groupe observé ont quitté le service de garde.

22. L'information fournie dans cette section et dans celles qui portent sur l'utilisation de l'échelle provient en bonne partie des sections du *Manuel de formation des observatrices de l'enquête Grandir en qualité* écrites par Louise Bourgon et Carole Lavallée (document non publié).

23. L'heure du début de l'observation de l'accueil était déterminée de deux manières dans l'enquête *Grandir en qualité* : ou bien à 7 h 45, ou bien à l'heure indiquée par la responsable du service de garde comme celle à laquelle la majorité des poupons du groupe observé arrivent au service de garde.

24. Rappelons que la sieste n'a pas été observée dans le cadre de l'enquête *Grandir en qualité*.

Utilisation de l'échelle : Que faut-il observer et comment noter les observations?

- L'outil d'observation sert à mesurer la qualité de l'expérience quotidienne des poupons en service de garde. Pour ce faire, l'observation porte sur les lieux, le matériel et l'équipement, les activités, les comportements et les relations entre les personnes. Les observations sont consignées au moyen de listes à cocher.
- L'observation est entrecoupée de courtes périodes (10 minutes) pendant lesquelles l'observatrice fait le point et remplit les items observés. À la fin de la journée, elle remplit les items qui ne l'ont pas été et révisé l'ensemble de l'échelle. Cette révision se fera de préférence avant de quitter le service de garde.
- Les listes de matériel ou d'équipement ne sont pas exhaustives : elles représentent le matériel ou l'équipement de base. Tout élément équivalent de la même catégorie doit donc être coché. Par exemple, un intercom sera assimilé à un « moniteur sonore » si seul ce dernier terme apparaît dans la liste.
- Dans les cas où l'objet de la liste est écrit au singulier, on le cochera dès qu'il y en a un sur les lieux. Si le pluriel est utilisé, au moins deux exemplaires sont nécessaires pour cocher l'élément de la liste.
- Les comportements d'une éducatrice et les stratégies qu'elle utilise ne sont pas nécessairement univoques au cours d'une journée complète. Si on observe des comportements contradictoires, l'item peut être marqué d'un repère qui permettra d'y revenir plus tard dans la journée. Il sera alors utile de prendre du recul et de faire le point sur les observations avant de cocher de façon définitive l'item en question. On cochera un comportement si on a observé celui-ci la plupart du temps, ou s'il était plus fréquemment observé que son contraire.
- Certains items comportent deux listes d'éléments, de comportements ou d'attitudes, les uns à promouvoir, les autres à éviter ou à proscrire. Il faut être certain de la présence d'un élément à éviter ou à proscrire avant de le cocher, puisqu'un tel élément annule généralement les éléments positifs ou à promouvoir cochés pour le même item. L'élément (ou le comportement ou l'attitude) à éviter devra donc apparaître plus d'une fois avant qu'on ne le coche, à moins qu'il s'agisse d'un comportement très grave, comme le fait d'employer la force contre un poupon.

Utilisation de l'échelle : Qui observer?

- La plupart du temps, lorsqu'on fait référence à « l'éducatrice » dans l'échelle d'observation, il s'agit de l'éducatrice principale du groupe observé. C'est le cas notamment à la section 3. Cependant, il y a des exceptions selon les sections de l'échelle et l'organisation du service.
- Dans les sections 2.3 et 2.4, on observe la structuration de l'horaire et des activités. On tient donc compte de toutes les activités de la journée (peu importe qu'elles se déroulent en présence de l'éducatrice principale ou d'une autre personne). Cependant, les items de ces sous-sections qui font référence à « l'éducatrice » traitent exclusivement des comportements de l'éducatrice principale du groupe.

- Dans plusieurs sous-sections de la section 5, la présence ou l'absence de l'éducatrice principale est notée parmi les éléments du contexte d'observation. Les comportements cochés pour ces sous-sections sont toutefois ceux de toutes les personnes qui interviennent au cours de l'activité de base qui est examinée. Dans les cas de comportements contradictoires, il faut se poser les questions suivantes :
 - quel comportement a été observé le plus souvent?
 - quel a été le comportement de la personne qui est le plus souvent ou le plus longtemps en présence des poupons?
- Dans le cas de groupes fusionnés, donc de groupes où deux éducatrices interviennent indistinctement auprès des poupons de deux groupes qui sont réunis pour la majeure partie des activités de la journée, on tiendra compte des comportements des **deux éducatrices**.

ÉCHELLE D'OBSERVATION DE LA QUALITÉ ÉDUCATIVE

LE SERVICE DE GARDE EN POUPONNIÈRE

Numéro d'identification du service de garde observé : _____

Date : _____

Numéro d'identification de la personne qui observe : _____

Événements particuliers survenus au cours de la journée d'observation (relevés par l'observatrice ou exprimés par l'éducatrice) : _____

HORAIRE DU SERVICE DE GARDE : DE _____ heures _____ minutes à _____ heures _____ minutes

HORAIRE DE L'ÉDUCATRICE PRINCIPALE ou
de la REMPLAÇANTE :

(avant-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min

(après-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min

CONTEXTE GLOBAL DE LA JOURNÉE D'OBSERVATION :

Horaire de l'observation :

(avant-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min

(après-midi) De _____ h _____ min à _____ h _____ min

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE L'AVANT-MIDI :	CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES APRÈS LA SIESTE :
A – Qui permettent des activités extérieures : <input type="checkbox"/> Ensoleillé <input type="checkbox"/> Nuageux <input type="checkbox"/> Variable <input type="checkbox"/> Neige <input type="checkbox"/> De 20 à 29 °C <input type="checkbox"/> De 10 à 19 °C <input type="checkbox"/> De 0 à 9 °C <input type="checkbox"/> De – 1 à – 9 °C	A – Qui permettent des activités extérieures : <input type="checkbox"/> Ensoleillé <input type="checkbox"/> Nuageux <input type="checkbox"/> Variable <input type="checkbox"/> Neige <input type="checkbox"/> De 20 à 29 °C <input type="checkbox"/> De 10 à 19 °C <input type="checkbox"/> De 0 à 9 °C <input type="checkbox"/> De – 1 à – 9 °C
B – Qui limitent les activités extérieures possibles : <input type="checkbox"/> Averses <input type="checkbox"/> 30 °C ou plus <input type="checkbox"/> De – 10 à – 19 °C	B – Qui limitent les activités extérieures possibles : <input type="checkbox"/> Averses <input type="checkbox"/> 30 °C ou plus <input type="checkbox"/> De – 10 à – 19 °C
C – Qui ne permettent pas d'activités extérieures : <input type="checkbox"/> Pluie continue ou verglas <input type="checkbox"/> Orages <input type="checkbox"/> Vents violents <input type="checkbox"/> – 20 °C ou moins	C – Qui ne permettent pas d'activités extérieures : <input type="checkbox"/> Pluie continue ou verglas <input type="checkbox"/> Orages <input type="checkbox"/> Vents violents <input type="checkbox"/> – 20 °C ou moins

Nombre de poupons dans le groupe observé : _____

Nombre de poupons dans le local d'appartenance du groupe observé : _____

Nombre d'éducatrices attirées au groupe observé (appartenance ou fusionné) : _____

Âge du poupon le plus jeune présent dans le groupe observé : _____ an(s) _____ mois

Âge du poupon le plus vieux présent dans le groupe observé : _____ an(s) _____ mois

1. Structuration des lieux

1.1 L'aménagement des lieux

1.1.1 Les lieux sont sains

A – À proscrire :

Présence de :

- 1. Armoire sur roulettes sans frein
- 2. Barreaux des escaliers ou des clôtures intérieures non sécuritaires (espace suffisant pour laisser passer les poupons ou leur tête, permettant à un poupon de passer en dessous ou de les escalader, etc.)
- 3. Chaise haute ou chaises hautes ou siège ou sièges de bébé dépourvus de sangle de sécurité
- 4. Cordon électrique non enroulé à la portée des poupons
- 5. Cordon de rideau ou de store à la portée des poupons sans dispositif pour le rendre sécuritaire
- 6. Décorations non sécuritaires pour les poupons (arête ou morceau coupant ou pièce pouvant être avalée ou toxique, etc.)
- 7. Escalier dangereux (ouverture sans protection, rampe accessible aux poupons, marches glissantes, etc.)
- 8. Meuble léger ou instable qu'un poupon peut faire basculer
- 9. Objet coupant, toxique ou dangereux à la portée des poupons
- 10. Prise électrique non protégée
- 11. Sac de plastique à la portée des poupons
- 12. Tiroir ou armoire contenant du matériel dangereux sans fermeture de sécurité
- 13. Extincteur absent à l'étage du local d'appartenance
- 14. Le ratio réglementaire n'est pas respecté pour une période autre que l'accueil, les jeux extérieurs ou la fin de journée et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent

.../14

B – À promouvoir :

Présence de :

- 1. Chaises hautes avec appuie-pieds
- 2. Couverture personnelle pour chaque poupon
- 3. Couverture personnelle et drap rangés pour éviter la contamination (casier du poupon, dans la couchette, etc.)
- 4. Débarbouillettes différentes pour soins du visage et soins des fesses **ou** utilisation de débarbouillettes préhumidifiées
- 5. Débarbouillettes en nombre suffisant pour tous les soins d'hygiène (une par utilisation) **ou** utilisation hygiénique de débarbouillettes préhumidifiées
- 6. Débarbouillettes ou débarbouillettes préhumidifiées rangées pour éviter la contamination
- 7. Détecteur de fumée ou gicleur situé dans le local d'appartenance
- 8. Lavabo utilisé pour le changement de couche exclusif à cet usage
- 9. Lavabo près de la table à langer
- 10. Lavabo ou lavabos propres
- 11. Liste des numéros d'urgence affichée près du téléphone
- 12. Mobilier ayant des surfaces lisses (sans écharde, clou ou vis pouvant causer des blessures)
- 13. Pattes de chaise ou de table solides
- 14. Plan d'évacuation affiché
- 15. Plancher propre
- 16. Poubelle ou poubelles hors de la portée des poupons
- 17. Protège-coins pour arrondir les coins d'un meuble **ou** meubles ayant des coins arrondis
- 18. Protège-doigts sur le côté extérieur des portes du local
- 19. Protège-doigts sur le côté intérieur des portes du local
- 20. Radiateur ou radiateurs recouverts
- 21. Surface rembourrée pour changer les couches
- 22. Surface lavable pour changer les couches
- 23. Table à langer propre
- 24. Téléphone dans le local ou dans le corridor attenant ou un intercom dans le local d'appartenance

.../24

1.1.2 Les lieux sont accueillants

- 1. Les lieux sont bien aérés (fenêtre ouvrant sur l'extérieur, circulation d'air, air renouvelé, ventilateur, etc.)
- 2. Les lieux sont calmes (bruits modérés à l'intérieur provenant d'appareils électroménagers, du téléphone, de cris et de pleurs des poupons, de cris d'éducatrices ou bruits modérés provenant de l'extérieur, absence de radio jouant continuellement, etc.)
- 3. Les lieux sont en bon état (peinture non écaillée, fenêtres propres, etc.)
- 4. Les lieux sont tempérés (température agréable : pas de variation de température, température dans la zone de confort, soit autour de 20 °C sauf pendant des périodes de grosse chaleur, sans courant d'air, etc.)
- 5. Les lieux sont bien éclairés (possibilité d'ajuster l'intensité de l'éclairage, lumière d'appoint dans certaines parties du local, etc.)
- 6. La température du plancher est assez chaude pour les poupons qui rampent (à vérifier avec la main)
- 7. Les lieux sont dégagés (le mobilier et l'équipement n'occupent pas la majorité de l'espace au sol, les poupons ont assez d'espace pour jouer par terre, peu de risque de collision avec le mobilier et l'équipement, facilité de circuler entre les aires de jeux, etc.)

.../7

1.1.3 L'ameublement et l'équipement sont mobiles et polyvalents

Présence de :

- 1. Armoire sur roulettes
- 2. Armoire polyvalente
- 3. Bacs de rangement
- 4. Chaises indépendantes de la table ou du mur
- 5. Chariot de rangement
- 6. Module pour imiter mobile
- 7. Module de psychomotricité mobile
- 8. Paniers de jouets qui s'empilent
- 9. Paravent ou cloison mobile
- 10. Table mobile

.../10

1.1.4 Les lieux sont aménagés afin de permettre aux poupons de se retirer

- 1. Il y a au moins un endroit prévu pour permettre aux poupons de se retirer du groupe
- 2. L'aire ou les aires pour se retirer servent uniquement à la détente et jamais comme lieu de punition
- 3. Le ou les endroits pour se retirer sont confortables
- 4. Il est facile de voir à l'intérieur des endroits qui servent aux poupons pour se retirer
- 5. Il y a une ou des consignes, une ou des photos, un ou des pictogrammes pour assurer la tranquillité des poupons qui se retirent

.../5

1.1.5 Les lieux sont aménagés pour répondre aux besoins et aux intérêts des poupons

- 1. La sortie vers l'extérieur est située à l'intérieur du local ou à proximité de la pouponnière
 - 2. Il y a une poussette de promenade pour la pouponnière
 - 3. Il y a des coussins ou des tapis pour que les poupons s'installent confortablement par terre
 - 4. Les poupons ont un endroit personnel pour mettre leurs effets (couverture, objet de transition, couches, etc.) à l'intérieur de la pouponnière
 - 5. Les réalisations et les explorations des poupons sont affichées
 - 6. La décoration reprend les thèmes adaptés au niveau de développement des poupons (animaux, personnages connus, vie quotidienne, etc.)
 - 7. La décoration reflète la vie des poupons (photos des sorties ou des fêtes, photos des parents, de la fratrie, etc.)
 - 8. Les éléments décoratifs sont disposés pour que les poupons puissent les voir aisément (à leur hauteur, près de la table à langer, etc.)
 - 9. La majorité des éléments décoratifs sont protégés (par exemple, plastifiés) pour permettre aux poupons de les toucher
- .../9

1.1.6 Les lieux répondent aux besoins moteurs de tous les poupons

- 1. L'aménagement permet aux trottineurs de s'appuyer sur du mobilier sécuritaire pour se lever
 - 2. Il y a une ou des barres fixées au mur pour permettre aux poupons de se lever
 - 3. Il y a des chaises à la hauteur des marcheurs
 - 4. Il y a au moins une petite table disponible pour les trottineurs (repas, jeux, etc.)
 - 5. Le local est divisé par une ou des cloisons transparentes, une ou des clôtures basses ou du mobilier
 - 6. Les divisons peuvent être déplacées facilement selon les besoins des poupons pour agrandir ou réduire l'espace
 - 7. Le local est agrandi par une mezzanine
 - 8. L'espace est divisé physiquement pour permettre aux nourrissons d'être par terre en toute sécurité
 - 9. L'espace permet aux rampeurs de se déplacer en toute sécurité
 - 10. L'espace permet aux trottineurs de marcher et de courir librement
 - 11. Le mobilier ou les dénivellations offrent des défis adaptés aux différentes capacités des poupons (rampeurs, trottineurs ou marcheurs)
- .../11

1.1.7 L'aménagement du service de garde tient compte des besoins de l'éducatrice

Présence de :

- 1. Chaise berçante (peut être dans le dortoir ou à proximité de la pouponnière)
 - 2. Casier ou étagère pour ranger les effets personnels de l'éducatrice de façon sécuritaire (non accessibles aux poupons, à l'abri du vol, etc.)
 - 3. Chaise à la taille de l'éducatrice **ou** chaisière
 - 4. Centre de ressources ou bibliothèque contenant des outils de référence sur les services de garde éducatifs ou sur le développement des poupons (peut être à l'extérieur du local d'appartenance)
 - 5. Escabeau, marchepied sécuritaire **ou** rien n'est rangé au-dessus de la hauteur des épaules de l'éducatrice
 - 6. Équipement (lavabo, table à langer) à la hauteur de l'éducatrice
 - 7. Installation où l'éducatrice peut écrire confortablement dans le local (par exemple, table ou comptoir à sa hauteur)
 - 8. Marchepied pour que les trottineurs puissent accéder à la table à langer
 - 9. Mobilier des poupons qui tient compte des éducatrices (par exemple, couchette avec côtés faciles à abaisser)
 - 10. Miroir pour observer dans les différentes parties du local
 - 11. Objets lourds rangés au-dessous de la hauteur des épaules de l'éducatrice
 - 12. Poussette de promenade ergonomique
 - 13. Salle du personnel (autre que le bureau de la gestionnaire)
 - 14. Téléphone accessible dans un lieu discret **ou** dans la pouponnière **ou** téléphone sans fil
 - 15. Toilette à la hauteur de l'éducatrice (peut être à l'extérieur de la pouponnière)
- .../15

1.1.8 L'aménagement des lieux permet aux poupons d'avoir un contact direct avec le matériel : de le choisir, de le manipuler et de le ranger

- 1. La majorité du matériel est à la vue des poupons dans toutes les aires de jeux
 - 2. La majorité du matériel est à la portée des poupons dans toutes les aires de jeux
 - 3. Il y a du matériel classifié pour favoriser le jeu (par dimension du développement, à proximité des aires de jeux, par habileté des poupons, etc.)
 - 4. La majorité du matériel est rangé dans des bacs accessibles aux poupons dans toutes les aires de jeux
 - 5. Les lieux de rangement sont organisés pour que les poupons puissent classifier, trier et associer
 - 6. Les lieux de rangement sont identifiés par un moyen compréhensible pour les poupons (photo, spécimen d'objet, etc.)
 - 7. Le matériel est organisé pour suggérer des jeux aux poupons (blocs empilés ou placés en cercle, poupée installée dans une chaise haute, etc.)
- .../7

1.1.9 L'environnement répond aux besoins particuliers de certains poupons

- 1. Les fauteuils roulants, les poussettes et les personnes en béquilles peuvent accéder facilement au service de garde (rampe d'accès, entrée au niveau du sol, etc.)
- 2. Les portes qui ouvrent vers l'extérieur du service de garde offrent un dégagement suffisant pour laisser passer un fauteuil roulant ou une poussette
- 3. Il y a un ascenseur si le service de garde est sur plus d'un étage ou il existe une rampe entre les niveaux
- 4. Il y a des barres de soutien dans les corridors
- 5. Il y a des barres de soutien dans le local
- 6. La liste des allergies des poupons est affichée dans le local
- 7. Des mesures sont prises pour protéger les poupons ayant des allergies (photos, aménagement des repas, Epipen accessible, etc.)
- 8. Le sol du local est recouvert de tapis amovibles dans certaines aires plus bruyantes ou le sol est recouvert d'un revêtement pour amortir le bruit
- 9. Les pictogrammes sont contrastés (couleurs, textures, etc.)
- 10. Il y a un espace réservé pour offrir des soins personnalisés à un poupon malade ou ayant besoin de soins particuliers
- 11. Il y a de l'équipement, des jouets **ou** des ustensiles transformés ou achetés pour répondre aux besoins particuliers de certains poupons (chaise munie d'un soutien pour la tête, cuillère avec gros manche pour favoriser la prise, assiette ou jeux avec ventouse antidérapante, etc.)

.../11

1.2 Le matériel

1.2.1 Le matériel à l'intérieur est adapté aux besoins des poupons			
A – Matériel sécuritaire	B – Matériel en quantité suffisante	C – Matériel en bon état	D – Matériel de différentes provenances
<p>Éléments non sécuritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Matériel qui peut couper, lacérer, etc. <input type="checkbox"/> 2. Matériel avec de petites pièces qui se détachent et qui peuvent être avalées <input type="checkbox"/> 3. Matériel de taille ne correspondant pas aux normes d'anti-étouffement (voir gabarit) <input type="checkbox"/> 4. Matériel détérioré qui met en danger les poupons : rembourrage pouvant être avalé <input type="checkbox"/> 5. Matériel contenant un produit toxique pouvant être avalé ou sucé <input type="checkbox"/> 6. Matériel dangereux laissé à l'usage des poupons sans surveillance (baudruches, jouets avec une corde, etc.) <input type="checkbox"/> 7. Objet, jeu ou matériel déposé pouvant tomber sur les poupons <p>.../7</p>	<p>Éléments à privilégier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. En nombre suffisant pour le nombre de poupons du groupe <input type="checkbox"/> 2. En plusieurs exemplaires pour ce qui est de certains jouets polyvalents ou populaires <input type="checkbox"/> 3. Matériel rangé dans la pouponnière pour en permettre la rotation <input type="checkbox"/> 4. Matériel rangé à l'extérieur du local d'appartenance pour en permettre la rotation (local de réserve) <input type="checkbox"/> 5. Matériel apporté par l'éducatrice d'un autre local d'appartenance <p>.../5</p>	<p>Éléments à privilégier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Propre <input type="checkbox"/> 2. Bon état (par exemple, livres dont les pages ne sont pas déchirées ou coloriées) <input type="checkbox"/> 3. Attrayant (jeux aux couleurs vives, graphisme simple, etc.) <input type="checkbox"/> 4. Complet (il ne manque pas de pièces aux casse-têtes, aux jeux d'encastrement; les poupées ont tous leurs membres, etc.) <input type="checkbox"/> 5. Jouets contaminés retirés lors des périodes de rangement <input type="checkbox"/> 6. Résistant (fabriqué à partir de matériaux résistants, de bonne qualité, etc.) <p>.../6</p>	<p>Éléments à privilégier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Matériel de fabrication commerciale <input type="checkbox"/> 2. Matériel fait maison <input type="checkbox"/> 3. Objets de la vie courante de grandeur réelle (ustensiles de cuisine, brosses, bigoudis, etc.) <input type="checkbox"/> 4. Répliques miniaturisées (ustensiles de cuisine, aliments, outils, etc.) <input type="checkbox"/> 5. Matériel de récupération <p>.../5</p>

1.2.2 Le matériel favorise toutes les dimensions du développement		
A – Matériel favorisant spécifiquement la dimension sensorimotrice	B – Matériel favorisant spécifiquement la dimension socioaffective	C – Matériel favorisant spécifiquement la dimension langagière
<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Bac à eau <input type="checkbox"/> 2. Bac à sable <input type="checkbox"/> 3. Balançoire intérieure <input type="checkbox"/> 4. Ballons <input type="checkbox"/> 5. Blocs (de différentes textures) <input type="checkbox"/> 6. Boîte à surprise <input type="checkbox"/> 7. Boîtes de carton de tailles différentes <input type="checkbox"/> 8. Camions, autos <input type="checkbox"/> 9. Casse-têtes en bois <input type="checkbox"/> 10. Cerceaux <input type="checkbox"/> 11. Cheval à bascule <input type="checkbox"/> 12. Crayons (de cire ou de feutre) <input type="checkbox"/> 13. Gros véhicules pouvant être enfourchés, poussés ou tirés <input type="checkbox"/> 14. Hochets <input type="checkbox"/> 15. Jeux de manipulation ou d'encastrement <input type="checkbox"/> 16. Jouets pour l'eau ou le sable (pelle, seau, moule, etc.) <input type="checkbox"/> 17. Matériel à emboîter <input type="checkbox"/> 18. Matériel à empiler <input type="checkbox"/> 19. Papier et carton <input type="checkbox"/> 20. Structure pour grimper (escalier, glissoire, etc.) <input type="checkbox"/> 21. Tapis pour rouler ou ramper <input type="checkbox"/> 22. Tunnel <p>.../22</p>	<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Accessoires pour poupée <input type="checkbox"/> 2. Accessoires pour se déguiser (chapeaux, sacs à main, etc.) <input type="checkbox"/> 3. Accessoires représentant des milieux de vie <input type="checkbox"/> 4. Appareil photo (réplique) <input type="checkbox"/> 5. Coussins <input type="checkbox"/> 6. Foulard, couverture <input type="checkbox"/> 7. Maquillage <input type="checkbox"/> 8. Miroir à la hauteur des poupons <input type="checkbox"/> 9. Mobilier pour imiter <input type="checkbox"/> 10. Objets en peluche ou en tissu <input type="checkbox"/> 11. Photos de la famille à la hauteur des poupons <input type="checkbox"/> 12. Poupées <p>.../12</p>	<p>Présence de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Affiche <input type="checkbox"/> 2. Album de photos <input type="checkbox"/> 3. Appareil d'enregistrement <input type="checkbox"/> 4. Appareil pour écouter <input type="checkbox"/> 5. Cassettes audio ou CD <input type="checkbox"/> 6. Figurines (animaux, personnages, canards, etc.) <input type="checkbox"/> 7. Imagier <input type="checkbox"/> 8. Jouets sonores <input type="checkbox"/> 9. Livres accessibles aux poupons (carton, tissu, plastique, etc.) <input type="checkbox"/> 10. Marionnettes <input type="checkbox"/> 11. Mobile <input type="checkbox"/> 12. Modèles réduits (ferme, garage, etc.) <input type="checkbox"/> 13. Peinture <input type="checkbox"/> 14. Photos affichées <input type="checkbox"/> 15. Téléphone (réplique) <p>.../15</p>

1.2.3 Le matériel stimule les sens du poupon

Présence de matériel à explorer en ce qui concerne les :

- 1. Odeurs (pochette, crayons odorants, etc.)
- 2. Textures (coussins, tapis de diverses textures, objets en peluche, fourrure, etc.)
- 3. Couleurs (filtres de couleur, liquide coloré dans une bouteille, prisme, etc.)
- 4. Sons (clochettes, mobiles, hochets, etc.)

.../4

1.2.4 Le matériel et l'équipement sont adaptés aux différentes étapes du développement des poupons				
A – Nourrissons immobiles sur le dos	B – Nourrissons immobiles capables de se retourner sur le ventre	C – Nourrissons capables de s'asseoir	D – Rampeurs	E – Trottoyeurs
<input type="checkbox"/> 99. Sans objet si aucun nourrisson immobile sur le dos Présence de : <input type="checkbox"/> 1. Ballon (de plage, suspendu, etc.) <input type="checkbox"/> 2. Balles en tissu <input type="checkbox"/> 3. Beignet en tissu pour appuyer le bébé <input type="checkbox"/> 4. Foulards <input type="checkbox"/> 5. Hochet en tissu <input type="checkbox"/> 6. Hochets <input type="checkbox"/> 7. Mobile <input type="checkbox"/> 8. Portique avec objets à manipuler <input type="checkbox"/> 9. Siège de bébé avec appuie-tête .../9	<input type="checkbox"/> 99. Sans objet si aucun nourrisson immobile capable de se retourner sur le ventre Présence de : <input type="checkbox"/> 1. Balles de différentes tailles et textures <input type="checkbox"/> 2. Blocs en tissu <input type="checkbox"/> 3. Bouteilles de plastique avec liquide à l'intérieur <input type="checkbox"/> 4. Figurines <input type="checkbox"/> 5. Hochets <input type="checkbox"/> 6. Marionnettes au poignet <input type="checkbox"/> 7. Portique avec objets à manipuler <input type="checkbox"/> 8. Tapis de diverses textures .../8	<input type="checkbox"/> 99. Sans objet si aucun nourrisson capable de s'asseoir Présence de : <input type="checkbox"/> 1. Balançoire intérieure <input type="checkbox"/> 2. Balles de différentes textures <input type="checkbox"/> 3. Boîtes en carton <input type="checkbox"/> 4. Bols et contenants emboîtables <input type="checkbox"/> 5. Figurines <input type="checkbox"/> 6. Glissoire à petite dénivellation <input type="checkbox"/> 7. Hochets <input type="checkbox"/> 8. Portique avec objet à manipuler <input type="checkbox"/> 9. Poupées <input type="checkbox"/> 10. Répliques miniaturisées <input type="checkbox"/> 11. Téléphone .../11	<input type="checkbox"/> 99. Sans objet si aucun rampeur Présence de : <input type="checkbox"/> 1. Autos en plastique <input type="checkbox"/> 2. Ballon mou <input type="checkbox"/> 3. Barre de soutien <input type="checkbox"/> 4. Blocs <input type="checkbox"/> 5. Boîtes en carton <input type="checkbox"/> 6. Crayons <input type="checkbox"/> 7. Déguisements (chapeaux, sacs, etc.) <input type="checkbox"/> 8. Figurines <input type="checkbox"/> 9. Hochets <input type="checkbox"/> 10. Miroir <input type="checkbox"/> 11. Module en pente <input type="checkbox"/> 12. Paniers <input type="checkbox"/> 13. Poupées <input type="checkbox"/> 14. Répliques miniaturisées <input type="checkbox"/> 15. Téléphone <input type="checkbox"/> 16. Xylophone, petit piano, etc. .../16	<input type="checkbox"/> 99. Sans objet si aucun trottoyeur Présence de : <input type="checkbox"/> 1. Bac à eau <input type="checkbox"/> 2. Bac à sable <input type="checkbox"/> 3. Ballons <input type="checkbox"/> 4. Blocs <input type="checkbox"/> 5. Boîtes en carton <input type="checkbox"/> 6. Cerceaux <input type="checkbox"/> 7. Escaliers <input type="checkbox"/> 8. Figurines <input type="checkbox"/> 9. Glissoire <input type="checkbox"/> 10. Instruments de musique <input type="checkbox"/> 11. Jouets à pousser, à tirer ou à enfourcher <input type="checkbox"/> 12. Maquillage <input type="checkbox"/> 13. Marionnettes <input type="checkbox"/> 14. Miroir <input type="checkbox"/> 15. Mobilier pour imiter <input type="checkbox"/> 16. Paniers <input type="checkbox"/> 17. Pâte à modeler <input type="checkbox"/> 18. Peinture tactile <input type="checkbox"/> 19. Petit balai <input type="checkbox"/> 20. Petites chaises <input type="checkbox"/> 21. Petites tables <input type="checkbox"/> 22. Poupées <input type="checkbox"/> 23. Rampes <input type="checkbox"/> 24. Répliques miniaturisées <input type="checkbox"/> 25. Téléphone <input type="checkbox"/> 26. Valises, boîtes à lunch, etc. .../26

1.2.5 Le matériel reflète la diversité des réalités familiales et culturelles

Présence de :

- 1. Cassettes de musique du monde ou chansons en plusieurs langues (autres que le français ou l'anglais)
 - 2. Livres représentant des réalités familiales diverses
 - 3. Livres représentant des réalités culturelles diverses
 - 4. Photo ou affiche représentant positivement plusieurs réalités familiales
 - 5. Photo ou affiche représentant positivement plusieurs réalités culturelles
 - 6. Poupées représentant des origines ethniques diverses
 - 7. Poupées sexuées
- .../7

2. La structuration et la variation des types d'activités

2.1 La planification des activités par l'éducatrice

2.1.1 L'éducatrice planifie adéquatement les activités de son groupe (entrevue)

- 1. La planification des activités est mise par écrit
 - 2. La planification des activités est conçue par l'éducatrice
 - 3. La planification des activités est conçue pour une période n'excédant pas une semaine
 - 4. La planification des activités ou une partie de la planification est affichée pour les parents
 - 5. La planification des activités est affichée pour les autres membres du personnel
 - 6. La planification des activités est remise aux parents
 - 7. La planification des activités est remise aux membres de la direction ou aux autres membres du personnel
- .../7

2.1.2 La planification est appliquée avec souplesse (entrevue)

- 1. Il n'y a pas de planification des activités (passez à un autre item)

Planification des activités :

- 2. La planification est révisée tous les jours ou toutes les semaines
- 3. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte des imprévus dans l'horaire dus à l'organisation du service de garde (dîner en retard, remplaçante en retard, etc.)
- 4. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte des intérêts ponctuels des poupons
- 5. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte d'événements imprévus
- 6. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte du temps qu'il fait
- 7. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte de la présence ou de l'absence de certains poupons ou du nombre de poupons absents
- 8. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte de l'état de santé ou de l'humeur des poupons
- 9. Des changements sont apportés à la planification pour tenir compte de la présence d'une personne de l'extérieur (stagiaire, observatrice, conseillère pédagogique, parent, etc.)

.../9

2.1.3 L'éducatrice utilise des ressources humaines et matérielles pour la soutenir dans sa planification (entrevue)

1. Il n'y a pas de planification des activités (passez à un autre item)

Ressources humaines et matérielles utilisées :

2. Programme éducatif des centres de la petite enfance (CPE)
 3. Revue, bulletin d'association professionnelle
 4. Livres personnels
 5. Centre de documentation dans le service de garde
 6. Internet
 7. Bibliothèque ou centre de documentation
 8. Banques d'activités
 9. Échanges avec les parents
 10. Discussion avec des collègues
 11. Échanges avec la coordonnatrice pédagogique
.../11

2.1.4 Des sources d'inspiration pertinentes orientent l'éducatrice pour planifier les activités du groupe de poupons (entrevue)

1. Il n'y a pas de planification des activités (passez à un autre item)

Sources d'inspiration pertinentes :

2. Des thèmes
 3. Des événements traditionnels (Noël, Halloween, Fête des mères, etc.)
 4. Des événements saisonniers (automne, cueillette de pommes, etc.) ou le temps qu'il fait
 5. La connaissance du développement des poupons
 6. Les intérêts ou les besoins des poupons
 7. Les intérêts ou les passions de l'éducatrice
 8. Les forces ou les habiletés des poupons
 9. Le passage d'un poupon d'un stade de développement à un autre
 10. Les demandes des poupons
.../10

2.2. L'observation des poupons

2.2.1 L'éducatrice s'organise pour observer les poupons

L'éducatrice :

- 1. Utilise un moment de la journée où les poupons sont plus autonomes pour observer ces derniers
- 2. Utilise un moment de la journée où les poupons sont plus autonomes pour consigner ses observations sur ces derniers
- 3. Utilise un ou des moyens mnémotechniques pour se rappeler les faits observés dans le feu de l'action (bloc-notes à portée de la main, babillard, feuilles épinglées au mur dans différents coins du local, photographies, objets mis de côté identifiés au poupon, etc.)
- 4. Se place dans le local pour voir la majorité des poupons
- 5. Se place à la hauteur des poupons pour avoir le même point d'observation qu'eux
- 6. Utilise des outils d'observation méthodiques
- 7. Note au fur et à mesure, dans un rapport écrit, les principales observations concernant les activités du poupon

.../7

2.2.2 À la suite de ses observations, l'éducatrice note de l'information pertinente (entrevue)

Elle note :

- 1. Un événement inhabituel qui survient
- 2. Des interactions entre les poupons
- 3. Des activités réalisées par le poupon
- 4. De l'information sur les activités de base (manger, boire, dormir et éliminer)
- 5. Des habiletés nouvelles
- 6. Des intérêts nouveaux ou récurrents du poupon
- 7. La fréquence ou la répétition de gestes ou d'activités
- 8. Les hésitations du poupon face à des situations nouvelles ou inhabituelles
- 9. Une difficulté particulière rencontrée par le poupon
- 10. Des informations sur l'humeur du poupon

.../10

2.2.3 L'éducatrice donne suite à ses observations (entrevue)

L'éducatrice :

- 1. Transmet les données de ses observations aux parents
- 2. Détermine une activité à entreprendre avec un poupon ou un groupe de poupons
- 3. Détermine une habileté ou un intérêt à soutenir chez un poupon
- 4. Cible une ou des transformations à apporter à l'aménagement
- 5. Choisit du matériel à ajouter ou à retirer
- 6. Détermine les relations interpersonnelles à soutenir
- 7. Transmet les données de ses observations aux professionnels concernés
- 8. Discute des interventions à effectuer auprès d'un poupon ou d'un groupe de poupons avec les autres membres du personnel qui interviennent auprès d'eux

.../8

2.3 L'horaire de la journée

2.3.1 L'organisation du groupe permet aux poupons de développer un sentiment d'attachement et de confiance envers l'éducatrice

- 1. Une éducatrice principale est clairement associée à un groupe défini de poupons
- 2. Le nombre de poupons réunis dans le même local d'appartenance ne dépasse pas 10
- 3. Une éducatrice substitut stable est associée au groupe défini de poupons pour les périodes de la journée où l'éducatrice principale s'absente
- 4. Le nombre de personnes qui interviennent auprès d'un poupon au cours d'une journée ne dépasse pas 3
- 5. Au cours de la journée d'observation, il n'y a pas d'autre visiteur dans le groupe de poupons
- 6. Au début de la journée d'observation, l'éducatrice informe les poupons de la présence de l'observatrice pour la journée
- 7. Les poupons ne sont pas mêlés à des enfants d'autres classes d'âge pour des activités habituelles de la journée qui se déroulent à l'intérieur (ne pas tenir compte d'activités exceptionnelles telles que fêtes, anniversaires, etc.)
- 8. Les poupons ne sont pas mêlés à des enfants d'autres classes d'âge pour des activités habituelles qui se déroulent à l'extérieur (ne pas tenir compte d'activités exceptionnelles telles que fêtes, anniversaires, etc.)

.../8

2.3.2 La séquence des activités de la journée tient compte du besoin des poupons d'équilibrer leur énergie

- 1. Une séquence d'activités est établie pour l'ensemble du groupe
- 2. Une séquence individuelle pour les soins de base est établie pour chacun des poupons
- 3. La séquence d'activités du groupe est stable
- 4. La séquence d'activités du groupe est affichée pour les parents et les membres du personnel
- 5. La séquence d'activités est fréquemment rappelée aux poupons
- 6. La séquence des activités alterne les moments où les poupons peuvent bouger et les moments plus calmes
- 7. La séquence des activités démontre un équilibre entre le temps alloué aux activités amorcées par le poupon et à celles que propose l'éducatrice
- 8. Le temps alloué aux jeux extérieurs varie selon les activités possibles en fonction du temps qu'il fait
- 9. Il n'y a pas de temps alloué pour regarder des émissions de télé, des films ou des séquences vidéo

.../9

2.3.3 La séquence des activités de la journée tient compte des besoins individuels des poupons

- 1. Un horaire d'activités de base individuel est établi pour chacun des poupons
 - 2. L'horaire des activités de base individuel est appliqué avec souplesse pour s'adapter au rythme de chacun des poupons
 - 3. L'horaire des activités de base individuel est affiché pour les parents et pour les membres du personnel
 - 4. L'heure des repas ou des boires est déterminée en fonction du rythme biologique de chacun des poupons
 - 5. Les heures de début des siestes et leur nombre sont déterminés pour tenir compte des besoins des poupons en fonction de leur rythme individuel
 - 6. Le temps alloué à la sieste varie d'un poupon à l'autre d'après les besoins habituels des poupons
 - 7. Les heures des collations sont déterminées en tenant compte des heures d'arrivée et de départ de la majorité des poupons
- .../7

2.3.4 Les formes de regroupement des poupons sont stables au cours de la journée

Formes de regroupement des poupons :

- 1. Groupe mixte (répartition sporadique des poupons)
 - 2. Groupes fusionnés (pour la majeure partie de la journée)
 - 3. Groupe d'appartenance simple
 - 4. Groupes jumelés (pour certaines périodes de la journée)
 - 5. Rassemblement
- .../5

2.3.5 Les types d'activités proposées aux poupons tiennent compte de leurs besoins

L'éducatrice :

- 1. Propose de façon stimulante un ou des jouets particuliers aux poupons
 - 2. Installe les poupons qui ne marchent pas dans un environnement stimulant
 - 3. Installe les poupons qui ne marchent pas dans un environnement sécuritaire
 - 4. Propose de façon stimulante du matériel adapté aux poupons
 - 5. Initie le poupon à l'utilisation de matériel nouveau pour lui (colle, peinture aux doigts, etc.)
 - 6. Organise des mises en scène en regroupant un assortiment de jeux et de jouets à la portée des poupons pour les stimuler
 - 7. Apporte des changements à l'aménagement pour stimuler de nouvelles activités chez les poupons
 - 8. Propose une activité individuelle à un poupon (jeu de coucous, histoire, etc.)
 - 9. Propose une activité à un sous-groupe de poupons qui ont atteint le même stade de développement
 - 10. Propose une activité de groupe si les poupons ont 12 mois ou plus **ou** il n'y a pas de poupons de 12 mois ou plus
 - 11. Propose des activités à l'extérieur
- .../11

2.4 Les activités

2.4.1 Les jeux libres sont valorisés

- 1. Le nombre de périodes de jeux libres est équilibré par rapport aux autres types d'activités (au moins une période de jeu libre le matin **et** l'après-midi)
- 2. Le temps alloué aux périodes de jeux libres est suffisant pour permettre aux poupons de se concentrer et de développer leur jeu
- 3. Au cours des jeux libres, les poupons peuvent utiliser tout le matériel qui est à leur portée
- 4. Les jouets, les jeux et l'équipement disponibles au cours des jeux libres sont variés, c'est-à-dire qu'ils permettent de développer une variété de dimensions chez le poupon
- 5. Les jouets, les jeux et l'équipement sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins habituels des poupons au cours de jeux libres
- 6. L'éducatrice ajoute du nouveau matériel et de nouvelles expériences de jeux libres pour répondre aux besoins et aux intérêts particuliers des poupons

.../6

2.4.2 Au cours des activités proposées, le poupon peut faire des choix significatifs

A – À éviter :

- 1. L'éducatrice impose une activité à un poupon contre son gré
- 2. L'éducatrice impose un ou des compagnons de jeu à un poupon
- 3. La pauvreté du matériel accessible aux poupons ne leur permet pas de faire des choix significatifs

.../3

B – À promouvoir :

- 1. L'éducatrice donne des choix d'activités au poupon
- 2. Le poupon peut jouer seul ou choisir ses compagnons de jeu
- 3. L'éducatrice encourage les interactions positives que les poupons amorcent avec elle ou entre eux
- 4. L'ensemble du matériel à la vue est accessible aux poupons
- 5. Du matériel particulier est disponible sous forme de mise en scène
- 6. Le poupon peut faire des choix en pointant du doigt ou en choisissant lui-même le matériel qui l'intéresse
- 7. Le poupon peut utiliser le matériel à d'autres fins que celles pour lesquelles il est normalement prévu
- 8. Le poupon détermine lui-même les buts qu'il veut atteindre
- 9. Le poupon peut répéter la même activité le nombre de fois qu'il le désire
- 10. Le poupon est placé dans un environnement où il peut se concentrer
- 11. Le poupon est placé dans une position motrice qu'il maîtrise par lui-même

.../11

2.4.3 Les activités proposées par l'éducatrice aux poupons de son groupe sont appropriées

Les activités proposées :

- 1. Tiennent compte du développement des poupons du groupe (poupons immobiles, mobiles ou qui marchent)
 - 2. Offrent un défi réaliste aux poupons (assez difficiles pour offrir un défi, mais assez faciles pour que le poupon puisse réussir après un processus par essais et erreurs)
 - 3. Correspondent aux intérêts des poupons pour l'exploration
 - 4. Font appel à la créativité des poupons
 - 5. Suivent les pistes d'intérêt indiquées par les poupons
 - 6. Correspondent aux besoins ponctuels manifestés par les poupons (bouger, relaxer, se faire prendre, etc.)
 - 7. Sont de courte durée, c'est-à-dire que l'éducatrice propose un nouveau choix d'activités ou de jouets au poupon lorsque ce dernier démontre des signes de désintérêt pour l'activité en cours
 - 8. Ne sont pas imposées aux poupons qui démontrent un intérêt pour une autre activité
 - 9. N'interfèrent pas avec le respect du rythme biologique des poupons, c'est-à-dire que les besoins physiologiques des poupons ont préséance sur les activités ludiques
 - 10. Respectent l'autonomie des poupons
- .../10

2.4.4 Les activités proposées par l'éducatrice aux poupons de son groupe favorisent l'apprentissage actif

A – À éviter :

- 1. Les activités sont fermées : une seule démarche est acceptée ou permet de les réussir
- .../1

B – À promouvoir :

- 1. Les activités sont ouvertes : elles permettent aux poupons de faire des choix et de les réaliser en suivant une démarche qui leur est propre
 - 2. Le matériel utilisé est varié
 - 3. Le matériel utilisé se prête à des usages multiples
 - 4. Les activités permettent la manipulation directe du matériel par les poupons
 - 5. Au moins deux exemplaires de chaque objet de jeu sont disponibles
 - 6. Les activités permettent à tous les poupons de réussir
 - 7. Les activités stimulent le développement du langage des poupons parce qu'elles les incitent à réagir ou à communiquer entre eux
 - 8. Les activités sont organisées de façon à permettre que l'attention première de l'éducatrice soit disponible pour les poupons plutôt que pour le matériel
- .../8

2.4.5 L'éducatrice organise le matériel et l'équipement nécessaires à l'ensemble des activités

- 1. Le matériel est préparé à l'avance **ou** le matériel est préparé avec la participation des poupons
 - 2. La préparation du matériel n'entraîne pas de temps d'attente pour les poupons
 - 3. Si nécessaire, le local est aménagé à l'avance ou avec la participation des poupons
 - 4. Le matériel est prévu en quantité suffisante pour tous les poupons qui veulent participer
 - 5. Le matériel est sécuritaire
 - 6. Le déroulement de l'activité prévoit une utilisation sécuritaire du matériel
 - 7. L'hygiène et la santé du poupon sont prises en compte dans le déroulement prévu des activités
 - 8. Pour des activités plus salissantes, l'équipement ou le local est aménagé de façon à réduire le plus possible le nettoyage subséquent
 - 9. Pour des activités plus salissantes, les vêtements des poupons sont protégés
 - 10. L'aménagement octroie à tous les poupons suffisamment d'espace pour ne pas se nuire
- .../10

2.4.6 Les périodes en groupes jumelés permettent aux poupons de vivre des moments agréables

99. Sans objet s'il n'y a aucune période en groupes jumelés

A - À éviter :

- 1. Les ratios éducatrices-poupons réglementaires ne sont pas respectés et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent
 - 2. L'attention première des éducatrices n'est pas dirigée vers les poupons (tâches connexes, va-et-vient fréquent des éducatrices en dehors du local, etc.)
- .../2

B - À promouvoir :

- 1. Les éducatrices proposent des activités ouvertes ou des jeux libres
 - 2. Les éducatrices intègrent les suggestions des poupons pour varier les activités proposées
 - 3. Les activités proposées correspondent aux intérêts ou aux habiletés des poupons
 - 4. Le matériel et l'équipement à la disposition des poupons sont en quantité suffisante
 - 5. Le matériel et l'équipement sont adéquats au regard de l'âge des poupons
 - 6. Le nombre de poupons réunis dans les groupes jumelés ne dépasse pas 10
 - 7. Les lieux sont suffisamment vastes pour accueillir le nombre de personnes présentes
 - 8. La durée des périodes en groupes jumelés tient compte de l'intérêt et des besoins des poupons
 - 9. Les éducatrices mettent fin au jumelage lorsque les besoins ou les intérêts des poupons le demandent
- .../9

2.4.7 Lors des périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme

99. Sans objet s'il n'y a pas de période en groupes jumelés ou fusionnés

A – À éviter :

- 1. Les membres du personnel présents ont des conversations privées qui nuisent à leur disponibilité auprès des poupons
- 2. Les membres du personnel échangent de l'information qui ne respecte pas les règles de confidentialité ou d'éthique
- 3. Les membres du personnel présents font montre de relations tendues ou agressives
- 4. Les membres du personnel émettent des jugements désobligeants sur les parents ou sur les poupons

.../4

B – À promouvoir :

- 1. Les membres du personnel présents se soutiennent dans leurs interventions auprès des poupons
- 2. Les membres du personnel présents partagent les responsabilités équitablement entre eux
- 3. Les membres du personnel présents se communiquent de l'information concernant l'état de santé ou l'humeur des poupons pour aider les autres membres du personnel à mieux intervenir
- 4. Les membres du personnel présents communiquent entre eux au sujet du déroulement des activités des groupes jumelés ou fusionnés
- 5. Pendant les périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les conversations des membres du personnel respectent les règles d'éthique à l'égard parents
- 6. Pendant les périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les conversations des membres du personnel respectent les règles d'éthique à l'égard des poupons
- 7. Pendant les périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les conversations des membres du personnel présents respectent les règles d'éthique à l'égard des autres membres du personnel du service de garde
- 8. Pendant les périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel ont des interventions cohérentes les unes avec les autres
- 9. Pendant les périodes en groupes jumelés ou fusionnés, les membres du personnel présents donnent l'exemple de relations interpersonnelles harmonieuses

.../9

2.4.8 Les périodes de rassemblement permettent aux poupons de vivre une expérience communautaire en toute sécurité

99. Sans objet s'il n'y a aucune période de rassemblement

A - À éviter :

- 1. Les poupons sont rassemblés avec des enfants d'une autre classe d'âge pour des périodes excédant une demi-heure
- 2. Les poupons sont rassemblés avec des enfants d'une autre classe d'âge dans des locaux où le matériel et l'équipement ne répondent pas à leurs besoins (absence de table à langer, absence de jeux ou de jouets adaptés aux poupons, etc.)
- 3. Les poupons sont rassemblés avec des enfants d'une autre classe d'âge dans des locaux où le matériel et l'équipement mettent leur sécurité en jeu (jouets dont les pièces sont trop petites, modules non sécuritaires pour les poupons, etc.)

.../3

B - À promouvoir :

- 1. Les éducatrices proposent des activités ouvertes ou des jeux libres
- 2. Les éducatrices intègrent les suggestions des poupons pour varier les activités proposées
- 3. Les activités proposées correspondent aux intérêts ou aux habiletés des poupons
- 4. Le matériel et l'équipement à la disposition des poupons sont en quantité suffisante
- 5. Le matériel et l'équipement sont adéquats au regard de l'âge des poupons
- 6. Le nombre de poupons rassemblés ne dépasse pas 15
- 7. Les lieux sont suffisamment vastes pour accueillir le nombre de personnes présentes
- 8. La durée des rassemblements tient compte de l'intérêt et des besoins des poupons
- 9. Les éducatrices mettent fin au rassemblement lorsque les besoins ou les intérêts des poupons le demandent
- 10. Le nombre de rassemblements dans la journée ne dépasse pas 3

.../10

2.4.9 Lors des périodes de rassemblement, les membres du personnel présents font preuve de professionnalisme

99. Sans objet s'il n'y a aucune période de rassemblement

A - À éviter :

- 1. Les membres du personnel présents ont des conversations privées qui nuisent à leur disponibilité auprès des poupons
- 2. Les membres du personnel échangent de l'information qui ne respecte pas les règles de confidentialité ou d'éthique
- 3. Les membres du personnel émettent des jugements désobligeants sur les parents ou les poupons

.../3

B - À promouvoir :

- 1. Les membres du personnel présents se soutiennent dans leurs interventions auprès des poupons
- 2. Les membres du personnel présents partagent les responsabilités équitablement entre eux
- 3. Les membres du personnel présents se communiquent de l'information concernant l'état de santé ou l'humeur des poupons pour aider les autres membres du personnel à mieux intervenir
- 4. Les membres du personnel présents communiquent entre eux au sujet du déroulement des activités du rassemblement
- 5. Pendant les activités du rassemblement, les conversations des membres du personnel respectent les règles d'éthique à l'égard des parents
- 6. Pendant les activités, les conversations des membres du personnel respectent les règles d'éthique à l'égard des poupons
- 7. Pendant les rassemblements, les conversations des membres du personnel respectent les règles d'éthique à l'égard des autres membres du personnel du service de garde
- 8. Pendant les rassemblements, les membres du personnel ont des interventions cohérentes les unes avec les autres
- 9. Pendant les rassemblements, les membres du personnel présents donnent l'exemple de relations interpersonnelles harmonieuses

.../9

3. L'interaction de l'éducatrice avec les poupons

3.1 La valorisation du jeu

3.1.1 L'éducatrice respecte le jeu des poupons

L'éducatrice :

- 1. Accepte le thème de jeu établi par le poupon
- 2. Accepte le niveau de complexité du jeu établi par le poupon
- 3. Accepte l'objectif du jeu déterminé par le poupon
- 4. Accepte les choix de matériel effectués par le poupon
- 5. Accepte les choix des poupons quant à leur compagnon de jeu
- 6. Entre dans le jeu lorsqu'elle perçoit une invitation ou une ouverture de la part des poupons
- 7. Observe et écoute les poupons qui jouent
- 8. Laisse les poupons se concentrer sur leurs jeux
- 9. Accepte que les poupons utilisent le matériel et l'équipement de façon non usuelle
- 10. Accepte que les poupons déplacent du mobilier ou du matériel
- 11. Se tient à l'écart du jeu lorsque sa présence n'est pas nécessaire ou que sa participation risquerait d'entraver le jeu
- 12. Permet aux poupons d'explorer avec leur corps et tous leurs sens

.../12

3.1.2 L'éducatrice soutient les initiatives personnelles des poupons dans leurs jeux

L'éducatrice :

- 1. Incite les poupons à innover et à tester leurs idées
- 2. Répète les mots inusités utilisés par les poupons
- 3. Commente de façon précise les réussites des poupons
- 4. Décrit de façon précise et concrète les difficultés rencontrées par les poupons
- 5. Si nécessaire, fait des suggestions pour poursuivre le jeu, sans insister pour que les poupons adoptent celles-ci
- 6. Permet aux poupons de prendre des risques calculés, c'est-à-dire qui ne mettent pas en cause leur sécurité
- 7. Imité ce que font les poupons pour s'intégrer à leurs jeux
- 8. Joue le rôle que les poupons lui proposent dans leurs jeux
- 9. Suit les indices fournis par les poupons sur le contenu du jeu ou la direction à donner au jeu
- 10. Fournit le matériel nécessaire pour enrichir et soutenir le jeu, selon la direction que les poupons lui donnent

.../10

3.1.3 L'éducatrice crée un climat propice au développement du jeu des poupons

L'éducatrice :

- 1. Démontre son plaisir d'être avec les poupons au cours des jeux
 - 2. Fait preuve d'humour
 - 3. Reconnaît ou souligne la créativité des poupons dans leurs jeux
 - 4. Fait appel à l'imaginaire des poupons
 - 5. Accorde une attention positive à chacun des poupons
 - 6. Accorde suffisamment de temps à chacune des périodes de jeu pour que ce dernier puisse évoluer
 - 7. Accepte de conserver des éléments du jeu en place pour que le poupon puisse les utiliser ou poursuivre le jeu à une période ultérieure
 - 8. Prend en note des observations sur le jeu des poupons
 - 9. Fait allusion à des événements survenus au cours du jeu dans les périodes ultérieures de la journée avec les poupons de 12 mois ou plus **ou** il n'y a pas de poupons de 12 mois ou plus dans le groupe observé
 - 10. Offre un contact physique chaleureux, réconfortant ou stimulant
- .../10

3.1.4 Au cours des périodes de jeu, l'éducatrice fait preuve de flexibilité

L'éducatrice :

- 1. Prolonge une période de jeu lorsqu'elle décèle des signes d'intérêt chez les poupons
 - 2. Met fin à une activité ou à une période de jeu lorsqu'elle décèle des signes de désintérêt ou d'ennui chez les poupons
 - 3. Accepte que les poupons changent de jeu au cours d'une période de jeu
 - 4. Intègre les suggestions des poupons pour apporter une variante à une activité qu'elle propose
 - 5. Se déplace d'un poupon à un autre pour soutenir chacun dans son activité
 - 6. Modifie l'environnement pour répondre aux besoins des poupons au cours d'une période de jeu
 - 7. Accepte qu'un poupon fasse une autre activité que le reste du groupe
 - 8. Soutient un poupon qui décide d'intégrer le jeu d'un sous-groupe de poupons au cours d'une période de jeu
 - 9. Invite un poupon qui se désintéresse de l'activité en cours à choisir une nouvelle activité sans avoir à subir de temps d'attente
 - 10. Accepte que les poupons transportent du matériel d'un coin du local à l'autre
 - 11. Ne « corrige » pas la façon qu'ont les poupons de jouer ou d'utiliser le matériel
- .../11

3.1.5 L'éducatrice soutient les poupons dans la prise de conscience de leurs réalisations

L'éducatrice :

- 1. Décrit individuellement les explorations, les réalisations et les réussites des poupons au cours des activités
 - 2. Range à la vue des poupons le matériel de jeu qui a été utilisé au cours de la période de jeu
 - 3. Affiche ou expose les réalisations des poupons
 - 4. Décrit les habiletés particulières, le procédé ou le processus utilisés par le poupon (par exemple, « Tu as réussi à monter en rampant ») pendant l'activité ou immédiatement après l'activité
 - 5. Décrit les difficultés ou les problèmes rencontrés par le poupon et ses recherches de solution
 - 6. Décrit les relations interpersonnelles qui se sont déroulées au cours de la période de jeu
 - 7. Met en relief les relations de coopération, d'entraide ou d'empathie entre les poupons immédiatement lorsqu'elles se produisent
 - 8. Respecte le rythme, le refus de répondre ou les hésitations des poupons
- .../8

3.1.6 L'éducatrice intervient par rapport à l'organisation physique et matérielle du local

L'éducatrice :

- 1. Organise un temps de rangement à la fin de chaque période de jeu
 - 2. Demande aux poupons qui en sont capables de ranger **ou** elle range elle-même sans attendre la fin de la période de jeu si les jouets et les jeux encombrant le plancher du local et qu'ils constituent un risque d'accident
 - 3. Effectue les tâches de nettoyage au fur et à mesure qu'elles sont nécessaires
 - 4. Invite les poupons qui en sont capables à participer au nettoyage lorsqu'ils sont responsables d'un dégât
 - 5. Accepte, à la demande des poupons, de leur confier des tâches de nettoyage ou de rangement qui lui sont généralement réservées et elle fait preuve de tolérance par rapport aux résultats obtenus
 - 6. Bouge le mobilier ou l'équipement pour agrandir l'espace de jeu chaque fois que c'est nécessaire
 - 7. Bouge le mobilier ou l'équipement pour réduire l'espace de jeu chaque fois que c'est nécessaire
 - 8. Fournit aux poupons le matériel dont ils ont besoin pour poursuivre leurs jeux (exemplaires supplémentaires pour des poupons qui se joignent à une activité, matériel de nature différente pour stimuler, etc.)
 - 9. Installe des poupons dans un autre endroit du local lorsqu'ils manquent d'espace vital ou lorsque des jeux calmes sont dérangés par des jeux bruyants
 - 10. Indique par un ou plusieurs signaux visuels que l'accès à une ou plusieurs aires de jeux est permis ou interdit (pictogramme, déplacement d'une armoire, d'une étagère ou d'une cloison, etc.)
- .../10

3.2 L'intervention démocratique

3.2.1 L'éducatrice partage la prise de décision avec les poupons en tenant compte de leurs capacités

- 1. L'horaire de travail de l'éducatrice (pauses, heures de repas) tient compte de l'horaire des activités de base des poupons, c'est-à-dire qu'elle est présente à la période de repas, d'endormissement et soit à l'accueil, soit au départ du poupon
- 2. L'éducatrice met fin à une période de jeu en observant la baisse d'intérêt des poupons
- 3. L'éducatrice effectue des changements à l'aménagement en prévision des explorations qui intéressent les poupons
- 4. L'éducatrice effectue des modifications à l'horaire en fonction du passage du poupon d'une étape de développement à une autre
- 5. L'éducatrice réagit promptement lorsque la santé, le bien-être ou la sécurité du poupon sont menacés
- 6. L'éducatrice avertit le poupon des gestes qu'elle s'apprête à poser pour respecter son intégrité (l'avertit avant de le prendre, lui explique qu'elle va l'habiller, etc.)
- 7. L'éducatrice avertit les poupons des activités qui s'en viennent
- 8. L'éducatrice accepte de reporter le tour d'un poupon pour permettre à ce dernier de poursuivre une activité ou pour respecter son rythme (reporter son tour pour le changement de couche, retarder l'heure du biberon, etc.)

.../8

3.2.2 L'éducatrice attribue graduellement des responsabilités aux poupons

A – À éviter :

- 1. Les poupons n'ont pas de responsabilités à assumer dans le groupe
- 2. L'attribution de responsabilités aux poupons sert de récompense ou de punition
- 3. L'éducatrice oblige un poupon à assumer une responsabilité contre son gré

.../3

B – À promouvoir :

- 1. Les poupons ont des responsabilités à assumer dans le groupe à plusieurs occasions au cours de la journée
- 2. Les responsabilités confiées aux poupons sont adaptées à leurs capacités
- 3. Les responsabilités attribuées aux poupons contribuent à développer leur sentiment de fierté
- 4. Les poupons peuvent choisir eux-mêmes les responsabilités qu'ils veulent assumer
- 5. L'éducatrice tient compte des capacités des poupons pour évaluer la façon dont ils assument leurs responsabilités
- 6. Si nécessaire, l'éducatrice soutient les poupons qui assument des responsabilités
- 7. L'éducatrice accepte avec calme qu'un poupon fasse un dégât en assumant une responsabilité
- 8. L'éducatrice félicite, remercie, encourage un poupon qui assume une responsabilité
- 9. L'éducatrice accepte que le poupon assume à son rythme la responsabilité qui lui est confiée

.../9

3.2.3 L'éducatrice incite les poupons à participer à la résolution des conflits interpersonnels et les soutient dans ce processus

99. Sans objet si aucun conflit ne survient au cours de la période d'observation

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Fait preuve de favoritisme envers un poupon ou un groupe de poupons au détriment d'un autre
- 2. Favorise certains poupons sur la base de préjugés (sexistes, racistes, religieux, autres)
- 3. Impose des punitions pour résoudre un conflit

.../3

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Démontre rapidement aux poupons qu'elle est attentive et disponible pour répondre à la situation
- 2. S'approche calmement des poupons en cause dans le conflit, se place à leur hauteur et elle les reconforte au besoin
- 3. S'assure que la sécurité ou l'intégrité physique des poupons en cause n'est pas menacée
- 4. Établit un contact physique, verbal ou visuel apaisant avec chacun des poupons en cause
- 5. Décrit aux poupons les sentiments de chacun qu'elle décode
- 6. Décrit aux poupons ce qu'elle a vu comme étant la cause du conflit
- 7. Pose aux poupons des questions fermées pour leur permettre de confirmer ou d'infirmer sa version des faits
- 8. Suggère des solutions en utilisant la forme interrogative pour permettre aux poupons de choisir
- 9. S'assure que la solution choisie convient à chacun des poupons en cause
- 10. Prend tout le temps nécessaire pour arriver à une solution satisfaisante
- 11. Adopte des attitudes de calme, de fermeté et d'impartialité
- 12. Décrit le comportement attendu des poupons
- 13. Agit comme modèle pour faire comprendre le comportement attendu des poupons
- 14. Soutient les poupons dans la mise en œuvre des solutions trouvées

.../14

3.2.4 L'éducatrice fournit aux poupons des occasions de résoudre des problèmes et d'agir de façon autonome

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Résout elle-même les problèmes des poupons (par exemple, elle donne au poupon le jouet qui est loin de lui plutôt que de le laisser ramper pour le prendre lui-même)
- 2. Ridiculise ou humilie le poupon qui a un problème

.../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Décrit le problème du poupon sans porter de jugement
- 2. Laisse aux poupons le temps nécessaire pour réfléchir aux solutions qui leur conviennent
- 3. Suggère plusieurs pistes de solution aux poupons qui ne peuvent élaborer des solutions par eux-mêmes
- 4. Mime, pour le poupon, une solution au problème
- 5. Décrit les liens de cause à effet pour soutenir les poupons dans la découverte de solutions adéquates
- 6. Accepte que les poupons expérimentent leurs propres solutions
- 7. Respecte la démarche par essais et erreurs des poupons
- 8. Dirige le poupon vers un autre poupon qui a déjà réussi à surmonter une difficulté semblable
- 9. Tient compte de la compréhension du monde qu'a le poupon
- 10. Soutient les poupons dans la mise en œuvre de leurs solutions (rappelle, prévient, mime les solutions proposées, etc.)

.../10

3.2.5 L'éducatrice formule des consignes adaptées aux poupons

Caractéristiques des consignes :

- 1. Courtes
 - 2. Claires
 - 3. Concrètes : descriptives plutôt qu'abstraites (« Mets tes deux fesses sur la chaise » plutôt que « Assis-toi comme il faut »)
 - 4. Positives : qui décrivent le comportement attendu des poupons plutôt que celui à proscrire
 - 5. Peu nombreuses (deux ou moins à la fois)
 - 6. Révélant des attentes réalistes en fonction de l'âge et du développement des poupons
 - 7. S'adaptant à l'âge des différents poupons du groupe
 - 8. Dissociant les consignes de participation, de sécurité et de discipline les unes des autres
 - 9. Consignes individuelles s'adressant à un poupon à la fois
- .../9

3.2.6 L'éducatrice établit des consignes au regard de la sécurité et de la discipline dans le groupe

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Impose aux poupons des contraintes inacceptables qui ne tiennent pas compte de leurs besoins ou de leurs capacités (silence prolongé, interdiction de bouger, interdiction de toucher des objets attrayants à la portée des poupons, etc.)
- 2. N'intervient pas auprès d'un poupon qui n'applique pas les consignes de sécurité ou de discipline du groupe

.../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice établit les consignes nécessaires pour assurer :

- 1. La sécurité des poupons (marcher plutôt que courir, ne pas grimper sur les meubles, garder la porte fermée, etc.)
- 2. Le bien-être des poupons (par exemple, garder un niveau de bruit acceptable)
- 3. Le respect des poupons les uns envers les autres (par exemple, avoir des gestes doux)
- 4. Le respect des poupons par les adultes (par exemple, limiter le nombre de visiteurs)
- 5. Le respect des adultes par les poupons (par exemple, besoin de l'éducatrice de parler avec un parent)
- 6. Le respect du matériel et de l'environnement (par exemple, respect des livres ou des jouets)

.../6

3.2.7 L'éducatrice s'assure que les poupons ont bien compris les consignes

L'éducatrice :

- 1. Formule les consignes sous la forme affirmative (et non par des questions)
- 2. Énonce ou rappelle les consignes calmement
- 3. Reformule les consignes sous la forme affirmative
- 4. Capte l'attention de plus d'un poupon à la fois lorsque c'est nécessaire
- 5. Maintient l'attention des poupons auxquels elle s'adresse
- 6. Démonstre les consignes, agit comme modèle
- 7. Utilise des pictogrammes ou des photos pour rappeler certaines consignes dans le local
- 8. Questionne, à l'occasion, les poupons pour s'assurer de leur compréhension des consignes
- 9. Souligne les efforts des poupons qui appliquent les consignes de discipline et de sécurité
- 10. Encourage les poupons qui appliquent les consignes de participation

.../10

3.2.8 L'éducatrice fait preuve de constance et d'impartialité dans l'application des consignes

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Agit de manière inacceptable auprès d'un poupon qui tarde à appliquer une consigne (crie, brusque, humilie, menace, punit, etc.)
- 2. Laisse le poupon ou le groupe de poupons se désorganiser avant d'intervenir

.../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Fait preuve d'impartialité dans l'application des consignes
- 2. Fait preuve de constance dans l'application des consignes
- 3. Utilise un ton de voix varié et approprié pour rappeler les consignes
- 4. Utilise une expression non verbale cohérente avec les consignes qu'elle émet
- 5. Fait preuve de cohérence avec les autres éducatrices qui interviennent dans son groupe **ou** il n'y a pas d'autre éducatrice qui intervient dans le groupe au cours de l'observation
- 6. Partage la responsabilité de l'application des consignes avec les poupons selon leurs capacités
- 7. Répète calmement les consignes au besoin
- 8. Fait preuve de persévérance dans l'application des consignes; elle va jusqu'au bout pour obtenir un comportement acceptable

.../8

3.2.9 L'éducatrice s'assure d'avoir une vue d'ensemble du groupe de poupons

L'éducatrice :

- 1. Se place le plus souvent pour voir le plus grand nombre de poupons possible
 - 2. Évite de tourner le dos aux poupons (se place dos au mur)
 - 3. Bouge dans le local d'un endroit à l'autre
 - 4. Change de position, de posture ou de point de vue pour avoir le même point de vue que les poupons
 - 5. Balaie le local du regard régulièrement pour s'assurer d'avoir une vue d'ensemble du groupe
 - 6. Est capable de voir et d'entendre les poupons en tout temps, à moins qu'un autre adulte responsable ne soit présent ou ne la remplace
 - 7. Utilise des miroirs (de sécurité ou autre) pour agrandir son champ de vision dans les recoins du local
 - 8. Aménage le local pour avoir une bonne vue d'ensemble du groupe des poupons
- .../8

3.2.10 L'éducatrice intervient de façon appropriée auprès d'un poupon qui a un comportement dérangeant

99. Sans objet si aucun poupon ne manifeste de comportement dérangeant au cours de l'observation

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. N'intervient pas auprès d'un poupon qui a un comportement dérangeant
 - 2. Emploie la punition ou le chantage comme mode de confrontation d'un poupon qui a un comportement dérangeant
- .../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Rappelle calmement les comportements attendus
 - 2. Exprime calmement ses besoins, ses limites ou ses sentiments devant un comportement dérangeant d'un poupon
 - 3. Ajuste ses attentes de façon réaliste par rapport à un poupon qui a un comportement dérangeant
 - 4. Amène le poupon à prendre conscience de son comportement dérangeant
 - 5. S'assure que le poupon qui a un comportement dérangeant l'écoute quand elle intervient auprès de lui
 - 6. Intervient de façon non verbale pour calmer un poupon (geste d'apaisement, arrêt de geste, etc.)
 - 7. Fait preuve de constance dans ses interventions pour faire cesser un comportement dérangeant
 - 8. Fait preuve d'impartialité dans ses interventions par rapport au comportement dérangeant d'un poupon
- .../8

3.2.11 L'éducatrice soutient le poupon qui a un comportement dérangeant pour qu'il modifie son comportement

99. Sans objet si aucun poupon ne manifeste de comportement dérangeant au cours de l'observation

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Implante un système d'émulation gagnant/perdant
 - 2. Parle de façon négative d'un poupon qui a un comportement dérangeant à d'autres personnes
- .../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Invite le poupon à réparer les torts causés
 - 2. Explique au poupon le comportement acceptable qu'elle attend de lui
 - 3. Met en place des mesures concrètes qui peuvent aider le poupon à changer de comportement (réorganisation de l'aire de jeu, ajout ou retrait de matériel, offre un objet pour canaliser le geste, etc.)
 - 4. Agit comme modèle pour obtenir un comportement acceptable de la part du poupon
 - 5. Rappelle au poupon les solutions choisies ou les comportements attendus
 - 6. Souligne les réussites du poupon dans sa démarche pour modifier le comportement dérangeant
 - 7. Souligne tout autre comportement positif du poupon qui a un comportement dérangeant
 - 8. Accepte que le poupon modifie son comportement par étapes (fait preuve de tolérance par rapport aux efforts du poupon même s'il n'applique pas la consigne à la lettre, ne le talonne pas indûment, etc.)
 - 9. Réévalue l'efficacité de la solution retenue et la modifie au besoin
- .../9

3.3 La communication et les relations interpersonnelles

3.3.1 L'éducatrice est à l'écoute des poupons

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Bloque la communication en jugeant, humiliant, ridiculisant ou rabaissant un poupon
- 2. Ignore les demandes d'aide directes ou indirectes (pleurs, retrait, inactivité, etc.) d'un poupon en détresse

.../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Se place à la hauteur du poupon
- 2. Fait face au poupon pour communiquer avec lui
- 3. Utilise son expression non verbale pour démontrer qu'elle écoute
- 4. Maintient un contact visuel avec le poupon qui s'adresse à elle
- 5. Utilise la reformulation pour vérifier sa compréhension du message émis par le poupon
- 6. Utilise la répétition
- 7. Répond promptement aux signaux verbaux ou non verbaux des poupons
- 8. Pose peu de questions et, le cas échéant, pose des questions fermées pour permettre au poupon d'y répondre
- 9. Laisse au poupon le temps dont il a besoin pour exprimer sa pensée (par des gestes ou des mimiques)

.../9

3.3.2 L'éducatrice soutient le développement du langage des poupons

L'éducatrice :

- 1. Décrit ce qu'elle fait aux poupons
- 2. Répète les sons que les poupons font
- 3. Décrit ce que les poupons font, voient ou observent
- 4. Décrit les émotions qu'elle perçoit chez le poupon
- 5. Décrit avec des mots ce que le poupon semble dire avec son corps
- 6. Nomme les objets pour lesquels les poupons manifestent de l'intérêt
- 7. Utilise des mots rigolos
- 8. Met l'accent sur des mots clés
- 9. Allie le geste à la parole
- 10. Ralentit son débit, c'est-à-dire fait des pauses entre les mots
- 11. Utilise la répétition (répète les mêmes mots plus d'une fois)
- 12. Aménage un endroit calme et confortable dans le local pour lire des histoires
- 13. Raconte des histoires
- 14. Récite des comptines ou des poèmes aux poupons
- 15. Chante en présence des poupons

.../15

3.3.3 L'éducatrice favorise l'expression verbale des poupons

L'éducatrice :

- 1. Demande (sans insister) aux poupons de nommer les personnes ou les objets connus
 - 2. Parle avec chacun des poupons
 - 3. Laisse aux poupons le temps nécessaire pour qu'ils réagissent à ses propos
 - 4. Invite les poupons à chanter ou à fredonner
 - 5. Répond aux questions des poupons même lorsqu'elles sont répétées plusieurs fois
 - 6. Demande aux poupons de participer avec elle par des gestes ou des sons lorsqu'elle chante ou récite des comptines
 - 7. Répond aux interventions d'un poupon au cours d'une histoire ou d'une chanson
- .../7

3.3.4 L'éducatrice favorise l'expression non verbale des poupons (expression corporelle, gestuelle et faciale)

L'éducatrice :

- 1. Adopte une expression non verbale cohérente avec son message verbal
 - 2. Décrit ce qu'elle comprend de l'expression non verbale des poupons
 - 3. Amplifie sa propre expression non verbale
 - 4. Demande aux poupons de pointer du doigt pour désigner ce qu'ils désirent
 - 5. Propose des jeux d'imitation de geste, de comportement ou d'expression
 - 6. Associe des gestes ou des mimiques aux chansons ou aux comptines
 - 7. Reproduit l'expression faciale du poupon qui communique avec elle
 - 8. Ajuste son comportement ou son expression en fonction de la réaction du poupon
- .../8

3.3.5 L'éducatrice décode efficacement les messages des poupons

L'éducatrice :

- 1. Décode efficacement les messages fournis par les pleurs des poupons
 - 2. Décode efficacement les messages fournis par les expressions faciales des poupons
 - 3. Décode efficacement les messages fournis par les gestes des poupons
 - 4. Décode efficacement les messages sonores des poupons (gazouillis, sons divers)
 - 5. Décode efficacement les messages verbaux des poupons (syllabes, mots)
 - 6. Agit en tant qu'interprète pour transmettre le message d'un poupon à un autre
 - 7. Vérifie sa compréhension des messages en utilisant le reflet, la reformulation, la répétition ou le questionnement
- .../7

3.3.6 L'éducatrice utilise un langage approprié pour s'adresser aux poupons

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Parle en bébé (par exemple, un kiki pour un biscuit)
 - 2. Sacre
- .../2

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Démontre un souci d'employer des termes justes et appropriés
 - 2. Enrichit le vocabulaire des poupons en leur proposant des images ou des objets concrets pour découvrir le sens des nouveaux mots
 - 3. Utilise une syntaxe simple et correcte (par exemple, utilise la 2^e personne du pluriel pour parler au groupe)
 - 4. Utilise un ton de voix varié
 - 5. Utilise un ton de voix approprié aux besoins et aux situations
 - 6. Parle d'elle-même au « je »
 - 7. Utilise des phrases courtes
 - 8. Utilise des mots précis pour désigner des objets plutôt que « ça », « ceci », etc.
 - 9. Utilise généralement le prénom du poupon pour le désigner
- .../9

3.3.7 L'éducatrice favorise les interactions harmonieuses entre les poupons

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Interdit les interactions entre les poupons (elle demande aux poupons de garder silence pour se concentrer sur leur activité, de ne pas regarder ce que les autres font, etc.)
 - 2. Impose des compagnonnages non désirés entre les poupons : force deux poupons à jouer ensemble même s'ils ne le veulent pas, sépare des amis, etc.
 - 3. Favorise, stigmatise ou laisse pour compte un poupon ou un groupe de poupons
- .../3

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Trouve plusieurs occasions ou prétextes pour diriger les poupons les uns vers les autres, tout au long de la journée
 - 2. Soutient les interactions positives entre les poupons du groupe (poupons qui ont du plaisir ensemble, qui rient, qui partagent, etc.)
 - 3. Fait respecter les « limites territoriales » des poupons
 - 4. Intervient auprès des poupons pour qu'ils diminuent le bruit lorsqu'il est excessif et qu'il nuit aux interactions
 - 5. Nomme les sentiments des poupons aux autres poupons
 - 6. Agit comme modèle pour illustrer des gestes acceptables
 - 7. Renforce positivement les gestes d'affection entre les poupons
- .../7

3.3.8 L'éducatrice suscite l'expression des besoins et des sentiments des poupons

Comportements à promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Nomme les sentiments ou les besoins qu'elle décode chez le poupon qui ne peut s'exprimer **ou** elle invite le poupon à nommer les besoins ou les sentiments qu'il éprouve
 - 2. Accepte les sentiments du poupon
 - 3. Accepte les besoins du poupon
 - 4. Tolère les actes de menace ritualisés des poupons
 - 5. Réagit aux demandes d'aide directes ou indirectes d'un poupon (pleurs, retrait, inactivité, etc.)
 - 6. Prend le temps de soutenir le poupon dans sa recherche de solutions par rapport aux sentiments ou aux besoins qu'il éprouve
 - 7. Utilise le reflet pour verbaliser les sentiments qu'elle perçoit chez le poupon
 - 8. Aide le poupon à se réorganiser lorsqu'il est envahi par l'émotion
 - 9. Suggère des pistes de solution au poupon s'il se montre disponible ou s'il le demande
 - 10. Parle au poupon sur un ton qui démontre son empathie
 - 11. Adopte une attitude corporelle qui démontre de l'ouverture et de la disponibilité (ouvre les bras, se place à la hauteur du poupon, etc.)
- .../11

3.3.9 L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites, ses attentes et ses sentiments

A - À éviter :

- 1. L'éducatrice exprime ses besoins, ses limites ou ses sentiments en dramatisant avec excès ou en culpabilisant un poupon

.../1

B - À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Exprime ses attentes
- 2. Exprime calmement son désaccord ou ses limites
- 3. Exprime avec fermeté son désaccord ou ses limites
- 4. Exprime ses besoins
- 5. Exprime ses sentiments
- 6. Parle au « je » ou formule des « messages je » pour exprimer ses besoins, ses attentes ou ses limites
- 7. Explique au poupon les raisons qui justifient ses besoins, ses sentiments, ses attentes ou ses limites
- 8. Ne dévoile pas de l'information trop intime ou déplacée

.../8

3.3.10 L'éducatrice démontre des qualités qui contribuent au développement de relations interpersonnelles solides avec les poupons

<p><u>A – À éviter :</u></p> <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Utilise des qualificatifs blessants ou des étiquettes pour désigner les poupons <input type="checkbox"/> 2. Démontre une attitude agressive <input type="checkbox"/> 3. Met en danger la santé ou la sécurité des poupons <p>.../3</p>	<p><u>B – À promouvoir :</u></p> <p>L'éducatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. A des contacts chaleureux avec les poupons <input type="checkbox"/> 2. A des gestes doux <input type="checkbox"/> 3. Accorde une attention positive à chacun des poupons <input type="checkbox"/> 4. Utilise des gestes d'apaisement lorsque nécessaire <input type="checkbox"/> 5. Réagit calmement <input type="checkbox"/> 6. Démontre de l'entrain et de la vivacité <input type="checkbox"/> 7. Joue, s'amuse avec les poupons <input type="checkbox"/> 8. Sourit ou rit avec les poupons <input type="checkbox"/> 9. Fait preuve de complicité avec les poupons <input type="checkbox"/> 10. Démontre sa disponibilité aux poupons de façon non verbale et verbale <input type="checkbox"/> 11. Fait preuve de patience par rapport aux demandes de répétition, aux hésitations ou aux erreurs des poupons <input type="checkbox"/> 12. Répond aux questions des poupons de façon authentique et sincère <input type="checkbox"/> 13. Fait preuve de créativité (pour trouver des solutions aux problèmes des poupons, pour entrer en contact avec le poupon, etc.) <p>.../13</p>
--	---

3.3.11 Tout autre membre du personnel en présence du groupe de poupons – pour des périodes autres que l'accueil ou la fin de la journée – contribue au climat harmonieux

<p><input type="checkbox"/> 99. Sans objet si aucun autre membre du personnel n'est en présence des poupons pour des périodes autres que l'accueil et la fin de la journée</p>	
<p><u>A – À éviter :</u></p> <p>Tout autre membre du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Crie, sacre ou emploie un langage vulgaire <input type="checkbox"/> 2. A des gestes brusques ou agressifs envers les poupons <input type="checkbox"/> 3. Emploie la punition, la menace ou le chantage comme mode de confrontation avec les poupons <input type="checkbox"/> 4. N'intervient pas auprès d'un poupon qui erre ou lorsque le groupe se désorganise <input type="checkbox"/> 5. Met en danger la santé ou la sécurité des poupons <p>.../5</p>	<p><u>B – À promouvoir :</u></p> <p>Tout autre membre du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. A des contacts chaleureux avec les poupons <input type="checkbox"/> 2. Accorde une attention positive aux poupons <input type="checkbox"/> 3. Sourit ou rit avec les poupons <input type="checkbox"/> 4. Fait preuve de complicité avec les poupons <input type="checkbox"/> 5. Joue, s'amuse avec les poupons <input type="checkbox"/> 6. Entre en communication avec les poupons en utilisant un langage approprié <input type="checkbox"/> 7. Propose une activité stimulante aux poupons <input type="checkbox"/> 8. Poursuit l'activité en cours au moment de son arrivée avec les poupons <input type="checkbox"/> 9. Applique les consignes habituelles du groupe <input type="checkbox"/> 10. Propose des responsabilités aux poupons <input type="checkbox"/> 11. Intervient de façon démocratique pour régler un conflit <input type="checkbox"/> 12. Participe aux tâches connexes pour soutenir l'éducatrice <p>.../12</p>

4. L'interaction de l'éducatrice avec les parents

4.1 La continuité de l'intervention entre l'éducatrice et la famille est privilégiée par des échanges (entrevue)

- 1. Échanges de propos informels à l'arrivée ou au départ des poupons
 - 2. Rencontre individuelle statutaire avec les parents au moins une fois par année
 - 3. Rencontre individuelle avec les parents au besoin
 - 4. Réunion avec tous les parents de la pouponnière au moins une fois par année
 - 5. Communication écrite avec les parents (lettre, journal de bord, petit mot dans le casier, etc.)
 - 6. Participation de membres de la famille du poupon à des sorties (cueillette de pommes, cabane à sucre, etc.) **ou** à des événements spéciaux au service de garde (fête de Noël, fin d'année, etc.)
 - 7. Invitation aux parents à apporter du matériel, des objets de la maison, de la culture d'origine
 - 8. Participation de membres de la famille du poupon à des activités de la pouponnière
 - 9. Communication téléphonique entre l'éducatrice et les parents
 - 10. Visite de l'éducatrice dans la famille du poupon
- .../10

4.2 Les sujets d'échanges avec les parents soutiennent la qualité (entrevue)

- 1. Fonctionnement et orientation de l'éducatrice et du groupe de poupons (programmation des activités, orientation des activités, horaire d'une journée type, besoins physiologiques des poupons du groupe d'âge, passage d'une étape de développement à une autre, etc.)
 - 2. Programme éducatif (aménagement des lieux, structuration des activités, interactions de l'éducatrice avec les poupons, etc.) du service de garde
 - 3. Attentes des parents vis-à-vis de l'éducatrice
 - 4. Attentes de l'éducatrice vis-à-vis des parents
 - 5. Information sur le poupon (tempérament, habitudes, etc.)
 - 6. Information sur la condition du poupon (santé, repas, sieste, etc.)
 - 7. Développement des poupons en général
 - 8. Habitudes de la famille (habitudes alimentaires ou de soins, valeurs éducatives, relation parent-poupon, relation avec la fratrie, etc.)
 - 9. Réalités familiales (situation de la famille, événements particuliers comme la naissance d'un nouvel enfant, le divorce des parents ou la mort d'un proche, etc.)
 - 10. Difficultés ou habiletés particulières d'un poupon
- .../10

4.3 L'éducatrice collabore avec les parents d'un poupon en difficulté (entrevue)

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Fait porter aux parents tout le poids de l'intervention auprès du poupon
- 2. Fait porter aux parents toute la responsabilité des difficultés du poupon ou nie leur compétence
- 3. Affirme que les parents ne veulent jamais collaborer
- 4. Est indifférente à ce que les parents ou le poupon vivent

.../4

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Cerne les difficultés du poupon avec les parents
- 2. Décrit aux parents le comportement du poupon qui pose des difficultés
- 3. Détermine les causes possibles des difficultés du poupon avec les parents (situation familiale, contexte du service de garde, tempérament du poupon, etc.)
- 4. Élabore un plan d'intervention en collaboration avec les parents (cohésion dans les interventions, interventions à la maison, au service de garde, etc.)
- 5. Évalue les résultats des solutions mises en place avec les parents (par exemple, retour sur les interventions ou le comportement du poupon)
- 6. A recours à des ressources (internes ou externes) dans le cadre de sa collaboration avec les parents
- 7. Demande le consentement des parents avant de faire appel à des ressources externes

.../7

4.4 L'éducatrice soutient les familles dans leur intégration au service de garde (entrevue)

- 1. Avant l'intégration, l'éducatrice permet la visite de la pouponnière par les parents
- 2. Avant l'intégration, l'éducatrice permet la visite de la pouponnière par le poupon
- 3. L'éducatrice rencontre les parents en dehors de la présence des poupons
- 4. L'éducatrice remet des documents aux parents
- 5. L'éducatrice suggère aux parents de demeurer dans le local lors des premiers jours de fréquentation
- 6. L'éducatrice suggère aux parents de laisser le poupon pour de courtes périodes lors des premiers jours de fréquentation
- 7. L'éducatrice prépare les autres poupons à l'arrivée du nouveau poupon (annonce son arrivée, parle de ses caractéristiques, explique ses sentiments, etc.)
- 8. L'éducatrice prépare l'intégration du poupon (en organisant son espace, en choisissant un pictogramme, etc.)
- 9. L'éducatrice propose aux poupons des activités exploratoires (du matériel, de l'environnement, des routines, etc.) lors des premiers jours de fréquentation
- 10. L'éducatrice apprend quelques mots de la langue maternelle (autre que le français ou l'anglais) pour sécuriser le poupon dont la langue maternelle est différente
- 11. L'éducatrice suggère aux parents d'apporter au service de garde un objet de transition appartenant au poupon ou un objet appartenant aux parents
- 12. L'éducatrice suggère aux parents d'apporter au service de garde une ou des photos de la famille

.../12

5. Les activités de base

5.1 L'accueil

Contexte de l'accueil				
Heure de l'observation	Éducatrice principale	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Lieu
7 h 45 min ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure
8 h ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure
8 h 15 min ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure

5.1.1 L'aménagement du vestiaire favorise l'accueil des familles (1.1.10)

- 1. Un vestiaire est à l'usage exclusif des poupons
 - 2. Le vestiaire est attenant à la pouponnière
 - 3. Il y a une table à langer ou un comptoir pour déposer les poupons dans le vestiaire
 - 4. L'aménagement du vestiaire permet aux parents de surveiller les poupons au moment du déshabillage
 - 5. L'aménagement du vestiaire permet aux poupons de s'asseoir
 - 6. L'aménagement du vestiaire permet aux parents et à l'éducatrice d'être en contact
 - 7. L'espace dans le vestiaire est suffisant pour accueillir plusieurs familles en même temps et que chacun ait son espace vital
 - 8. Les poupons ont un endroit individuel pour mettre leurs vêtements d'extérieur
 - 9. Il y a un endroit prévu pour les bottes ou les souliers de chacun des poupons afin d'éviter de mouiller ou de salir les vêtements
 - 10. L'endroit individuel de rangement est identifié par un pictogramme, le nom du poupon ou une photo
 - 11. Il y a un espace disponible pour ranger les poussettes (à l'intérieur ou à l'extérieur du service de garde)
 - 12. Il y a un endroit pour que les parents puissent s'asseoir
- .../12

5.1.2 À l'accueil, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre la famille et le service de garde (1.1.11)

A - À éviter :

- 1. Le ratio éducatrice-enfants n'est pas réglementaire et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent
 - 2. L'accueil des poupons ne se fait pas dans la pouponnière ou dans la cour des poupons
 - 3. Les poupons changent de lieu 2 fois ou plus
 - 4. Il y a plus de 15 enfants dans le local
 - 5. Le téléviseur est allumé
- .../5

B - À promouvoir :

- 1. Le niveau de bruit (des appareils électroménagers, des cris, de la radio, etc.) n'oblige pas à hausser la voix à l'accueil des poupons
 - 2. L'espace est suffisant pour le nombre de poupons (espace suffisant pour jouer, pour éviter les collisions, peu de conflits de « territoire », etc.)
 - 3. De la musique joue (douce, dansante, etc.)
 - 4. Les grands locaux ouverts sont subdivisés ou ils ne sont pas utilisés
 - 5. Les lieux permettent autant les jeux calmes que les jeux actifs
 - 6. Les lieux sont organisés de façon à permettre que l'attention première de l'éducatrice soit disponible pour les enfants
 - 7. Les jouets, les jeux et l'équipement disponibles au cours de l'accueil sont variés, c'est-à-dire qu'ils permettent de développer une variété de dimensions chez les poupons
 - 8. Les jouets, les jeux et l'équipement sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins des poupons
 - 9. Du matériel est présenté sous forme de mise en scène
- .../9

5.1.3 À l'accueil, les poupons peuvent faire des choix (2.4.10)

A – À éviter :

- 1. L'éducatrice impose une activité à un poupon contre son gré
- 2. L'éducatrice impose un ou des compagnons de jeu à un poupon
.../2

B – À promouvoir :

- 1. Les poupons amorcent des activités
- 2. Plusieurs types d'activités se déroulent en même temps (activité calme, plus bruyante, de sous-groupes, de grands groupes, etc.)
- 3. Les activités permettent à tous les poupons de réussir
- 4. Les poupons peuvent choisir de jouer seuls ou de jouer avec un autre poupon de leur choix
- 5. Les poupons font des choix en pointant du doigt ou en choisissant eux-mêmes le matériel qui les intéresse
- 6. Les poupons peuvent utiliser tout le matériel qui est à la fois à leur vue et à leur portée
- 7. Les poupons utilisent le matériel à d'autres fins que celles pour lesquelles il est normalement prévu
- 8. Les poupons déterminent eux-mêmes les buts qu'ils veulent atteindre dans les activités
- 9. Les poupons répètent la même activité le nombre de fois qu'ils le désirent
- 10. Les poupons sont placés dans des positions motrices qu'ils maîtrisent par eux-mêmes
- 11. Le nombre de poupons participant à une activité donnée n'est pas limité a priori par l'éducatrice, sauf si cela nuit au climat de l'accueil
.../11

5.1.4 À l'accueil, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.12)

L'éducatrice :

- 1. Propose des activités appropriées pour les poupons
 - 2. Organise le local (pour permettre plus d'une activité en même temps, pour stimuler ou calmer le jeu des poupons, pour avoir une vue d'ensemble, etc.)
 - 3. Organise les activités pour avoir une vue d'ensemble
 - 4. Ajoute du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des poupons
 - 5. Retire du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des poupons
 - 6. Fait respecter les consignes (les rappelle, les fait répéter aux poupons, etc.)
 - 7. Intervient lorsque le jeu des poupons se désorganise **ou** le jeu ne se désorganise pas
 - 8. Propose des activités ou du matériel à des poupons qui ne savent pas quoi faire **ou** il n'y a pas de poupon qui ne sait pas quoi faire
 - 9. Intervient avant qu'un conflit dégénère **ou** il n'y a pas de conflit
 - 10. Offre des responsabilités aux poupons ou accepte qu'un poupon assume une responsabilité
 - 11. Aide un poupon nouvellement arrivé à s'intégrer aux autres (décrit ce que les autres font, annonce l'arrivée du nouveau poupon, etc.)
- .../11

5.1.5 À l'accueil, l'éducatrice aide les poupons à bien vivre la transition entre la famille et le service de garde (3.3.13)

A – À éviter :

L'éducatrice qui est présente à l'accueil :

- 1. Ne connaît pas les poupons
- 2. Est occupée à des tâches connexes qui l'empêchent de répondre aux besoins des poupons
- 3. Punit un poupon
- 4. Force un poupon à se séparer de son objet de transition (sucette, toutou, etc.) avant qu'il soit prêt à le faire
- 5. N'intervient pas quand un poupon vit une transition difficile ou est en détresse

.../5

B – À promouvoir :

L'éducatrice qui est présente à l'accueil :

- 1. Adopte une attitude calme et rassurante
- 2. Salue le poupon quand il arrive
- 3. Laisse le parent déshabiller le poupon
- 4. Permet ou propose un objet de transition
- 5. Avertit le poupon du départ du parent
- 6. Rassure le poupon en lui parlant du retour du parent **ou** il n'y a pas de poupon inquiet
- 7. Prend ou offre de prendre un poupon dans ses bras ou par la main
- 8. Reflète les sentiments du poupon
- 9. Annonce les activités de la journée
- 10. Aide le poupon à dire au revoir au parent (par exemple, amène le poupon vers une fenêtre pour dire au revoir au parent)
- 11. Annonce l'arrivée d'un poupon aux autres poupons
- 12. Respecte le rythme de transition du poupon (le laisse observer les autres, ne le force pas à participer à un jeu, etc.)

.../12

5.1.6 À l'accueil, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.5)

A – À éviter :

- 1. L'éducatrice répète les confidences d'un parent à un autre parent
- 2. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un poupon à son parent ou à une autre personne
- 3. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un parent en présence d'un ou de plusieurs poupons
- 4. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un parent en présence d'une autre personne
- 5. Les parents ne peuvent accompagner leur poupon dans le local où se déroule l'accueil

.../5

B – À promouvoir :

- 1. L'éducatrice accueille le parent (sourit, dit bonjour, a un contact visuel, fait un geste de la main, etc.)
- 2. L'éducatrice converse avec le parent
- 3. L'éducatrice s'informe de la santé ou de l'humeur du poupon
- 4. L'éducatrice annonce les activités de la journée ou des événements particuliers du service de garde aux parents
- 5. Lorsque l'éducatrice discute des poupons ou d'un autre sujet confidentiel avec un parent en présence d'autres adultes, elle le fait le plus discrètement possible (voix basse, dans un coin du local ou à l'extérieur, etc.)
- 6. L'éducatrice décrit le comportement du poupon quand elle parle de lui à ses parents ou à d'autres parents
- 7. L'éducatrice salue le parent qui part (sourit, souhaite une bonne journée, fait un signe de la tête, etc.)
- 8. L'éducatrice rassure le parent qui laisse un poupon en pleurs **ou** il n'y a pas de poupon qui pleure au départ de son parent

.../8

5.2 Les collations et les repas

Contexte de la collation				
Heure de l'observation	Éducatrice principale	Nombre d'adultes	Nombre de poupons	Lieu
9 h ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure

5.2.1 La collation est saine (1.1.12)

99. Sans objet si tous les poupons sont nourris uniquement au biberon

A – À proscrire :	B – À promouvoir :
<input type="checkbox"/> 1. Les aliments côtoient des sources de contamination (comptoir souillé, table à langer, etc.) <input type="checkbox"/> 2. La grosseur des morceaux d'aliments ne correspond pas aux capacités du poupon <input type="checkbox"/> 3. L'éducatrice n'intervient pas si un trottineur court avec de la nourriture dans la bouche <input type="checkbox"/> 4. L'éducatrice s'absente du local pendant que les poupons mangent et aucun autre adulte responsable n'est présent <input type="checkbox"/> 5. La collation n'est pas fournie par le service de garde .../5	<input type="checkbox"/> 1. Le climat de la collation est calme <input type="checkbox"/> 2. Les poupons sont assis de façon sécuritaire <input type="checkbox"/> 3. Les poupons sont assis de façon appropriée <input type="checkbox"/> 4. Les aliments sont agréables pour les sens (couleurs vives, odeur alléchante, allure fraîche, etc.) <input type="checkbox"/> 5. Les aliments servis à la collation sont d'une bonne qualité nutritive (fruits, produits céréaliers, produits laitiers, etc.) <input type="checkbox"/> 6. Les aliments sont servis de façon agréable (par exemple, distribués de façon soignée) <input type="checkbox"/> 7. La quantité de nourriture dont dispose l'éducatrice est suffisante pour que les poupons puissent en reprendre s'ils en veulent ou que l'éducatrice leur offre des portions supplémentaires <input type="checkbox"/> 8. Les portions servies aux poupons sont adaptées au groupe d'âge <input type="checkbox"/> 9. Les poupons sont installés à la dernière minute pour éviter les longues périodes d'attente <input type="checkbox"/> 10. Les restes de nourriture sont ramassés tout de suite après la collation .../10

5.2.2 La collation se déroule dans un climat détendu (3.2.12)

99. Sans objet si tous les poupons sont nourris uniquement au biberon ou si tous les poupons mangent la collation à des heures différentes

A – À éviter :

- 1. L'éducatrice empêche un poupon de manger ou l'oblige à manger (utilise la force, la menace ou la récompense, l'oblige à rester à table longtemps après que les autres poupons ont fini, etc.)
- 2. L'éducatrice laisse le groupe se désorganiser

.../2

B – À promouvoir :

- 1. La collation se déroule dans un lieu calme (absence de bruit provenant d'appareils électroménagers, du téléphone, des cris et des pleurs constants des poupons, des cris d'éducatrice, etc.)
- 2. Le téléviseur est éteint **ou** il n'y a pas de téléviseur
- 3. La radio ne joue pas continuellement
- 4. L'éducatrice annonce la collation (par un rituel, une chanson, etc.)
- 5. L'espace disponible pour chacun des poupons est suffisant
- 6. Les poupons ont une ou des responsabilités (jeter les papiers à la poubelle, distribuer la collation, etc.)
- 7. Les poupons jasant entre eux
- 8. Les poupons mangent à leur rythme
- 9. L'éducatrice a des interactions positives avec les poupons pendant la collation
- 10. L'éducatrice est disponible pour aider des poupons pendant la collation

.../10

5.2.3 Les boires sont sains (1.1.13)

99. Sans objet si aucun poupon ne boit au biberon

A – À proscrire :

- 1. Les bouteilles ne sont pas changées ou lavées après chaque usage
- 2. Les tétines ne sont pas changées ou lavées après chaque usage
- 3. Les surplus de lait ne sont pas jetés
- 4. Un poupon boit dans sa couchette
- 5. L'éducatrice laisse un poupon seul pendant qu'il boit sans qu'un autre adulte responsable ne soit présent

.../5

B – À promouvoir :

- 1. En dehors des heures des boires, l'éducatrice offre occasionnellement de l'eau aux poupons
- 2. L'éducatrice s'adapte à chacun des poupons en utilisant des moyens variés pour leur donner à boire (dans les bras, assis dans un petit siège, couché, etc.)
- 3. L'éducatrice offre aux poupons différents récipients adaptés à leur développement pour boire (biberon, gobelet, etc.)
- 4. L'éducatrice respecte l'autonomie du poupon (s'il veut boire tout seul, s'il veut voir les autres poupons, etc.)
- 5. La température du lait des biberons est vérifiée
- 6. Les biberons sont bien identifiés pour chacun des poupons (nom, couleur, pictogramme, etc.)

.../6

Contexte du dîner				
Heure de l'observation	Éducatrice principale	Nombre d'adultes	Nombre de poupons	Lieu
11 h 15 min ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure

5.2.4 Les règles sanitaires entourant le dîner sont respectées (1.1.14)	
<p><u>A – À proscrire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Les plats de service contenant des aliments très chauds sont à la portée des poupons <input type="checkbox"/> 2. Les poupons ne sont pas assis de façon sécuritaire <input type="checkbox"/> 3. Les aliments côtoient des sources de contamination (comptoir souillé, table à langer, etc.) <input type="checkbox"/> 4. La grosseur des morceaux d'aliments ne correspond pas aux capacités du poupon <input type="checkbox"/> 5. L'éducatrice s'absente pendant que les poupons mangent et aucun autre adulte responsable n'est présent <input type="checkbox"/> 6. L'éducatrice n'intervient pas si un trottineur court avec de la nourriture dans la bouche <p>.../6</p>	<p><u>B – À promouvoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Les tablettes des chaises hautes et la ou les tables sont lavées ou désinfectées <u>avant</u> le dîner ou elles l'ont été après l'activité précédant le dîner <input type="checkbox"/> 2. Les poupons sont assis de façon appropriée <input type="checkbox"/> 3. L'éducatrice utilise des ustensiles pour faire le service <input type="checkbox"/> 4. L'éducatrice intervient si les poupons échangent de la nourriture ou des ustensiles ou les poupons n'échangent pas de nourriture ou d'ustensiles <input type="checkbox"/> 5. L'éducatrice intervient si les poupons font un usage inapproprié d'un objet lié au dîner (lave le plancher avec la débarbouillette, la table avant le visage, menace ou frappe un autre poupon avec un ustensile, etc.) ou il n'y a pas d'usage inapproprié d'un objet <input type="checkbox"/> 6. Les règles d'hygiène sont suivies pendant tout le repas (vérification de la température des aliments, distribution des verres, etc.) <input type="checkbox"/> 7. Les restes de nourriture sont ramassés et les poupons n'ont pas accès à ces restes <input type="checkbox"/> 8. Chaque poupon a une débarbouillette personnelle propre ou des serviettes préhumidifiées sont utilisées <input type="checkbox"/> 9. Les tablettes des chaises hautes et la ou les tables sont désinfectées ou lavées <u>après</u> le dîner <input type="checkbox"/> 10. Le plancher est balayé ou lavé après le dîner <p>.../10</p>

5.2.5 L'aménagement des lieux au moment du dîner favorise un climat détendu (1.1.15)

- 1. Le dîner des poupons a lieu dans la pouponnière
- 2. Il y a peu de bruit (absence de bruit provenant d'appareils électroménagers, du téléphone, des cris et des pleurs des poupons, des cris d'éducatrice)
- 3. Le téléviseur est éteint ou il n'y a pas de téléviseur
- 4. La radio ne joue pas continuellement
- 5. L'aménagement permet les échanges entre les poupons et permet aux poupons de se voir les uns les autres
- 6. L'aménagement permet les échanges entre l'éducatrice et les poupons
- 7. L'éclairage est naturel ou tamisé et il incite au calme
- 8. L'espace alloué pour manger est suffisant pour chacun des poupons
- 9. Il y a moins de 10 poupons dans la pouponnière
- 10. L'aménagement évite à l'éducatrice de faire des allers-retours pendant le repas (chariots, comptoir près des tables, etc.)
- 11. Il n'y a pas de circulation de personnes qui dérangent le climat du dîner

.../11

5.2.6 Le repas fourni aux poupons est sain (1.1.16)

99. Sans objet si tous les poupons sont nourris uniquement au biberon

- 1. Il y a plus d'un plat au dîner (entrée, plat principal ou dessert)
- 2. Au moins 3 des 4 groupes alimentaires sont présents au dîner (lait et produits laitiers; fruits et légumes; pains et céréales; viande, poisson, volaille ou substitut)
- 3. La quantité de nourriture dont dispose l'éducatrice est suffisante pour que les poupons puissent en reprendre s'ils en veulent ou que l'éducatrice leur offre des portions supplémentaires
- 4. Les portions servies aux poupons sont adaptées au groupe d'âge
- 5. Les aliments sont agréables pour les sens (couleurs vives, odeur alléchante, allure fraîche, etc.)
- 6. Les aliments sont servis de façon agréable (distribution des assiettes de façon soignée, présentation des aliments soignée, etc.)
- 7. Le menu affiché est respecté ou les parents sont avertis des changements

.../7

5.2.7 Au dîner, les besoins des poupons sont respectés (3.2.13)

- 1. Le climat du dîner est calme
 - 2. L'éducatrice reconnaît les signes de la faim chez les poupons et verbalise son constat
 - 3. L'horaire du dîner est souple (le repas est devancé ou retardé selon les besoins des poupons)
 - 4. La nourriture des poupons qui dorment à l'heure du dîner est tenue au chaud jusqu'à leur réveil ou elle est réchauffée
 - 5. Les poupons mangent à leur rythme
 - 6. Les poupons sont installés à table à la dernière minute pour éviter les longues périodes d'attente
 - 7. Une entrée est servie aux poupons pour les faire patienter pendant que l'éducatrice prépare les assiettes du plat principal
 - 8. La durée du dîner est adaptée aux besoins des poupons (par exemple, les poupons ne manifestent pas de signe de malaise)
- .../8

5.2.8 L'éducatrice fait du dîner un moment privilégié (3.3.14)

A – À éviter :

L'éducatrice:

- 1. Crie après un poupon
- 2. Force un poupon à manger
- 3. Punit ou menace un poupon
- 4. Utilise la nourriture comme récompense
- 5. Brusque un poupon
- 6. Laisse le groupe se désorganiser

.../6

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Offre des occupations aux poupons en attendant que le repas soit prêt (jeux, histoires, etc.) **ou** il n'y a pas d'attente
- 2. Favorise le calme dans le groupe (en proposant un rituel positif, en chantant, etc.) avant de commencer le repas
- 3. A des interactions positives avec les poupons
- 4. Favorise les interactions entre les poupons
- 5. Qui nourrit un très jeune poupon reconnaît les signes non verbaux qui lui indiquent quand présenter une nouvelle cuillerée
- 6. Respecte les signaux qui indiquent que le poupon n'a plus faim
- 7. Favorise l'imitation (ouvre la bouche, mange elle-même avec les poupons, amplifie sa mimique, ne démontre pas de dégoût par rapport à ce que le poupon mange, etc.)
- 8. Agrémente le moment du dîner par des chansons, comptines, jeux de mots, etc.
- 9. Invite les poupons à goûter
- 10. Laisse les poupons manger seuls quand ils le veulent (avec les doigts, avec un ustensile)
- 11. Intervient positivement et rapidement auprès d'un poupon qui a un comportement dérangerant **ou** il n'y a pas de poupon qui a un comportement dérangerant
- 12. Propose une ou des responsabilités aux poupons (aller déposer les bavettes, les débarbouillettes, etc.)
- 13. Est calme
- 14. Est stimulante
- 15. Est disponible pour aider les poupons lorsqu'ils ont besoin d'elle au cours du dîner

.../15

5.2.9 La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les poupons (2.3.6)

- 1. Une personne supplémentaire soutient l'éducatrice pour les tâches de nettoyage
 - 2. Les poupons peuvent parler ou faire du bruit
 - 3. L'éducatrice décrit les étapes de cette période (décrit ce qu'elle fait, ce qui va suivre)
 - 4. L'éducatrice réagit aux signaux qui démontrent que les poupons commencent à se désorganiser **ou** le groupe ne se désorganise pas
 - 5. L'éducatrice évite de faire attendre trop longtemps les poupons assis après le repas (pas plus de 5 minutes après la fin du repas du poupon) **ou** elle anime cette attente par des jeux
 - 6. L'éducatrice donne des choix d'activités aux poupons
 - 7. L'éducatrice donne une ou des responsabilités aux poupons (ramasser, passer le balai, jeter à la poubelle, aller chercher son objet de transition pour la sieste, etc.) ou elle accepte l'offre d'aide des poupons
 - 8. L'éducatrice chante ou il y a de la musique
 - 9. L'éducatrice a une attitude calme et chaleureuse (parle doucement, sourit aux poupons même pendant les tâches de nettoyage, etc.)
 - 10. Les poupons sont couchés au fur et à mesure qu'ils démontrent des signes de fatigue
- .../10

5.3 Les soins personnels

5.3.1 Le changement de couche est sain (1.1.17)

- 1. La table à langer est désinfectée après chaque changement de couche
 - 2. Les poupons sont changés dès qu'ils en ont besoin
 - 3. Le poupon n'est jamais laissé seul sur la table à langer
 - 4. Le changement de couche se fait sur une surface réservée à cette fin (comptoir, table à langer, etc.)
 - 5. Les débarbouillettes du changement de couche ne servent qu'à cette fin **ou** des débarbouillettes préhumidifiées sont utilisées
 - 6. L'éducatrice porte des gants si elle a des blessures aux mains ou si le poupon a une forte diarrhée et elle les jette après chaque changement de couche **ou** il n'est pas nécessaire de porter des gants
 - 7. Les couches sont jetées dans une poubelle dont le couvercle est fermé en tout temps
 - 8. Les débarbouillettes souillées sont mises dans un contenant fermé ou inaccessible aux poupons **ou** les débarbouillettes préhumidifiées sont jetées dans une poubelle munie d'un couvercle fermé en tout temps
 - 9. Pendant le changement de couche, les produits désinfectants sont tenus hors de la portée des poupons
 - 10. Les vêtements sales sont mis dans un sac de plastique hors de la portée des poupons
- .../10

5.3.2 L'éducatrice accorde une attention personnalisée à chaque poupon au moment du changement de couche (3.3.15)

- 1. L'éducatrice a des interactions positives avec le poupon pendant le changement de couche (décrit ses gestes, offre un objet, etc.)
 - 2. L'éducatrice est chaleureuse avec le poupon au moment du changement de couche (ses gestes sont doux, tendres, calmes, etc.)
 - 3. Le changement de couche est une occasion d'apprentissage (connaissance du schéma corporel, langage, etc.)
 - 4. L'éducatrice respecte l'intégrité du poupon et elle le traite avec respect (elle avertit le poupon qu'elle va le changer, ne le soulève pas par surprise ou par derrière, etc.)
 - 5. Le poupon participe aux tâches liées au changement de couche (tenir sa couche, lever ses fesses, aller chercher ou jeter la couche, monter sur la table à langer, aller chercher un autre poupon, etc.)
 - 6. L'éducatrice démontre une attitude de neutralité (par exemple, pas de dégoût ni d'impatience)
 - 7. L'éducatrice agrmente ce moment par de courts jeux (chansons, comptines, jeux de coucous, etc.)
 - 8. L'éducatrice répond aux messages non verbaux du poupon
 - 9. L'éducatrice respecte l'alternance dans la communication (attend la réponse du poupon, garde le silence pour écouter le poupon, écoute les vocalises du poupon, etc.)
- .../9

5.3.3 Le lavage des mains des poupons est fréquent (1.1.18)

Le même lavage de mains peut servir à deux fonctions : cochez chaque fonction qui s'applique.

- 1. Les mains des poupons sont lavées avant la collation du matin
 - 2. Les mains des poupons sont lavées avant le dîner
 - 3. Les mains des poupons sont lavées après la collation du matin
 - 4. Les mains des poupons sont lavées après le dîner
 - 5. Les mains des poupons sont lavées après les jeux extérieurs
 - 6. Les mains des poupons sont lavées après des activités salissantes (peinture tactile, colle, etc.)
 - 7. Les mains des poupons sont lavées après un changement de couche
 - 8. Les mains des poupons sont lavées après un événement salissant (dégât, accident, etc.)
- .../8

5.3.4 L'éducatrice se lave les mains fréquemment (1.1.19)

A – À éviter :

L'éducatrice ne se lave pas les mains :

- 1. Après un changement de couche
 - 2. Après s'être mouchée
- .../2

B – À promouvoir :

Le même lavage de mains peut servir à deux fonctions : cochez chaque fonction qui s'applique.

L'éducatrice se lave les mains :

- 1. Avant la collation du matin
 - 2. Avant le dîner
 - 3. Avant les boires
 - 4. Après les boires
 - 5. Après la collation du matin
 - 6. Après le dîner
 - 7. Après une activité ou un événement salissant (peinture tactile, colle, dégât, manipulation d'un produit toxique, etc.)
 - 8. Après les jeux extérieurs
 - 9. Après avoir mouché un poupon **ou** elle ne mouche pas de poupon
- .../9

5.3.5 Les soins personnels répondent aux besoins de chaque poupon (2.4.11)

A - À éviter :

- 1. Un poupon passe la majeure partie de la journée habillé ou chaussé d'une façon inappropriée
- 2. Un poupon n'est pas mouché au besoin
- 3. Au cours des soins personnels, les règles d'hygiène ne sont pas respectées (même cuillère pour plusieurs enfants recevant une médication, thermomètre utilisé sans gaine hygiénique, utilisation du même instrument pour nettoyer un enfant et une surface, etc.)

.../3

B - À promouvoir :

Au cours des soins personnels :

- 1. Le matériel est organisé ou préparé d'avance afin d'éviter que les poupons attendent
- 2. Chaque poupon reçoit des soins personnalisés (un à la fois, selon ses besoins, les soins en groupe sont évités, etc.)
- 3. Le poupon sait que son tour s'en vient (il est averti d'avance, jeux pour décider les tours, etc.)
- 4. Le rythme des poupons est respecté (ils ne sont pas pressés, l'éducatrice ne fait pas tous les gestes à leur place pour accélérer la cadence, etc.)
- 5. Les instruments utilisés pour donner des soins sont adaptés et favorisent le bien-être des poupons (thermomètre à l'oreille ou sous le bras, débarbouillettes plutôt que papier brun ou bavettes pour laver la bouche, utilisation d'une cuillère spéciale pour la prise de médicament, etc.)
- 6. Le poupon qui démontre des signes de malaise ou d'impatience est écouté (par exemple, il est rassuré au moment de la prise de température ou de la prise de médicaments)
- 7. La compréhension du poupon est favorisée (description des soins au fur et à mesure, explication de la nécessité du soin qu'il reçoit, etc.)
- 8. L'intégrité des poupons est respectée (aucune force utilisée, respect du besoin d'intimité, etc.)
- 9. Les poupons qui attendent leur tour ou qui ne reçoivent pas de soins sont actifs
- 10. La durée totale de chaque moment de soins personnels est adaptée aux poupons (aucun signe d'impatience, de désorganisation du groupe, etc.)

.../10

5.4 Les jeux extérieurs

5.4.1.S La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.S)

99. Sans objet quand la neige recouvre le sol

A – À proscrire :

- 1. La clôture présente des dangers (ouverture par laquelle les poupons peuvent sortir, danger de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc.)
- 2. La porte donnant sur l'extérieur de la cour est ouverte
- 3. Le loquet de la porte de la cour est à la portée des poupons
- 4. Des objets dangereux sont à la portée des poupons (objet coupant ou toxique, seringue, etc.)
- 5. De petits objets destinés aux enfants plus grands sont à la portée des poupons
- 6. Des déchets (mégot de cigarette, excréments d'animal, vieux journaux, etc.) sont à la portée des poupons
- 7. Les équipements de jeu ou le matériel sont en mauvais état (danger de chute, d'étranglement, d'accrochage, de coupure, etc.)
- 8. Il n'y a pas de surface d'amortissement en dessous et autour des pièces d'équipement de jeu
- 9. Il n'y a pas de cour extérieure (ne pas cocher la colonne B si cet élément est coché)

.../9

B – À promouvoir :

- 1. Cour à l'usage exclusif des poupons
- 2. Section carré de sable (autre que la zone de protection sous les appareils)
- 3. Section de jeux d'eau (petite piscine, arrosoir, robinet, etc.)
- 4. Section ombragée (prolongement du toit, kiosque, abri, pergola, auvent, arbres, etc.)
- 5. Section gazonnée (en dehors des zones de grande circulation)
- 6. Section « secrète » où les poupons peuvent se retirer et qui permet tout de même la surveillance par l'éducatrice
- 7. Table de pique-nique à la hauteur des poupons
- 8. Banc pour les adultes et les poupons
- 9. Butte, colline ou monticule
- 10. Surface sur laquelle les poupons peuvent pousser un véhicule
- 11. Section où les poupons peuvent être assis par terre en toute sécurité
- 12. Espace de rangement dans la cour extérieure ou dans un local accessible directement de la cour (peut être en dehors de la cour des poupons)
- 13. Poubelle ou poubelles munies d'un couvercle **ou** non accessibles aux poupons **ou** il n'y a pas de poubelle dans la cour des poupons

.../13

5.4.1.N La cour extérieure est bien aménagée (1.1.20.N)

99. Sans objet quand la neige ne recouvre pas le sol

A – À proscrire :

- 1. La clôture présente des dangers (ouverture par laquelle les poupons peuvent sortir, danger de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc.)
- 2. L'accumulation de neige permet aux poupons de passer par-dessus la clôture
- 3. La porte donnant sur l'extérieur de la cour est ouverte
- 4. Le loquet de la porte de la cour est à la portée des poupons
- 5. Des objets dangereux sont à la portée des poupons (objet coupant ou toxique, seringue, etc.)
- 6. De petits objets destinés aux enfants plus grands sont à la portée des poupons
- 7. Des déchets (mégot de cigarette, excréments d'animal, vieux journaux, etc.) sont à la portée des poupons
- 8. Les équipements de jeu sont en mauvais état (danger de chute, d'étranglement, d'accrochage, de coupure, etc.)
- 9. La neige ou la glace rend certaines pièces d'équipement dangereuses (accès par des montagnes de neige, arrivée de glissoire creusée dans la neige et glacée, etc.)
- 10. La neige empêche la porte d'ouvrir pour sortir de la cour
- 11. Des glaçons pendent et peuvent tomber sur les poupons
- 12. Il n'y a pas de cour extérieure (ne pas cocher la colonne B si cet élément est coché)

.../12

B – À promouvoir :

- 1. Cour à l'usage exclusif des poupons
- 2. Section ombragée (prolongement du toit, kiosque, abri, pergola, auvent, arbres, etc.)
- 3. Banc pour les adultes et les poupons
- 4. Butte, colline ou monticule
- 5. Section où les poupons peuvent être assis par terre en toute sécurité
- 6. Section « secrète » où les poupons peuvent se retirer et qui permet tout de même la surveillance par l'éducatrice
- 7. Espace de rangement dans la cour extérieure, accessible malgré la neige ou dans un local accessible directement de la cour (peut être à l'extérieur de la cour des poupons)
- 8. Poubelle ou poubelles munies d'un couvercle ou non accessibles aux poupons **ou** il n'y a pas de poubelle dans la cour des poupons
- 9. Cour éclairée après la tombée du jour
- 10. Clôture faite d'un matériau non métallique **ou** recouverte
.../10

5.4.2.S L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux poupons dans la cour et au parc favorisent le développement global des poupons (1.2.6.S)

99. Sans objet quand la neige recouvre le sol

A – Matériel sensorimoteur :

Présence de :

- 1. Bac à eau, piscine, tuyau d'arrosage
- 2. Balançoire adaptée aux poupons (balançoire dite à couche)
- 3. Balles molles
- 4. Ballons (gros, de plage, etc.)
- 5. Blocs
- 6. Boîtes de tailles différentes
- 7. Camions, tracteurs, pelles mécaniques, etc.
- 8. Cerceaux
- 9. Couverture
- 10. Glissoire ou escalier
- 11. Hochets
- 12. Jouets pour l'eau ou le sable (pelle, seau, moule, etc.)
- 13. Matériel à emboîter
- 14. Matériel à empiler
- 15. Quilles
- 16. Structure psychomotrice pour grimper
- 17. Tapis mousse
- 18. Tunnel
- 19. Véhicules à enfourcher
- 20. Voiturettes à tirer ou à pousser
- 21. Wagonnette pour transporter les poupons
- .../21

B – Matériel favorisant les autres aspects du développement :

Présence de :

- 1. Accessoires pour poupées
- 2. Accessoires pour se déguiser (chapeaux, sacs à main, etc.)
- 4. Appareil audio d'enregistrement ou d'écoute
- 3 Appareil photo (réplique)
- 5. Boîte à surprise
- 6. Casse-tête en bois
- 7. Catalogues, revues
- 8. Figurines (animaux, personnages, etc.)
- 9. Imagier ou album photos
- 10. Jouets ou objets sonores
- 11. Livres accessibles aux poupons (carton, tissu, plastique, etc.)
- 12. Marionnettes
- 13. Mobilier pour imiter (maisonnette, établi, etc.)
- 14. Modèle réduit (ferme, garage, etc.)
- 15. Papier, carton
- 16. Poupées
- 17. Téléphone (réplique)
- .../17

5.4.2.N L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux poupons dans la cour et au parc favorisent le développement global des poupons (1.2.6.N)

99. Sans objet quand la neige ne recouvre pas le sol ou quand le temps est trop mauvais pour permettre une sortie extérieure

Présence de :

- 1. Balles molles
- 2. Ballons
- 3. Blocs
- 4. Camions, tracteurs, pelles mécaniques, etc.
- 5. Cerceaux
- 6. Colorant
- 7. Figurines (animaux, personnages, etc.)
- 8. Glissoire ou escalier
- 9. Jouets ou objets sonores
- 10. Jouets pour la neige (pelle, seau, moule, etc.)
- 11. Matériel à emboîter
- 12. Matériel à empiler
- 13. Mobilier pour imiter (maisonnette, établi, etc.)
- 14. Modèle réduit (ferme, garage, etc.)
- 15. Quilles
- 16. Structure psychomotrice pour grimper
- 17. Traîneau
- 18. Tunnel
- .../18

5.4.3 La préparation à la période de jeux extérieurs et la rentrée se déroulent harmonieusement (2.3.7)

99. Sans objet si le temps est trop mauvais pour permettre une sortie à l'extérieur de toute la journée

- 1. La participation des poupons est favorisée (habillage à partir des gestes naturels du poupon, jeu de coucous, etc.)
 - 2. Les poupons sont encouragés à se préparer selon leurs capacités (enlever ou mettre les souliers ou les bottes, monter une fermeture éclair, attacher un chapeau, mettre les pantalons de neige, étendre la crème solaire, etc.)
 - 3. Les poupons déjà prêts n'attendent pas à l'intérieur trop longtemps (vérifier les signes de malaise ou pas plus de 10 minutes d'attente)
 - 4. L'espace pour se préparer ou se déshabiller est suffisant pour chacun
 - 5. Les conflits sont réglés rapidement **ou** il n'y a pas de conflit
 - 6. Les moments de préparation aux jeux extérieurs sont des occasions d'apprentissage qui tiennent compte du développement des poupons (habiletés psychomotrices, connaissance du schéma corporel, langage)
 - 7. L'éducatrice a des attitudes chaleureuses et calmes pendant ces périodes
 - 8. L'éducatrice fournit aux poupons une ou des pièces de vêtements manquantes pour assurer le confort durant la sortie à l'extérieur (mitaines, bottes, crème solaire, etc.) **ou** il ne manque rien aux poupons
 - 9. Au moment d'entrer dans le service de garde, les poupons n'attendent pas près de la porte ou avant de commencer à se déshabiller
 - 10. Les moments d'habillage et de déshabillage sont sains et sécuritaires pour les poupons (absence de courant d'air, poupons déshabillés à l'intérieur, souliers ou bottes attachées, etc.)
 - 11. Les moments de rentrée après les jeux extérieurs sont des occasions d'apprentissage qui tiennent compte du développement des poupons (habiletés psychomotrices, connaissance du schéma corporel, langage)
 - 12. L'éducatrice rappelle aux poupons certaines consignes pour ne pas rentrer des éléments de l'extérieur (enlever le sable des souliers, secouer les bottes dans l'entrée)
 - 13. Il existe une boîte d'objets perdus
- .../13

5.4.4 Les activités à l'extérieur sont valorisées (2.4.12)

99. Sans objet si le temps est trop mauvais pour permettre une sortie à l'extérieur de toute la journée

- 1. Les activités à l'extérieur sont bien intégrées à l'horaire (au moins une période par jour)
 - 2. Le temps alloué à chaque période de jeu extérieur est suffisant pour permettre aux poupons de développer leur jeu
 - 3. L'éducatrice ajoute périodiquement du matériel nouveau pour stimuler l'intérêt des poupons
 - 4. L'éducatrice fait des liens entre les activités qui se déroulent à l'intérieur et celles qui se déroulent à l'extérieur (poursuite du jeu, rapporter du matériel d'un endroit à l'autre, poursuite du thème de jeu, etc.) avec les poupons de 12 mois ou plus **ou** il n'y a pas de poupon de 12 mois ou plus
 - 5. Les jeux extérieurs permettent aux poupons d'être en contact avec la nature (ramasser des feuilles, observer des insectes, des oiseaux, etc.)
 - 6. Les jeux extérieurs permettent aux poupons de découvrir leur environnement social (véhicule de pompier, événement dans le quartier, contact avec les voisins, etc.)
 - 7. Les poupons font une promenade dans le quartier
 - 8. Les poupons vont jouer au parc
 - 9. Les parents sont invités à apporter des vêtements chauds ou des vêtements de pluie au service de garde en tout temps
- .../9

5.4.5 Au cours des jeux extérieurs, l'éducatrice est active auprès des poupons (3.3.16)

99. Sans objet si le temps est trop mauvais pour permettre une sortie à l'extérieur de toute la journée

A – À éviter :

- 1. Les conversations que l'éducatrice a avec d'autres adultes nuisent à sa présence auprès des poupons
- 2. L'éducatrice entre dans le service de garde et elle laisse les poupons seuls à l'extérieur
- 3. Le ratio éducatrices-poupons n'est pas respecté pendant les jeux extérieurs et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent

.../3

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. S'organise pour avoir une vue d'ensemble de ce qui se passe au cours des jeux extérieurs
- 2. Se déplace d'un endroit à l'autre dans la cour extérieure
- 3. S'intègre aux jeux des poupons à partir de leurs demandes
- 4. Propose des activités aux poupons au cours des jeux extérieurs
- 5. Invite les poupons à faire des jeux libres
- 6. Fournit du matériel aux poupons selon leurs demandes
- 7. Fournit du matériel pour enrichir leurs jeux
- 8. Fait découvrir aux poupons des objets ou des phénomènes naturels (feuilles qui tombent, insecte qui se promène, chat dans la rue, etc.)
- 9. Fait découvrir aux poupons des objets ou des phénomènes sociaux (camion dans la rue, passage du facteur, etc.)
- 10. Observe les jeux des poupons

.../10

5.4.6 Les déplacements du groupe à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent dans un climat serein (3.2.14)

99. Sans objet s'il n'y a aucun déplacement

- 1. L'éducatrice attribue des responsabilités aux poupons (apporter des objets jusqu'au poupon-bus, fermer la porte, etc.)
 - 2. Les poupons peuvent parler pendant les déplacements
 - 3. Les poupons se déplacent de façon sécuritaire
 - 4. Le nombre de déplacements à l'intérieur du service de garde (d'un local à l'autre) est approprié (ne dépasse pas 2 pendant la journée d'observation sans inclure les déplacements vers l'extérieur)
 - 5. L'éducatrice agrmente les déplacements en proposant de courtes activités
 - 6. L'éducatrice intègre les suggestions des poupons pour choisir la façon de se déplacer
 - 7. L'éducatrice amorce des conversations sur des sujets qui intéressent les poupons au cours des déplacements
- .../7

5.4.7 Les sorties dans le quartier ou au parc se font de façon sécuritaire (1.1.21)

99. Sans objet s'il n'y a aucune sortie à l'extérieur de la cour

- 1. Le ratio éducatrices-poupons est respecté
 - 2. Les poupons portent un dossard ou une identification du service de garde avec le numéro de téléphone
 - 3. L'éducatrice apporte la trousse de secours
 - 4. Au moins deux éducatrices accompagnent les poupons
 - 5. L'éducatrice fait souvent le décompte des poupons ou elle prend des mesures pour voir tous les poupons sous sa responsabilité
 - 6. Les sorties dans le quartier sont des occasions pour les trottineurs de marcher pendant de courtes périodes qui tiennent compte de leurs capacités
 - 7. Les poupons n'ont pas accès à des objets dangereux pour eux (objet trop petit, toxique, etc.)
- .../7

5.4.8 Les sorties extérieures favorisent la découverte de l'environnement naturel, culturel ou social par le poupon (entrevue avec l'éducatrice) (2.4.13)

- 1. Sortie au parc
 - 2. Sortie à la piscine
 - 3. Promenade dans le quartier
 - 4. Visite d'un commerce
 - 5. Visite d'une ferme
 - 6. Bibliothèque
 - 7. Visite d'un musée, d'un zoo, du Biodôme, etc.
- .../7

5.5 Les périodes transitoires

5.5.1 Les périodes de rangement sont organisées de façon à être stimulantes pour les trottineurs (2.4.14)

99. Sans objet si aucun trottineur n'est présent dans la pouponnière

- 1. Le rangement est effectué par les trottineurs et l'éducatrice
 - 2. Le rangement est effectué à un moment opportun
 - 3. Les périodes de rangement sont courtes pour les trottineurs
 - 4. Le rangement est organisé autour de jeux qui en font une activité amusante
 - 5. Au cours des périodes de rangement, les trottineurs assument une ou des tâches qui tiennent compte de leurs capacités et de leur âge
 - 6. Au cours des périodes de rangement, les trottineurs peuvent bouger, parler, s'amuser
 - 7. Il y a un rituel pour annoncer la période de rangement
- .../7

5.5.2 Au cours des périodes de rangement, les poupons ont l'occasion d'apprendre, de s'amuser et de coopérer (3.1.7)

L'éducatrice :

- 1. Incite les poupons à ranger ou à nettoyer en s'entraînant : ils ne rangent pas nécessairement les jeux ou les jouets qu'ils ont personnellement utilisés
 - 2. Rappelle ou fait ressortir que les objets semblables sont rangés ensemble
 - 3. Souligne ou rappelle que le lieu de rangement est identifié par un pictogramme, une photo ou un spécimen d'objet
 - 4. Profite de la période de rangement pour parler avec les poupons de l'activité qui vient de se terminer
 - 5. Agrémente le rangement (comptines, chansons, etc.)
 - 6. Encourage les poupons à ranger
 - 7. Souligne les efforts des poupons qui rangent ou qui nettoient
 - 8. Intègre les pistes indiquées par les poupons pour agrémente les périodes de rangement
 - 9. Met fin à la période de rangement lorsque les poupons montrent des signes de fatigue ou que le local est suffisamment rangé pour éliminer les risques d'accident
- .../9

5.5.3 Les périodes de transition sont bien organisées (2.4.15)

- 1. L'éducatrice prévoit la fin d'une activité suffisamment à l'avance et elle l'annonce aux poupons
 - 2. L'éducatrice organise les activités pour que chaque poupon puisse les réaliser à son rythme : ceux qui terminent les premiers sont dirigés vers d'autres activités pendant que les autres poursuivent
 - 3. Le temps d'attente entre deux activités est adapté à l'âge des poupons
 - 4. L'éducatrice donne des choix d'activités pendant les transitions
 - 5. L'éducatrice propose des activités courtes et exigeant peu de matériel aux poupons qui terminent les premiers ou qui doivent attendre leur tour
- .../5

5.5.4 L'éducatrice organise les transitions entre les diverses périodes de la journée pour qu'elles s'effectuent en douceur (3.1.8)

A – À éviter :

- 1. L'éducatrice n'intervient pas auprès d'un poupon qui montre des signes d'impatience, de fatigue, d'ennui ou de malaise (taper du pied, soupirer, agacer un autre poupon, pleurer, etc.)
- 2. L'éducatrice ignore les signes qui annoncent que le groupe se désorganise (course, bousculade, geste d'agressivité, geste de menace, etc.)

.../2

B – À promouvoir :

- 1. L'éducatrice rassure le poupon qui n'a pas terminé son activité en déterminant avec lui le moment où il pourra la poursuivre
- 2. Dès qu'un poupon montre un signe d'impatience, de fatigue ou d'ennui (taper du pied, agacer un autre poupon, soupirer, tourner en rond, etc.), l'éducatrice offre une autre activité ou met fin à l'activité en cours **ou** il n'y a pas de poupon qui démontre de signes d'impatience
- 3. Les poupons peuvent parler pendant les transitions
- 4. L'éducatrice propose aux poupons d'assumer une ou des responsabilités au cours des transitions **ou** elle accepte l'offre des poupons pour ce faire
- 5. L'éducatrice agrmente les moments de transition par des chansons, des jeux de devinettes, des mots rigolos, des jeux minute, etc.

.../5

5.6 La fin de la journée

Contexte de la fin de la journée				
Heure de l'observation	Éducatrice principale	Nombre d'adultes	Nombre d'enfants	Lieu
16 h 15 min ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Dortoir <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure
16 h 30 min ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Dortoir <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure
16 h 45 min ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Dortoir <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure

5.6.1 À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille (1.1.22)

A – À éviter :	B – À promouvoir :
<input type="checkbox"/> 1. Le ratio éducatrice-enfants n'est pas réglementaire et aucune réorganisation n'est faite dans les 10 minutes qui suivent <input type="checkbox"/> 2. La fin de la journée des poupons ne se fait pas dans la pouponnière ou dans la cour des poupons <input type="checkbox"/> 3. Les poupons changent de lieu 2 fois ou plus <input type="checkbox"/> 4. Il y a plus de 15 enfants dans le local <input type="checkbox"/> 5. Le téléviseur est allumé .../5	<input type="checkbox"/> 1. Le bruit (des appareils électroménagers, des cris, de la radio, etc.) n'augmente pas la fatigue des poupons <input type="checkbox"/> 2. L'espace est suffisant pour le nombre de poupons (espace suffisant pour jouer, pour éviter les collisions, peu de conflits de « territoire », etc.) <input type="checkbox"/> 4. Il y a un espace réservé aux poupons qui ne marchent pas quand ils sont en présence des plus grands ou ils ne sont pas en présence d'enfants plus grands <input type="checkbox"/> 5. De la musique joue (douce, dansante, etc.) <input type="checkbox"/> 6. Les grands locaux ouverts sont subdivisés ou ils ne sont pas utilisés <input type="checkbox"/> 7. Les lieux permettent autant les jeux calmes que les jeux actifs <input type="checkbox"/> 8. Les lieux sont organisés de façon à permettre que l'attention première de l'éducatrice soit disponible pour les enfants plutôt que pour le matériel <input type="checkbox"/> 9. Les jouets, les jeux et l'équipement disponibles à la fin de la journée sont variés, c'est-à-dire qu'ils permettent de développer une variété de dimensions chez les poupons <input type="checkbox"/> 10. Les jouets, les jeux et l'équipement sont en quantité suffisante pour répondre aux besoins des poupons <input type="checkbox"/> 11. Du matériel est présenté sous forme de mise en scène .../11

5.6.2 À la fin de la journée, les poupons peuvent faire des choix (2.4.16)

A – À éviter :

- 1. L'éducatrice impose une activité à un poupon contre son gré
 - 2. L'éducatrice impose un ou des compagnons de jeu à un poupon
- .../2

B – À promouvoir :

- 1. Les poupons amorcent des activités
 - 2. Plusieurs types d'activités se déroulent en même temps (activité calme, plus bruyante, de sous-groupes, de grands groupes, etc.)
 - 3. Les activités permettent à tous les poupons de réussir
 - 4. Les poupons peuvent choisir de jouer seuls ou de jouer avec un autre poupon de leur choix
 - 5. Les poupons font des choix en pointant du doigt ou en choisissant eux-mêmes le matériel qui les intéresse
 - 6. Les poupons peuvent utiliser tout le matériel qui est à la fois à leur vue et à leur portée
 - 7. Les poupons utilisent le matériel à d'autres fins que celles pour lesquelles il est normalement prévu
 - 8. Les poupons déterminent eux-mêmes les buts qu'ils veulent atteindre dans les activités
 - 9. Les poupons répètent la même activité le nombre de fois qu'ils le désirent
 - 10. Les poupons sont placés dans des positions motrices qu'ils maîtrisent par eux-mêmes
 - 11. Le nombre de poupons participant à une activité donnée n'est pas limité a priori par l'éducatrice, sauf si cela nuit au climat de l'accueil
- .../11

5.6.3 À la fin de la journée, l'éducatrice intervient pour maintenir un bon climat (3.3.17)

L'éducatrice :

- 1. Propose des activités appropriées pour les poupons
 - 2. Organise le local (pour permettre plus d'une activité en même temps, pour stimuler ou calmer le jeu des poupons, pour avoir une vue d'ensemble, etc.)
 - 3. Organise les activités pour avoir une vue d'ensemble
 - 4. Ajoute du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des poupons
 - 5. Retire du matériel pour stimuler ou calmer le jeu des poupons
 - 6. Fait respecter les consignes (les rappelle, les fait répéter aux poupons, etc.)
 - 7. Intervient lorsque le jeu des poupons se désorganise **ou** le jeu ne se désorganise pas
 - 8. Propose des activités ou du matériel à des poupons qui ne savent pas quoi faire **ou** il n'y a pas de poupon qui ne sait pas quoi faire
 - 9. Intervient avant qu'un conflit dégénère **ou** il n'y a pas de conflit
 - 10. Propose des responsabilités aux poupons **ou** accepte qu'un poupon assume une responsabilité
- .../10

5.6.4 À la fin de la journée, l'éducatrice accorde de l'attention à tous les poupons (3.3.18)**A – À éviter :****L'éducatrice :**

- 1. Ne connaît pas les poupons
- 2. Ne répond pas aux besoins des poupons parce qu'elle est occupée à des tâches connexes (fermer les locaux, accomplir des tâches ménagères, répondre au téléphone, etc.)
- 3. Ignore manifestement les poupons qui partent
- 4. Ignore un poupon en détresse

.../4

B – À promouvoir :**L'éducatrice :**

- 1. Adopte une attitude calme
- 2. Adopte une attitude rassurante
- 3. Intervient avec entrain, vivacité
- 4. Salue les poupons à leur départ
- 5. Rappelle aux poupons qu'ils se reverront ou non le lendemain
- 6. Favorise le contact du poupon avec son parent (annonce son arrivée, demande au poupon de lui montrer ses réalisations, etc.)
- 7. Propose du matériel ou des jeux aux poupons présents qui leur permettent d'être aussi autonomes que possible afin d'être disponible aux parents et aux poupons qui partent
- 8. Intervient auprès des poupons présents lorsqu'ils expriment un besoin ou qu'ils se désorganisent
- 9. Rassure un poupon qui s'inquiète parce que ses parents ne sont pas encore arrivés **ou** aucun poupon ne s'inquiète

.../9

5.6.5 À la fin de la journée, l'éducatrice établit des relations interpersonnelles constructives avec les parents (4.6)**A – À éviter :**

- 1. L'éducatrice répète les confidences d'un parent à un autre parent
- 2. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un poupon à son parent ou à un autre parent
- 3. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un parent en présence d'un ou de plusieurs poupons
- 4. L'éducatrice émet un jugement désobligeant sur un parent en présence d'un autre parent
- 5. Les parents n'ont pas accès au local où se déroule la fin de la journée

.../5

B – À promouvoir :

- 1. L'éducatrice salue le parent à son arrivée et à son départ (sourit, dit bonjour, a un contact visuel, fait un geste de la main, etc.)
- 2. L'éducatrice converse avec le parent
- 3. L'éducatrice fait le bilan de la journée du poupon au parent **ou** elle l'invite à lire les observations particulières
- 4. L'éducatrice annonce les activités des prochains jours ou elle annonce des événements particuliers du service de garde au parent
- 5. L'éducatrice est attentive à décoder la disponibilité du parent et elle agit en conséquence
- 6. Lorsque l'éducatrice parle des poupons ou d'un autre sujet confidentiel avec des parents en présence d'autres adultes, elle le fait le plus discrètement possible (voix basse, dans un coin du local ou à l'extérieur, etc.)
- 7. L'éducatrice décrit le comportement du poupon quand elle parle de lui à son parent ou à d'autres parents
- 8. Au moment opportun, l'éducatrice s'efface pour laisser la place au parent auprès du poupon

.../8

5.6.6 À la fin de la journée, les parents disposent d'un moyen de communication avec l'éducatrice (4.7)

- 1. Menu affiché
 - 2. Lettre dans le casier
 - 3. Programmation
 - 4. Babillard ou affiche avec information générale pour tous les parents
 - 5. Tableau affiché pour tout le groupe des poupons qui fait le bilan de la journée (activité de la journée, pensée du jour, etc.)
 - 6. Tableau affiché sur les activités de base pour chacun des poupons (repas, sommeil, hygiène)
 - 7. Outil d'observation individualisé sur les activités de base de chacun des poupons (le même outil peut être utilisé pour 7 et 8)
 - 8. Outil d'observation individualisé et confidentiel sur le comportement et l'humeur du poupon (le même outil peut être utilisé pour 7 et 8)
 - 9. Moyen de communication permettant aux parents de laisser un message à l'éducatrice
- .../9

Entrevue en complément à l'observation

Guide d'entrevue (y compris les synonymes)²⁵

PRÉSENTATION

Au cours d'une journée d'observation, il y a des **dimensions de la tâche d'éducatrice qu'on ne peut observer mais qui font partie intégrante de la qualité**. Pour compléter nos observations nous avons donc recours à une entrevue dont la durée est d'environ **quinze minutes**. Nous ne voulons pas abuser de votre temps qui est précieux mais, nous voulons bien cerner chacun des thèmes de l'entrevue.

Nous désirons aborder **4 thèmes**, soit :

- la communication avec les parents;
- l'observation des enfants;
- les sorties extérieures;
- la planification des activités.

Toutes les informations que vous nous transmettez sont strictement confidentielles.

Au cours de l'entrevue, si vous vous rendez compte que vous avez oublié de me dire quelque chose par rapport à une question précédente, n'hésitez pas à me le dire, nous y reviendrons.

25. Certains mots importants des questions d'entrevue sont soulignés pour indiquer qu'on peut leur substituer des synonymes lorsque la personne interviewée ne saisit pas le sens de la question. Les synonymes apparaissent sous la question à laquelle ils se rapportent.

1. LA COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Le premier thème que nous désirons aborder avec vous touche la **communication avec les parents**.

Ce matin, j'ai observé une toute petite période de l'accueil des enfants. C'est une occasion pour parler avec des parents...

(Item 4.1 de l'échelle)

A) **Est-ce que vous avez d'autres moments de rencontre qui vous permettent d'échanger avec les parents?**

occasions, genres

Oui Non

Si Oui, lesquels?

B) **Y a-t-il d'autres moyens que vous utilisez pour communiquer avec les parents?**

outils, façons

Oui Non

Si Oui, lesquels?

C) **Les parents sont-ils invités à participer à des activités de leurs enfants?**

partager, assister

Oui Non

Si Oui, lesquelles?

(Item 4.2 de l'échelle)

D) **Quels sujets en lien avec les enfants abordez-vous avec les parents dans vos communications?**

thèmes, questions

E) **Quels sujets en lien avec les activités du service de garde abordez-vous avec les parents dans vos communications?**

F) **Quels sujets en lien avec ce que vivent les enfants dans leur famille abordez-vous avec les parents dans vos communications?**

(Item 4.3 de l'échelle)

G) **Lorsqu'un enfant vit des problèmes, comment collaborez-vous avec les parents pour déterminer vos interventions?**

ennuis, difficultés

travaillez, associez

H) **Dans ces cas, collaborez-vous aussi avec d'autres personnes?**

Oui

Non

Si Oui :

I) **Avec qui collaborez-vous?**

J) **Comment collaborez-vous avec ces personnes?**

(Item 4.4 de l'échelle)

K) Vous avez à intégrer des nouveaux enfants dans le cadre de votre travail... Si vous repensez aux derniers enfants que vous avez intégrés, racontez-moi ce que vous avez fait pour ces nouveaux enfants avant leur arrivée dans votre groupe?

L) Que faites-vous pour accueillir les parents de ces enfants ?

accueillir, recevoir

M) Et au cours de leurs premiers jours de fréquentation du service de garde?

Relance de fin de section :

- N) Ça termine la section de l'entrevue qui aborde la **communication avec les parents**. Y a-t-il des informations que vous voudriez rajouter?

2. L'OBSERVATION DES ENFANTS

J'aimerais aborder un autre sujet avec vous : **l'observation des enfants**.

Pour les fins de notre enquête, **on entend par observation, le fait de porter une attention particulière dans le but de recueillir des informations.**

(Item 2.2.2 de l'échelle)

A) **Considérant cette définition, est-ce que vous faites de l'observation des enfants de votre groupe?**

Oui Non

Si Non, passez à la section 3.

Si Oui :

B) **Pour vous souvenir de ce que vous observez chez les enfants, qu'est-ce que vous écrivez à la suite de vos observations?**

Si la personne vous répond : « Le comportement de l'enfant ou le développement de l'enfant », posez la sous-question suivante :

- Pouvez-vous me donner des exemples?

notez, inscrivez

(Item 2.2.3 de l'échelle)

C) **À quoi vous servent vos observations dans votre quotidien avec les enfants?**

tous les jours, journaliers

D) **Comment vous sont-elles utiles avec les parents?**

E) **Vous servent-elles avec d'autres personnes?**

Relance de fin de section :

F) Ça termine la section de l'entrevue qui aborde **l'observation des enfants**. Y a-t-il des informations que vous voudriez ajouter?

3. LES SORTIES À L'EXTÉRIEUR

Au cours d'une journée d'observation, je n'ai pas l'occasion d'observer des activités plus rares comme **les sorties à l'extérieur** du service de garde...

(Item 5.4.8 de l'échelle)

A) **Où allez-vous avec les enfants lorsque vous faites des sorties à l'extérieur du service de garde et de sa cour?**

Relance de fin de section :

B) C'était la seule question du thème des **sorties à l'extérieur**. Y a-t-il des informations que vous voudriez rajouter?

4. LA PLANIFICATION DES ACTIVITÉS

Le dernier thème que j'aborderai avec vous, c'est **la planification des activités**. Ce matin, j'ai observé les activités des enfants (*en nommer quelques-unes*)...

(Item 2.1.1 de l'échelle)

A) **Aviez-vous planifié les activités de votre journée à l'avance?**

prévu

- Oui
- Non, mais j'en avais planifié d'autres...
- Non

Si **Non**, passer à la fin de l'entrevue
Si **Oui** ou **Non, mais j'en avais planifié d'autres...**

B) **Est-ce que vous faites votre planification par écrit?**

programmation

C) **À quelle fréquence, en général?**

D) **Est-elle remise à quelqu'un?**

présentée, montrée

Si **Oui**, à qui?

E) **Est-elle affichée?**

distribuée

- Oui Non

(Item 2.1.4 de l'échelle)

F) **Qu'est-ce qui vous incite à insérer une activité plutôt qu'une autre dans votre planification?**

pousse à choisir

(Item 2.1.2 de l'échelle)

G) **Est-ce que vous modifiez ou révisez votre planification?**

changez

Oui Non

(Si la personne a répondu **Non, mais j'en avais planifié d'autres...** à la sous-section précédente, encerclez « Oui » et passez directement à la question suivante.)

H) **À quelle fréquence modifiez-vous ou révisez-vous votre planification?**

changez-vous

I) **Quelles sont les raisons qui vous amènent à modifier votre planification?**

motifs, justifications

(Item 2.1.3 de l'échelle)

J) **Qu'est-ce qui vous aide à planifier vos activités, i.e. quels sont les outils que vous utilisez?**

ressources matérielles

K) **Quelles sont les personnes qui vous soutiennent pour planifier vos activités?**

ressources humaines, gens

Relance de fin de section :

- L) Ça termine la section de l'entrevue qui aborde la **planification des activités**. Y a-t-il des informations que vous voudriez rajouter?

Annexe 1 – La sieste

Même si la sieste n'a pas été observée dans le cadre de l'enquête Grandir en qualité, les items d'observation qui s'y rapportent ont été élaborés et sont présentés ici. Ils sont numérotés pour indiquer que, s'ils sont utilisés, ils devraient faire partie de la section 5.5 de l'échelle²⁶.

5. Les activités de base

5.5 Les périodes transitoires

Contexte de la préparation de la sieste des poupons				
Heure de l'observation	Éducatrice principale	Nombre d'adultes	Nombre de poupons	Lieu
12 h 30 min ou ___ h ___ min	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			<input type="checkbox"/> Pouponnière <input type="checkbox"/> Dortoir <input type="checkbox"/> Autre local, lequel _____ <input type="checkbox"/> Cour extérieure

5.5.5 Le début de la sieste se déroule dans un lieu reposant pour les poupons (section 1.1)	
<p><u>A – À proscrire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Un poupon est couché avec un oreiller <input type="checkbox"/> 2. Un poupon est couché avec un biberon <input type="checkbox"/> 3. Le porte-sucette n'est pas enlevé avant de mettre un poupon au lit <input type="checkbox"/> 4. Le matériel pouvant se détacher (mobiles, jeux dans la couchette, etc.) est à la portée du poupon quand il est couché. <input type="checkbox"/> 5. Un poupon est attaché dans son lit <input type="checkbox"/> 6. Un poupon est couché sur le ventre .../6 	<p><u>B – À promouvoir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> 1. Un moniteur sonore est utilisé pour écouter dans le dortoir <input type="checkbox"/> 2. Chaque poupon a son propre lit (identifié par son nom, sa couverture, son objet de transition, etc.) <input type="checkbox"/> 3. Il y a de la musique douce ou des chansons lors de l'endormissement <input type="checkbox"/> 4. Les lieux sont calmes <input type="checkbox"/> 5. Le dortoir est maintenu à une température stable et confortable (entre 20 °C et 22 °C) <input type="checkbox"/> 6. Aucune circulation autre que celle des éducatrices ou des parents n'est permise dans le dortoir. <input type="checkbox"/> 7. L'équipement utilisé pour la sieste est en bon état et sécuritaire (matelas, couchette, etc.) <input type="checkbox"/> 8. Les lieux utilisés pour la sieste sont sécuritaires (par exemple, absence d'objet dangereux ou inappropriés pour l'âge des poupons) <input type="checkbox"/> 9. La lumière est éteinte ou tamisée dans le local de jeux <input type="checkbox"/> 10. La lumière est éteinte ou tamisée dans le dortoir .../10

26. Le numéro entre parenthèses après le titre de l'item renvoie à la section et à la sous-section de l'échelle auxquelles on peut rattacher l'item au moment de l'analyse des données.

5.5.6 L'éducatrice est sécurisante pour le poupon au moment d'aller le coucher (section 3.3)

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Crie après le poupon
- 2. Menace le poupon qui résiste au fait d'aller se coucher
- 3. Utilise la force physique pour maintenir un poupon couché
- 4. Est indifférente à la détresse du poupon (le laisse pleurer longtemps, l'humilie, etc.)
- 5. Agit de façon brusque ou inappropriée (lance des objets, fait beaucoup de bruit, etc.)

.../5

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Prévoit un rituel qui donne le signal au poupon que bientôt il va dormir ou se reposer
- 2. Reconnaît les signes de fatigue des poupons (les nomme, intervient, annonce la sieste, etc.)
- 3. Permet au poupon d'avoir un objet de transition sécuritaire ou lui en offre un
- 4. Chante
- 5. Berce le poupon qui le veut
- 6. Reste à proximité du poupon qui le demande ou qui manifeste des signes de malaise, d'insécurité ou d'ennui
- 7. Donne de l'attention à chacun des poupons (par des contacts physiques, par des paroles apaisantes, etc.)
- 8. Propose des activités calmes (lecture d'un livre, chansons douces, détente corporelle, etc.) aux autres poupons qui ont dormi ou qui dormiront plus tard ou ils sont dirigés vers des activités plus calmes

.../8

5.5.7 Au réveil d'un poupon, l'éducatrice est sécurisante (section 3.3)

A – À éviter :

L'éducatrice :

- 1. Crie après un poupon
- 2. Menace un poupon de le recoucher
- 3. Utilise la force physique pour maintenir un poupon couché après son réveil
- 4. Laisse pleurer un poupon à son réveil
- 5. Humilie un poupon qui pleure à son réveil
- 6. Ne connaît pas les poupons

.../6

B – À promouvoir :

L'éducatrice :

- 1. Propose des activités calmes au poupon
- 2. Permet au poupon de garder son objet de transition après la sieste
- 3. Chante
- 4. Berce ou caresse le poupon qui le veut
- 5. Répond au poupon qui l'appelle
- 6. Reste à proximité du poupon qui le demande ou qui manifeste des signes de malaise, d'insécurité ou d'ennui
- 7. Propose une ou des responsabilités au poupon (habillage, rangement de l'objet de transition, etc.)
- 8. Laisse les poupons se lever dès qu'ils ne dorment plus
- 9. Augmente progressivement l'intensité de l'éclairage
- 10. Est la même au réveil du poupon que celle qui s'est occupée de lui au coucher

.../10

Annexe 2 – Modifications apportées à l'échelle après l'enquête *Grandir en qualité*

Des modifications mineures ont été apportées aux échelles à la suite de l'enquête *Grandir en qualité* 2003. Elles sont de deux ordres. Certaines modifications n'affectent aucunement le contenu ou les résultats de l'échelle. Les changements ont été apportés pour :

- Corriger des coquilles qui étaient demeurées dans la version administrée lors de l'enquête;
- Assurer la meilleure cohérence entre les trois échelles (services de garde aux enfants de 18 mois ou plus en installation, services de garde en pouponnière et services de garde en milieu familial) et donc parfois modifier quelques mots ou intervertir l'ordre de deux éléments d'un item pour que les échelles soient semblables;
- Modifier le nom de l'item 5.2.9 (antérieurement : « Les tâches de nettoyage liées au dîner occasionnent peu d'attente pour les enfants »; désormais : « La fin du dîner occasionne peu d'attente pour les enfants »). Modifier aussi le nom de l'item 5.6.1 pour l'harmoniser avec les titres des items correspondants dans les autres échelles : « À la fin de la journée, l'organisation des lieux facilite une transition harmonieuse entre le service de garde et la famille » au lieu de « À la fin de la journée, les lieux permettent aux poupons de jouer dans un climat serein »;
- Modifier le nom des items 5.4.2.S et N (antérieurement : « L'équipement et le matériel du service de garde disponibles pour les jeux extérieurs dans la cour ou au parc favorisent le développement global des poupons »; désormais : « L'équipement et le matériel du service de garde accessibles aux poupons dans la cour et au parc favorisent le développement global des poupons »);
- Modifier, dans certains cas, la numérotation qui permet de rattacher les items de la section 5 à l'une ou l'autre des sections 1 à 4, pour tenir compte du fait que les items relatifs à la sieste ne font pas partie intégrante de l'échelle.

D'autres modifications peuvent avoir une certaine incidence sur le contenu, mais elles ont été jugées nécessaires pour améliorer l'échelle avant sa publication. Compte tenu de l'ensemble de l'échelle, ces modifications demeurent mineures. Elles ont été introduites à la suite des commentaires des observatrices qui ont administré l'échelle dans l'enquête *Grandir en qualité* et qui ont constaté certains oublis ou certaines redondances. La volonté d'assurer la cohérence entre les trois échelles a également entraîné quelques modifications, comme l'ajout d'un élément à un item. Voici la liste des changements²⁷ :

- Changements substantiels à l'item *5.3.5. Le nom de l'item a été changé (antérieurement : « Lors des soins personnels, l'éducatrice tient compte des besoins de chaque poupon »; désormais : « Les soins personnels répondent aux besoins de chaque poupon »). On a aussi fait les changements suivants : ajout de la colonne A d'éléments à éviter, retrait d'un élément et ajout d'un élément dans la colonne B, reformulation de l'ensemble des éléments.

27. La présence d'un astérisque indique que la cotation a également été modifiée dans le Guide de cotation de l'échelle d'observation de la qualité éducative - Les services de garde en pouponnière.

- Changement du contenu de la colonne B de l'item *5.6.5 pour correspondre à la réalité de la fin de la journée²⁸. Ajout ou modification d'un élément à éviter ou à proscrire²⁹ :
- Item 1.2.1.A, ajout de l'élément n° 6 : « Matériel dangereux laissé à l'usage des poupons sans surveillance (baudruches, jouets avec une corde, etc. »
- Item 2.4.2, élément n° 3 de la colonne A : « La pauvreté du matériel accessible aux poupons ne leur permet pas de faire des choix significatifs » au lieu de « La majorité du matériel n'est pas à la portée des poupons ».
- Item 2.4.9, ajout de l'élément n° 3 de la colonne A : « Les membres du personnel émettent des jugements désobligeants sur les parents ou sur les poupons ».
- Item 3.3.7, ajout de l'élément n° 3 de la colonne A : « Favorise, stigmatise ou laisse pour compte un poupon ou un groupe de poupons ».
- Item 3.3.10, ajout de l'élément n° 3 de la colonne A : « Met en danger la santé ou la sécurité des enfants ».
- Item 5.2.1, ajout de l'élément n° 5 de la colonne A : « La collation n'est pas fournie par le service de garde ».
- Item 5.2.4, ajout de l'élément n° 5 de la colonne A : « L'éducatrice n'intervient pas si un enfant court avec de la nourriture dans la bouche ».
- Items 5.4.1.S et N, élément n° 1 de la colonne A : « La clôture présente des dangers (ouverture par laquelle les enfants peuvent sortir, danger de coupure, d'étranglement, d'accrochage, etc. ») au lieu de « La clôture a une ouverture par laquelle les enfants peuvent sortir ».
- Item 5.6.1, ajout de l'élément n° 3 de la colonne A : « Un poupon quitte le service de garde sans que l'éducatrice ne s'en aperçoive ».

28. Dans la version administrée dans *Grandir en qualité*, une erreur s'était glissée et l'item reprenait les éléments caractéristiques de l'accueil des enfants présentés à l'item 5.1.6.

29. Ces changements devront être pris en considération si on compare les résultats de *Grandir en qualité 2003* avec ceux obtenus avec la présente échelle, puisque la présence d'un élément à éviter correspond dans la cotation à un niveau de qualité insuffisant. L'ajout d'éléments à éviter rend donc un item plus « sévère » comparativement à sa version dans *Grandir en qualité 2003*.

Ajout ou retrait d'un élément de qualité d'un item³⁰ :

- Item 1.2.2.A : fusion de certains éléments, ramenant le total à 22 éléments (total antérieur : 27)
- Item 2.4.8* : ajout de l'élément n° 10
- Item 3.1.3 : ajout de l'élément n° 9
- Item 3.3.5 : retrait d'un élément
- Item 3.3.10* : ajout de l'élément n° 13
- Item 4.4 : ajout de l'élément n° 7, retrait d'un élément
- Item 5.1.4 : retrait d'un élément
- Item 5.2.1* : ajout de l'élément n° 5
- Item 5.2.7* : ajout de l'élément n° 8
- Item 5.3.1 : scission d'un élément pour donner les éléments n° 10 et n°11
- Item 5.3.2* : retrait d'un élément
- Item 5.3.3 : ajout de l'élément n° 3, retrait d'un élément
- Item 5.3.4 : ajout de l'élément n° 5, retrait d'un élément
- Item 5.4.2.S.A : ajout de l'élément n° 14, scission d'un élément pour donner les éléments n°s 10 et 16, retrait de 2 éléments, total d'éléments inchangé
- Item 5.4.2.S.B* : retrait d'un élément
- Item 5.4.2.N : scission d'un élément pour donner les éléments n° 8 et n° 16
- Item 5.4.8* : scission de certains éléments, retrait de certains autres, nouveau total de 7 éléments (total antérieur : 10).
- Item 5.5.1 : retrait d'un élément
- Item 5.6.1 : retrait d'un élément
- Item 5.6.2* : ajout des éléments n° 5, n° 9 et n° 10
- Item 5.6.3* : retrait d'un élément

30. L'ajout ou le retrait d'un élément sur un total égal ou supérieur à 8 comme c'est le cas pour presque tous les items suivants, affectera peu ou n'affectera pas le score de qualité de l'item. Les nombres d'éléments correspondant aux différents niveaux (1, 2, 3 ou 4) de qualité qui apparaissent dans le *Guide de cotation de l'échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en milieu familial* n'ont pas été modifiés et sont identiques à ceux utilisés dans *Grandir en qualité*, sauf dans le cas des items marqués d'un astérisque. Il faut noter par ailleurs que la cotation des items 5.1.3 et 5.6.4 a été modifiée après *Grandir en qualité* même si les items sont restés inchangés.

Annexe 3 – Définition des termes utilisés dans l'échelle d'observation

Accueil

Période qui débute à 7 h 45 ou au moment où la majorité des enfants du groupe observé arrivent au service de garde le matin.

Activité

Chacun des moments de la journée de l'enfant qui répond à un ou à plusieurs de ses besoins physiologiques, affectifs et intellectuels.

Activité de base

Activité quotidienne du service de garde (accueil, départ, période de transition) ou activité qui répond à un besoin physiologique de l'enfant (repas, hygiène).

Activité proposée par l'éducatrice

Activité conçue par l'éducatrice, qui l'anime et en détermine le contenu, le déroulement et les consignes.

Aires

Synonyme de *coins* : « Lieux prédéterminés et habituellement permanents, souvent disposés en périphérie du local et dans lesquels se trouvent des objets souvent caractéristiques de ces endroits. » (Legendre, 1988)

Aire de jeu

En installation ou en garderie, endroit autre que les aires de services (bureau, cuisine, salle du personnel, etc.) délimité et réservé prioritairement aux activités des enfants.

Boire

Activité consistant à donner le biberon à un poupon en remplacement d'une collation ou en complément d'un repas.

Centre de la petite enfance

« Établissement qui fournit, dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants pour des périodes qui ne peuvent excéder 48 heures consécutives, des services de garde éducatifs, s'adressant principalement aux enfants de la naissance jusqu'à la fréquentation du niveau de la maternelle et qui, sur un territoire donné, coordonne, surveille et contrôle en milieu familial de tels services à l'intention d'enfants du même âge. Subsidiairement, ces services peuvent s'adresser aux enfants fréquentant les niveaux de la maternelle et du primaire lorsqu'ils ne peuvent être reçus dans un service de garde en milieu scolaire au sens de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3) et de la Loi sur l'enseignement privé (chapitre E-9.1) » (L.R.Q., chapitre C-8.2).

Collation

Repas léger ou goûter fourni par le service de garde servi en matinée et l'après-midi.

Collègue

Toute personne qui travaille dans le même service de garde.

Cour extérieure

Espace extérieur de jeux, entouré d'une clôture sécuritaire d'au moins 1,20 mètre de hauteur et adossé au bâtiment où sont situés les locaux où l'on offre des services de garde. En installation et en garderie, « la superficie doit être d'au moins 4 m² par enfant en considérant que l'on peut y recevoir, en même temps au moins le tiers du nombre maximum d'enfants indiqué au permis du titulaire. » (L.R.Q., chapitre C-8.2, r.2)

Dortoir

Salle commune réservée exclusivement au sommeil des poupons. Le dortoir est généralement adjacent à la pièce de jeu des poupons.

Éducatrice

Membre du personnel d'un centre à la petite enfance ou d'une garderie affecté à la mise en application du programme éducatif auprès des enfants reçus dans ce service de garde.

Éducatrice principale

Personne qui est régulièrement responsable d'un groupe d'enfants pour la plus grande partie de la journée. Dans le cas de groupes fusionnés, deux éducatrices agissent à titre d'éducatrices principales.

Éducatrice du groupe jumelé

Éducatrice responsable du groupe avec lequel le groupe observé est jumelé pour certaines périodes de la journée.

Fin de la journée

Période qui débute à 16 h 45 ou au moment où le premier enfant du groupe observé quitte le service de garde après la collation de l'après-midi.

Garderie

« Établissement qui fournit des services de garde éducatifs dans une installation où l'on reçoit au moins sept enfants, de façon régulière et pour des périodes qui n'excèdent pas 24 heures consécutives » (L.R.Q., chapitre C-8.2).

Groupe d'appartenance simple

Groupe comprenant la même éducatrice et les mêmes enfants (à l'exception des enfants à temps partiel). Deux ou plusieurs groupes d'appartenance simples peuvent partager le même local lorsqu'ils fonctionnent séparément.

Groupe fusionné

Deux groupes d'appartenance qui sont réunis dans un même local de façon régulière, pour la majeure partie de la journée et qui fonctionnent comme un seul groupe. Les éducatrices y interviennent indistinctement auprès de l'ensemble des enfants ainsi regroupés et les enfants se réfèrent indifféremment à l'une ou à l'autre des éducatrices présentes.

Groupe mixte

Groupe d'appartenance ou groupe fusionné auquel se rajoute un ou quelques enfants pour atteindre les ratios au cours de certaines périodes de la journée : accueil, sieste, fin de journée OU groupe dont la constitution varie d'un jour à l'autre, soit parce que les enfants ne sont pas les mêmes ou que l'éducatrice change d'un jour à l'autre.

Groupes jumelés

Deux groupes d'appartenance dont les enfants et les éducatrices sont rassemblés pour une ou quelques périodes déterminées de la journée. Lorsque les groupes sont jumelés, les enfants sont sous la responsabilité des deux éducatrices ou se divisent entre les éducatrices, sans tenir compte de leur groupe d'appartenance d'origine.

Horaire

Relevé des heures de début et de fin des principales activités prévues dans la journée d'un groupe d'enfants, d'une éducatrice, d'une observatrice, etc.

Installation

Lieu physique, autre qu'une résidence privée, qui comprend des aires de jeu et des aires de services et où un CPE ou une garderie dispense des services de garde éducatifs aux enfants.

Jeu libre

Jeu spontané de l'enfant sans contrainte imposée par l'adulte.

Lieux

Endroits du service de garde utilisés par les enfants. En pouponnière, ils comprennent autant le local d'activités que le dortoir.

Local d'appartenance

Local d'activités où un même groupe d'enfants se réunit pour le plus grand nombre d'heures dans une journée.

Matériel

Objet de jeu, jouet ou matériau utilisé pour les activités des enfants.

Membre du personnel

Toute personne travaillant au service de garde et pouvant être en contact ou pas avec les enfants (directrice, cuisinière, concierge, etc.).

Mezzanine

Étage dont la superficie ne recouvre qu'une partie de la surface de l'étage inférieur et qui est ouvert sur ce dernier.

Nourrisson

Poupon qui n'est pas autonome dans ses déplacements (il reste sur le dos, il se retourne ou il s'assoit).

Période de transition

Voir transition.

Poupon

Enfant de moins de 18 mois (comprend à la fois les nourrissons, les rampeurs et les trottineurs).

Pouponnière

Dans une installation, lieu qui reçoit des enfants dont l'âge est inférieur à 18 mois. La fréquentation de la pouponnière par des enfants de plus de 18 mois est possible quand certains enfants sont en attente d'une place dans un groupe d'âge préscolaire.

Rampeur

Enfant de moins de 18 mois qui se déplace de façon plus ou moins autonome : il rampe, se traîne, marche à quatre pattes mais, il ne marche pas encore.

Rassemblement

Plus de deux groupes rassemblés ou plusieurs enfants de plus de deux groupes différents rassemblés.

Remplaçante

Personne qui remplace auprès des enfants un membre habituel du personnel qui a dû s'absenter.

Rituel

Pratique réglée par l'éducatrice ou les enfants qui prend une forme symbolique pour annoncer le début d'une activité (gestes, chansons, comptines, mots, secrets, etc.).

Salle multifonctionnelle

Salle aménagée de façon à permettre la réalisation de plusieurs types d'activités et accessible à tous les groupes ou à plusieurs groupes d'enfants du service de garde.

Séquence d'activités

Suite de plusieurs activités.

Sous-groupe

Groupe d'enfants dont le nombre est une fraction du nombre total d'enfants dans l'ensemble du groupe habituel.

Transition (ou période de transition)

Temps compris entre le moment où le premier enfant d'un groupe a terminé une activité et le moment où la majorité des enfants du même groupe sont prêts à commencer l'activité suivante OU temps compris entre deux activités.

Vestiaire

Pièce ou endroit dans une pièce où l'on range les vêtements d'extérieur des enfants du service de garde et les accessoires d'extérieur (parapluies, poussettes, etc.).

BIBLIOGRAPHIE

BOURGON, Louise, et Carole LAVALLÉE (2004). *Guide de cotation : Échelle d'observation de la qualité éducative – Les services de garde en pouponnière*, Québec, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 36 p.

BOURGON, Louise, Carole LAVALLÉE et Hélène LAVOIE (2002). *Présentation de l'échelle d'observation de la qualité éducative : le service de garde en pouponnière*, document non publié, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 24 p.

DROUIN, Carl, Nathalie BIGRAS, Claire FOURNIER, Hélène DESROSIERS et Stéphane BERNARD (à paraître, 2004). *Grandir en qualité 2003*. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs, Québec, Institut de la statistique du Québec.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC ET MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (2003). *Manuel de formation. Grandir en qualité. Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs*, Montréal, Institut de la statistique du Québec.

LANDIS, J., et G. G. KOCH (1977). « The measurement of observer agreement for categorial data », *Biometrics*, vol. 33 : 159-174.

LEGENDRE, Rénauld (1988). *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Boucherville, Larousse, 679 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (1997). *Programme éducatif des centres de la petite enfance*, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 38 p.

MOISAN, Marie, et Ginette BEAUDOIN (2002). *Cadre de référence de l'évaluation de la qualité des services de garde éducatifs au moyen de l'enquête Grandir en qualité*, Québec, ministère de la Famille et de l'Enfance, 24 p.

MURPHY, K. R., et C. O. DAVIDSHOFER (1994). *Psychological Testing. Principles and Applications*, Englewood Cliffs (N. J.), Prentice-Hall, 3^e édition, 548 p.

Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance (L.R.Q., chapitre C-8.2), Québec, Gouvernement du Québec, 1999.

Règlement sur les centres de la petite enfance (L.R.Q., chapitre C-8.2, r-2), Québec, Gouvernement du Québec, 1997.